

ANNEXES

ANNEXE 1 : COMPTE RENDUS DES ENTRETIENS

Maîtres d'ouvrage : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE ET EPTB SEINE GRANDS LACS
Intitulé de l'affaire : **Projet Bray-Nogent / Étude des anciens méandres de la Seine**
Nom du rédacteur : Camille-Léa PASSERIN / Lisa TESSIER (SAFEGE)
Date de la réunion : **27.03.2013**

ATELIER D'ÉCHANGES SUR LE DEVENIR DES ANCIENS MÉANDRES DE LA SEINE AVEC L'ONEMA ET LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DE SEINE ET MARNE

Présents : VNF - Benjamin AIRAUD
ONEMA – Stanislas LAMARCHE et Thomas SCHWAB
Fédération de pêche de Seine et Marne – Klaire HOUËIX
SAFEGE – Camille-Léa PASSERIN et Lisa TESSIER

COMPTE RENDU

Le présent compte-rendu retrace les échanges qui ont eu lieu lors de l'atelier organisé dans le cadre de l'étude des anciens méandres de la Seine le mercredi 27 mars 2013 dans les locaux de l'ONEMA à Vaux le Pénil. L'objet de la réunion était d'échanger sur la vision actuelle et future des anciens méandres de la Seine des acteurs locaux présents (ONEMA et Fédération de Pêche de Seine et Marne).

ORDRE DU JOUR

- Présentation du contexte de l'étude, des objectifs et de la méthodologie envisagée pour les différentes phases,
- Échanges avec les acteurs sur leur vision des délaissés : vision actuelle et réflexions sur les aménagements et actions à y mener.

1. PRÉSENTATION DU PROJET, DU CONTEXTE ET DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

VNF introduit la réunion en rappelant le contexte de l'étude au sein du projet de mise à grand gabarit de la Seine entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.

Dans un premier temps, SAFEGE présente le contexte et les objectifs de l'étude des délaissés de la Seine ainsi que la méthodologie prévue pour les différentes phases. La zone d'étude est présentée méandre par méandre. VNF rappelle que l'étude se fait dans le cadre d'une mesure d'accompagnement du projet de mise à grand gabarit de VNF, et qu'elle est cofinancée par VNF et l'EPTB Seine Grands Lacs. Une demande de cofinancement auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie est actuellement en cours.

Un premier échange a lieu sur le terme « délaissés », jugé péjoratif par les acteurs. Les expressions « anciens bras de la Seine » ou « anciens méandres de la Seine » sont préférées et seront retenues pour la suite.



VNF rappelle que cette étude est menée en parallèle d'autres études et devra intégrer les études et projets existant notamment :

- Les études et projets de la Communauté de communes de la Bassée et de Seine et Marne Tourisme pour le développement de l'attractivité du territoire au travers de projets de sentiers de randonnée, d'itinéraires VTT et équestres ainsi que le développement de parcours de canoë.
- Une étude paysagère lancée par VNF portant notamment sur le devenir des ouvrages qui ne seront plus utilisés, comme le canal de Beaulieu et l'écluse de Jaulnes.

La question du devenir du canal de Bray à la Tombe est soulevée. Ce canal est alimenté par les fuites de l'écluse de Bray-sur-Seine, et appartient au domaine public fluvial. Il est aujourd'hui très enrichi, 19 espèces piscicoles y ont été inventoriées. Des concours de pêche y sont organisés de temps en temps. VNF précise que ce canal qui est à l'abandon est également étudié dans le cadre d'une des études qui viennent d'être lancées.

2. ECHANGES SUR LES ANCIENS MÉANDRES

2.1. Informations collectées sur l'état actuel des méandres

Les échanges avec l'ONEMA et la Fédération de Pêche de Seine et Marne ont permis de collecter de nombreuses informations sur l'état actuel des anciens méandres. Ces informations sont synthétisées par méandre dans le tableau ci-dessous.

Numéro et/ ou nom du bras	Informations
Bras de Saint-Germain Laval	Situé en dehors de la zone d'étude, à l'aval, ce bras est alimenté par le Ru de l'étang. Il a été remblayé avec les alluvions extraites lors de la construction du barrage de la Grande Bosse (années 70). Une intervention a eu lieu sur ce bras il y a quelques années afin arrêter le déversement de sédiments. Il est resté connecté à la Seine par l'amont et l'aval.
1	Bras inconnu des acteurs. Il semble petit et peu ouvert et est sûrement en état de comblement.
3	Ce bras est connecté par une buse à l'amont. C'est un méandre riche en Black Bass. Une étude a été menée par Hydrosphère pour l'AESN par le biais de pêches d'alevins. Ce bras est colonisé par beaucoup d'insectes, de larves, d'oiseaux et présente une ripisylve riche. Il n'y a pas de cheminement le long de ce méandre.
Secteur des bras 4-5-6 La Tombe - Balloy-Gravon	Il y a deux AAPPMA dans le secteur. Les berges sont très artificialisées dans ce secteur, surtout dans les méandres. Les connexions hydrauliques se font par la nappe et essentiellement par l'aval en crue. Par l'amont, il faudrait des débits de 750m ³ /s pour atteindre les frayères d'après une étude du Cemagref. Le travail des berges nécessite de faire attention aux débordements qu'il faut conserver afin de préserver les zones humides adjacentes, et pour le rôle de limitation des crues à l'aval. Ces zones sont privilégiées pour la chasse aux gibiers d'eau. Le secteur renferme beaucoup de zones humides, des peupleraies, et il y a un arrêté de biotope concernant les héronnières. Informations complémentaires sur le bras de Gravon (n°4) : ce bras est pêché. Informations complémentaires sur le bras de Balloy (n°5) : Il mesure 3 km. Des rejets de carriers ont eu lieu dans ce bras. L'ONEMA a une bonne connaissance de ce bras. Pour ce qui est des poissons, on peut y trouver du Black Bass, espèce exotique introduite pour la pêche. Initialement, il y avait 2 buses en amont qui connectaient le bras à la Seine, mais celles-ci se sont très vite comblées. Aujourd'hui il n'y a plus de courant dans le bras et les eaux sont quasi-stagnantes. Cela a entraîné une modification des habitats et des conditions de reproduction des espèces, et un enrichissement du milieu. Le bras est pêché en bateau et des parcours de pêche y sont aménagés. Ce bras est riche en frayères à brochets.



Secteur des bras 7-8-9	Ces bras sont colonisés par beaucoup d'insectes, de larve, d'oiseaux et présente une ripisylve riche. Il n'y a pas de cheminement le long de ces méandres.
10 - Bras du Vezoult	Ce bras est connecté à la boucle au sud (n° 11) mais pas à la Seine. Il est peu profond. Le bras fait partie de la RN de la Bassée mais est pêché. Des données IPR (réseau RCS) sont recueillies dans ce bras par l'ONEMA. On y trouve des espèces patrimoniales : bouvière, loche de rivière, chabot mais pas de lamproie contrairement à d'autres secteurs sur la Seine et la Vieille Seine. Au niveau de l'écluse du Vezoult, un grand merlon rend le bras difficilement reconnectable. Les berges de ce méandre sont plutôt naturelles.
11	Ce bras est déconnecté de la Seine depuis longtemps, mais est connecté au bras 10. Il est peu profond. Il est entièrement privé, et appartient à une société de chasse. Il n'est pas pêché mais le gibier d'eau y est chassé. Il fait également partie de la RN de la Bassée.
12-13	Ce méandre est coupé en deux par une digue : la partie nord du bras (n°13) est connecté par l'amont, la partie sud (n°12) est connectée par l'aval. Les berges de la partie nord (n°13) présentent des aménagements de type « boîte à œufs » et il est en train de se combler rapidement. Une reconnexion des deux parties du bras entrainerait un abaissement de la ligne d'eau, ce qui est problématique pour le maintien des débordements dans ce secteur.

2.2. Éléments collectés sur les attentes des acteurs et les actions envisageables

L'ONEMA et la Fédération le constat que dans la plupart des méandres possèdent une richesse écologique certaine avec la présence de Pêche partagent de végétation aquatique, de l'avifaune, des insectes, des amphibiens... L'absence de navigation sur ces bras déconnectés en fait des **zones refuges aux qualités écologiques fortes**, propices au développement de la faune piscicole notamment. Par exemple, lorsque la Seine est en crue, les peuplements piscicoles se déplacent vers les bras morts. Les peuplements étant différents entre la Seine, les carrières en eaux et les bras morts, une réintroduction de débit risquerait de **modifier les températures et les habitats piscicoles** qui se sont créés dans ces méandres.

L'ONEMA et la Fédération de pêche s'accordent sur le fait qu'il y a des secteurs où il faut **limiter l'intervention**. Selon l'ONEMA, les méandres relictuels sont des témoignages de l'adaptation et de l'évolution de la nature, leur aménagement et la réintroduction de débit ne serait donc pas nécessairement une bonne option.

L'ONEMA rappelle sa conscience **des conflits d'usage** mais souligne qu'il est dommage d'introduire une **pression anthropique** sur ces secteurs écologiquement riches en y développant une activité touristique.

La Fédération de pêche est assez **défavorable à la mise en place d'un parcours de canoë**, en raison des conflits d'usages entre la pratique du canoë et la pratique de la pêche.

Cependant, conscients de la **nécessité de partager la ressource** et d'une volonté locale de développe l'activité canoë, les acteurs préconisent de **cibler des secteurs à préserver et des secteurs à développer et aménager**.

Lors des échanges, plusieurs axes de réflexion sont proposés par l'ONEMA et la Fédération de Pêche :

- La mise en place d'un **site pilote** pour évaluer les premiers résultats.
- Les acteurs insistent sur l'importance de ne pas étudier que la possibilité de **reconnexion des bras morts : des travaux d'entretien et de réaménagement des berges** pourraient améliorer la qualité écologique des méandres. D'autre part, la plupart des méandres étant connectés à l'aval, une réflexion pourrait être portée sur une **reconnexion des méandres par l'amont ou entre eux**. Cette dernière option paraît la plus intéressante et appropriée selon la Fédération de Pêche.
- Sur les bras en rive droite qui présentent des problématiques d'encombrement, des **travaux de réouverture** seraient à mener.
- Des actions visant à augmenter les **potentialités de frayères** dans ces bras seraient intéressantes (en particulier sur le secteur 4-5-6).



- Pour ce qui est des **parcours canoë**, il n’y a **pas d’interdiction de passage sur la Seine** : une bande de rive est autorisée dans la Seine sauf à proximité des ouvrages. Il pourrait donc être opportun de travailler sur une amélioration de la **signalisation en Seine** et de limiter l’aménagement des anciens bras. VNF précise qu’entre 10 et 20 péniches/jour passent sur ce secteur de la Seine.

- La valorisation pédagogique **dans certains méandres ciblés comme cela est actuellement envisagé sur la boucle de la Grande Bosse est une option intéressante à envisager**. Dans le cadre de l’aménagement de la boucle de la Grande Bosse, des panneaux explicatifs sur l’histoire du site et sur la faune piscicole et le fonctionnement des passes à poissons ont été installés dans un but pédagogique. Des visites pour des écoliers et collégiens ont été organisées sur le barrage de Jaulnes (mise en service en 2004). La RN de la Bassée organise également des sorties pédagogiques.

Le tableau suivant synthétise les propositions formulées spécifiquement sur les différents secteurs :

Numéro du bras	Actions suggérées
1	Le bras étant isolé des autres il présente peut être moins d’intérêt
4-5-6 Secteur Balloy-Gravon-La Tombe	Une reconnexion par l’amont ne semble par opportune pour la Fédération de pêche car ce sont des zones refuges, lors des crues notamment (le bras de Balloy est particulièrement sensible). Une piste pourrait être est de reconnecter les 3 méandres ensembles.
3 ; 7-8-9	Les acteurs préconisent d’éviter des interventions drastiques sur les berges, et d’éviter l’intrusion humaine dans ces zones riches.
10 - Bras du Vezoult	Du fait de la présence de zones refuges, et de la présence d’un merlon, la reconnexion à la Seine paraît difficile et peu souhaitable. Le bras est situé dans la RN de la Bassée, il pourrait donc être intéressant d’y organiser des sorties ou balades pédagogiques avec la RN.
11	Ce bras est privé et l’intervention ne sera certainement pas possible.
12-13	En raison des contraintes de maintien de la ligne d’eau, les acteurs ne sont pas opposés à une orientation des actions sur une valorisation de la presqu’île.

2.3. Autres informations collectées

Il existe une problématique « moustique » dans la plaine de la Bassée (plainte des habitants), la Communauté de communes traite les zones humides tous les ans (budget d’environ 12000€/an).



Maîtres d'ouvrage : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE ET EPTB SEINE GRANDS LACS
Intitulé de l'affaire : **Projet Bray-Nogent / Étude des anciens méandres de la Seine**
Nom du rédacteur : Camille-Léa PASSERIN / Lisa TESSIER (SAFEGE)
Date de la réunion : **03.04.2013**

ATELIER D'ÉCHANGES SUR LE DEVENIR DES ANCIENS MÉANDRES¹ DE LA SEINE

Présents :

VNF - Benjamin AIRAUD
EPTB SEINE GRANDS LACS – Claudine JOST
GARANT DE LA CONCERTATION – Paul CARRIOT
C&S CONSEIL – Yoan CHABASSE
EGIS EAU – Daniela CALVAR
CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE – Ivan LISIECKI
SEINE ET MARNE ENVIRONNEMENT – Christophe PARISOT
RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BASSÉE – Julien SCHWARTZ
FÉDÉRATION DE CHASSE DE SEINE-ET-MARNE - Bruno MOLLOT
FÉDÉRATION DE PÊCHE DE SEINE-ET-MARNE – Claire HOUEIX, Philippe GAVELLE
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GIBIERS D'EAU DE SEINE ET MARNE (ADCGE 77) – Philippe GAVELLE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSÉE – Anne-Cécile BAILLY, François-Xavier DE LARMINAT, Anne-Marie CHARLE
SAFEGE – Camille-Léa PASSERIN et Lisa TESSIER

¹ Il a été décidé que ce terme de « délaissés » serait définitivement abandonné au profit du terme « anciens méandres ». Ce dernier terme sera exclusivement utilisé lors des ateliers.



COMPTE RENDU :

Le présent compte-rendu retrace les échanges qui ont eu lieu lors de la réunion organisée par Voies Navigables de France (VNF) et l'Établissement public territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs (SGL) le mercredi 3 avril 2013 à Bray-sur-Seine. L'objet de la réunion était de définir la vision actuelle et future des anciens méandres de la Seine.

Sont joints en annexe de ce compte-rendu, le diaporama présenté en réunion, les différentes cartes situant les méandres étudiés ainsi que la feuille de présence.

ORDRE DU JOUR

- Présentation du contexte de l'étude, des objectifs et de la méthodologie envisagée pour les différentes phases.
- Échanges avec les acteurs sur leur vision des anciens méandres de la Seine : vision actuelle et réflexions sur le potentiel d'aménagements et les objectifs d'actions à y mener.

1. PRÉSENTATION DU PROJET, DU CONTEXTE ET DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Dans un premier temps, l'EPTB Seine Grand Lac et VNF, qui coprésidaient cette première réunion de l'atelier sur les anciens méandres, introduisent la réunion en rappelant le contexte post débat public de l'étude des anciens méandres, ainsi que les objectifs de l'étude : avoir une vision globale et multithématique du devenir des anciens méandres de la Seine. Les objectifs de l'atelier sont rappelés, à savoir partager la connaissance du territoire des différents acteurs, et recueillir leur vision du devenir de ces anciens méandres.

SAFEGE présente ensuite la méthodologie prévue pour les différentes phases, ainsi que la zone d'étude méandre par méandre. Plusieurs remarques ou questions sont soulevées :

- Le terme utilisé historiquement pour désigner les anciens méandres de la Seine était : « boucles rescindées ».
- Le *Conseil général de Seine-et-Marne* demande le calendrier des investigations de terrain. Il est précisé que SAFEGE mènera ses investigations en avril et que Biotope sera sur le terrain en mai.
- *Seine-et-Marne Environnement* suggère la **prospection des odonates et de l'avifaune** pendant la phase de terrain, car ceux-ci peuvent être impactés par des aménagements sur les méandres. Il est précisé que de nombreux odonates² et oiseaux sont présents sur le secteur (libellules, oiseaux nicheurs, oiseaux d'eau, martins pêcheurs, ...) et que les bras morts représentent des zones de nourriture pour les oiseaux et de zones de repos et frayères pour les poissons. Les maîtres d'ouvrage précisent que ces relevés ne font pas partie de la demande initiale et n'étaient donc pas prévus, d'autant que la période de relevés n'est pas nécessairement idéale pour de telles observations. SAFEGE propose toutefois de faire un bilan avec BIOTOPE, afin de préciser ce qui peut être réalisé. La Communauté de communes de la Bassée rappelle que dans le cadre de la ZPS mise en place, un suivi écologique opérationnel va être bientôt mis en place. Le DOCOB³ de cette zone Natura 2000 a été réalisé par Biotope.
- La question de la possibilité de **regrouper et mutualiser les données qui vont être créées** lors des études et des différents suivis, est également posée. Les acteurs locaux souhaiteraient pouvoir mettre à profit les données produites au travers du projet Bray-Nogent. *Seine-et-Marne Environnement* souligne l'existence du **Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP)** qui recense les études et

² Odonates : ordre d'insectes comprenant notamment les libellules.

³ DOCOB : Document d'objectif – document définissant les mesures de gestion à mettre en œuvre pour chaque site Natura 2000.



données naturalistes existantes sur un territoire. En Ile-de-France, la plateforme est gérée par NatureParif. On ne peut pas y stocker les données, mais signaler leur existence. Les maîtres d'ouvrage prennent note de cette demande et mentionnent aussi le fait qu'Ecosphère a réalisé une synthèse des données écologiques des deux maîtres d'ouvrage dans le cadre d'une étude préparatoire au débat public. VNF explique que les nouveautés seront mises en ligne régulièrement sur le site du projet, et que les comptes rendus y seront ajoutés également.

- La *Communauté de communes de la Bassée* souligne l'importance de prendre en compte **la maîtrise du foncier** avant de faire des propositions, en citant l'exemple du projet de la Grande Bosse du Conseil général qui n'avait pas la maîtrise foncière. SAFEGE confirme la prise en compte de ces aspects grâce à la transmission par les maîtres d'ouvrage du cadastre et d'une base de données des propriétaires sur la zone d'étude. Il sera par ailleurs important de considérer **le cas des parcelles qui peuvent se retrouver à nouveau enclavées** en cas de reconnexion des bras morts, et aux conséquences techniques qui en découlent (comme l'impossibilité pour une moissonneuse-batteuse de passer sur un pont). La Communauté de communes de la Bassée conseille également de **prendre contact dans un premier temps avec les élus** des communes qui connaissent bien le territoire et peuvent donner des orientations ; puis avec les propriétaires. L'objectif est selon Madame Charle, d'apporter une activité touristique en harmonie avec le projet dans son ensemble.
- *La Fédération de chasse* soulève la question de l'intégration à **l'étude du Canal de Bray-La Tombe**. VNF précise que ce point est traité dans une étude portant sur le paysage et le tourisme. Cette étude sera menée en parallèle de celle sur les anciens méandres de la Seine afin d'assurer une cohérence sur le diagnostic et les propositions.

2. ECHANGES SUR LES ANCIENS MÉANDRES

2.1. Informations collectées sur l'état actuel des méandres

Les échanges avec les différents acteurs ont permis de collecter de nombreuses informations sur l'état actuel des anciens méandres. Ces informations sont synthétisées par méandre dans le tableau ci-dessous (la carte des méandres est jointe en annexe du présent compte-rendu).

Bras	Informations
Boucle de l'île aux moines	Cette boucle n'est pas intégrée au projet car elle est considérée comme connectée hydrauliquement. En revanche, elle n'est pas connectée écologiquement en raison de la présence d'un barrage, le long duquel un projet de passe à poissons est en cours (avec réflexion sur le passage canoë). Le projet étudiera également l'opportunité de mettre en place une chambre de vision.
1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bras très difficile d'accès (pas de chemin d'accès, au milieu de la forêt et enclavé par la présence de la voie ferrée) et donc méconnu. Il est fréquenté par les chasseurs, les pêcheurs et quelques randonneurs. ▪ Connexion aval mais pas amont ; ▪ Petit et peu profond, avec des fonds variés : il correspond à des restes du creusement de sablières, dans lesquels la nature a repris le dessus et a aujourd'hui tendance à se combler (présence d'arbres) : c'est une zone refuge, pour les canards notamment, et il présente des frayères et un fort potentiel pour les odonates ; ▪ Pas d'aménagement existant sur ce bras ; ▪ Usages : zones de chasse de gibier d'eau et de pêche intéressantes. ▪ Un côté est situé en domaine privé et n'est donc pas fréquenté, mais il y a un chemin de halage sur l'autre côté. Il est de moins en moins fréquenté du fait de la présence d'un pont très fragile en amont (venant de la sablière), sur lequel on ne peut plus passer en voiture. Du fait de sa faible fréquentation, ce bras présente un intérêt écologique fort. ▪ Peu de marnage⁴ sur le bief auquel il est connecté, contrairement au bief entre Marolles-sur-Seine et la Grande Bosse où il y a un marnage d'environ 1,50m au niveau de la Grande Bosse.

⁴ Marnage : Différence de hauteur d'eau entre le niveau le plus haut et le niveau le plus bas dans le cours d'eau



2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bras connecté à l'aval, ainsi qu'avec les étangs de Belle Épine et à l'amont par une buse qui ne se comble pas. ▪ Milieu riche d'un point de vue piscicole, peut-être grâce à la connexion avec l'étang, et par conséquent très pêché, mais potentiel en odonates plus faible que les autres méandres de par sa petite taille et son fort boisement. ▪ Présence d'une zone humide entre le bras et les étangs de Belle Épine, alors que l'intérieur de la boucle n'est plus inondable. ▪ C'est une zone de décharge (carcasses de voitures, canettes, ...), notamment en raison de son accessibilité en voiture. Le secteur est nettoyé tous les ans par les pêcheurs.
3 Bras de Belle Épine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bras déconnecté à l'amont et connecté à l'aval par un chenal qui a commencé à se reboucher (depuis 1975) : il ne reste plus que 2 m de large sur 50 cm de profondeur. Cette connexion est entretenue par les pêcheurs. ▪ Bras aux berges plutôt naturelles, il est peu profond à l'aval mais devient ensuite plus profond, ce qui le rend très intéressant d'un point de vue piscicole. ▪ Présence de zones de frayères, notamment, sous le pont à l'aval du bras, dans un petit méandre, car c'est une zone de flux et reflux régulier et dans un petit méandre vers l'étang. ▪ Ancienne zone de décharge qui a été nettoyée et mise en réserve de pêche. ▪ Présence d'une zone de mise à l'eau pour les bateaux qui vont pêcher en Seine, et d'une propriété au milieu de la boucle. Il reste très fréquenté aujourd'hui. ▪ La bande entre le bras et l'étang de Belle Épine est très étroite : il y a un risque de connexion avec les étangs en cas de reconnexion avec la Seine. ▪ Secteur qui pourrait faire l'objet d'une utilisation touristique par le nouveau propriétaire des étangs de Belle Épine. ▪ La <i>Communauté de communes</i> précise qu'il n'y a pas de projet immédiat concernant un parcours de canoë dans ce bras.
4 Bras de Gravon	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bras connecté à l'aval et à l'amont par une buse permettant un léger débit permanent qui semble efficace pour éviter son envasement mais ne permet pas de continuité piscicole. ▪ Une noue classée en réserve de pêche est connectée de manière permanente dans la boucle du méandre. ▪ La buse en amont du bras permet l'unique accès à la parcelle agricole située au cœur de la boucle. ▪ Un cheminement existe en rive droite, mais il se termine en cul-de-sac et est très difficilement accessible et mal valorisé. La <i>Communautés de Communes</i> ajoute qu'un sentier de randonnée pédestre existe en rive gauche et fait partie d'une boucle de randonnée plus large sur le secteur La Tombe/Gravon/Balloy. Aucun parcours équestre n'existe dans le secteur. Juste à côté de la défluence⁵ de la noue, il y a un projet de point de mise à l'eau dans le cadre du parcours canoë de Gravon. ▪ Par ailleurs, en aval du bras, les berges de Seine étant écroulées des enrochements ont été mis en place pour les stabiliser. <i>Seine-et-Marne Environnement</i> souligne l'aspect peu esthétique de ces enrochements, ainsi que l'absence de mise en valeur paysagère de ce méandre. ▪ L'<i>ADCGE 77</i> précise que la chasse n'est pas pratiquée dans ce secteur, ce qui peut être intéressant pour un développement touristique. ▪ Globalement, il faut veiller à rendre les usages de ce territoire compatibles entre eux, en l'occurrence entre tourisme et écologie.

⁵ Défluence : point d'où partent plusieurs branches du réseau hydrographique – Ici, il s'agit du point où la noue se jette dans le méandre.



<p>5 Bras de Balloy</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un point d'embarquement est prévu à l'aval du bras en rive gauche par la Communauté de communes de la Bassée dans l'optique d'un parcours de canoë dans ce bras. L'ADCGE précise que la pente est très raide à cet endroit et qu'elle nécessitera, en concertation avec le maire de la commune concernée, des aménagements pour sécuriser la mise à l'eau des canoës pour un public non averti. Une prise d'eau pompier est également localisée à cet endroit. ■ <i>Seine-et-Marne Environnement</i> explique que les berges en rive droite, au niveau des Prés Ruelles, sont mises en réserves et sont propriété de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du fait de la présence d'un captage AEP. Les héronnières en rive droite sont protégées par un arrêté de biotope. Les berges en rive droite ne sont pas accessibles aux pêcheurs, et le stationnement est interdit le long du canal⁶. ■ Du fait de la bonne qualité piscicole, la pêche en bateau est pratiquée à cet endroit. La chasse est également pratiquée dans les zones plus intérieures de la boucle. ■ La <i>Communauté de communes de la Bassée</i> précise que l'étude sur les parcours canoë n'est pas terminée. Pour l'instant un parcours dans ce bras a été identifié. Il s'agirait d'un parcours accompagné plutôt qu'un parcours en libre accès. ■ Par ailleurs, les berges sont plutôt naturelles dans le bras de Balloy, et il y a des embâcles⁷ très intéressants d'un point de vue écologique. C'est un milieu particulièrement favorable aux odonates. ■ En amont, au niveau de la déconnexion du bras, une route connectant les sablières de GSM aux routes principales est empruntée par des camions. ■ Dans le secteur du Gros Saule, l'étang du Centre d'Énergie Atomique n'est pas connecté au bras. ■ <i>Seine-et-Marne Environnement</i> ajoute que la lecture du paysage n'est pas évidente au niveau du chemin entre le bras 5 et le bras 6 passant à côté de l'étang. En face se trouve une cascade mais qui n'est visible que de loin.
<p>6 Bras du Wagon</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bras connecté à la Seine à l'aval, mais pas à l'amont. ■ D'après l'ADCGE 77, il présente peu d'intérêt écologique en l'état et mériterait d'être revalorisé. ■ En amont du bras, une route connectant les sablières de GSM aux routes principales est empruntée par des camions. ■ <i>Seine-et-Marne Environnement</i> précise qu'il y a un observatoire à oiseaux à cet endroit.
<p>7</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bras minéral, connecté à l'aval, mais pas à l'amont. ■ Bras profond qui n'a pas tendance à se combler. ■ Il constitue une zone refuge, des frayères y sont présentes et la pêche y est pratiquée. Il est donc intéressant d'un point de vue piscicole, mais moins d'un point de vue des milieux naturels comme les prairies. <i>Seine-et-Marne Environnement</i> souligne que le bras est intéressant écologiquement. ■ La presqu'île formée au sein du méandre est privée, avec un accès à une maison par le chemin de halage. Par ailleurs, le chemin qui mène au bras est en train de se refermer et est en partie nettoyé par l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA).
<p>8</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bras peu accessible car il est fermé en partie par le centre de traitement des granulats puis par les chalets à l'aval. <i>Seine-et-Marne Environnement</i> explique qu'à l'aval de l'usine, il y a une forte cabanisation, consécutive à des habitats temporaires devenus définitifs. ■ Il constitue une zone de refuge pour les poissons avec la présence de frayères.
<p>9 Bras de la boule</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bras situé juste à l'aval du barrage de la Grande Bosse. Les fines issues du barrage ont comblé l'amont du bras. L'écoulement du barrage rejette en permanence le sable du côté droit. De plus, le batillage des péniches entraîne un effet de chasse qui envase l'amont du bras. L'entreprise Lafarge dispose d'un quai de chargement sur cet ancien méandre. Les sédiments apportés par cet effet sont enlevés par Lafarge qui est réglementairement tenu d'entretenir ce bras. Le bout du bras a été enroché par le carrier. ■ Il présente des berges en pente douce du côté des habitations et plus abruptes en rive droite. ■ Le chemin, qui y mène (côté Seine) composé d'une partie routière et d'une partie pédestre, est en cul-de-sac. Auparavant il était entretenu par VNF et aujourd'hui par les pêcheurs.

⁶ A cet égard, l'un des participants s'étonne que la Ville de Paris ne soit pas représentée au sein du comité de Pilotage, celle-ci étant très concernée du fait des captages d'eau.

⁷ Embâcles : Objets obstruant le cours d'eau (branchages, ...).



10 Bras du Vezoult	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce bras a été rescindé lors de la construction du barrage du Vezoult en 1992. Il a alors été rebouché artificiellement à l'amont. La connexion avec le bras 11 n'a plus lieu en été quand la ligne d'eau diminue. ▪ VNF explique que la réhabilitation de la passe à poissons du barrage du Vezoult est actuellement en cours d'étude, car elle est considérée comme non fonctionnelle. ▪ <i>Seine-et-Marne Environnement</i> mentionne la lecture difficile du paysage à cet endroit. Les éléments dominants du paysage sont les anciennes carrières et les étangs. Il y a peu de points de vue sur les méandres et de cheminement le long de ceux-ci. ▪ La <i>Réserve Naturelle Nationale de la Bassée</i> (RNN) mentionne la présence de Leucorrhine à large queue.
11 Bras du Vezoult	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce bras a été déconnecté il y a très longtemps par un rescindement naturel. ▪ Il ne fait pas partie du domaine public fluvial. D'une manière générale, se pose le problème du statut juridique des anciens méandres de la Seine. Complexité à prendre en compte. ▪ Les pentes de l'île sont abruptes. ▪ La RNN a mis en place des placettes⁸ d'étude pour un suivi forestier, ainsi qu'un suivi des oiseaux et des libellules.
12 -13	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Seine-et-Marne Environnement</i> explique que la presqu'île entre les deux bras forme une zone de calme pour les oiseaux. Mais la richesse en avifaune n'est pas exceptionnelle d'un point de vue écologique. ▪ Le bras n°13 présente un bassin de vitesse⁹ à l'entrée, peu fréquenté.

D'une manière générale, *Seine-et-Marne Environnement* précise qu'il y a des potentialités fortes pour les odonates dans tous les méandres, et en encore plus dans ceux qui sont le moins fréquentés (comme le bras 1). Cependant, les potentialités sont plus faibles pour les petits méandres en deçà d'une taille critique et lorsque ceux-ci sont très boisés (comme le bras 2).

D'autre part, le représentant du *Conseil Général* précise que pour l'instant aucun des méandres étudiés n'est inclus dans un Espace Naturel Sensible (ENS).

2.2. Éléments collectés sur les attentes des acteurs et les actions envisageables

Le tableau suivant synthétise les propositions formulées spécifiquement sur les différents secteurs :

Bras	Actions suggérées
1	<p>Pour l'ADCGE, ce bras mériterait de rester en l'état pour ses qualités de zone refuge. Il ne faudrait pas qu'il se comble complètement, mais il faut éviter les aménagements. Il présente des potentialités intéressantes en terme de frayères et pour la nidification des oiseaux car il y a peu d'intrusion.</p> <p><i>Seine-et-Marne Environnement</i> souligne qu'il peut être utile d'étudier la topographie au niveau de la déconnexion, le bras pouvant potentiellement être alimenté en crue avec des travaux légers.</p>
2	<p>Les acteurs s'accordent sur l'intérêt d'une valorisation de ce bras pour la pêche et l'importance de limiter son accès aux piétons afin de limiter l'effet de décharge publique. Cela serait aussi bénéfique pour les chasseurs. Il faut cependant prendre en compte le chemin qui dessert une propriété privée (située plus loin dans le bras 3).</p> <p>Les éventuels projets de valorisation des étangs de Belle Épine par le nouveau propriétaire seront à intégrer.</p>

⁸ Placette : surface délimitée et localisée avec précision, dans laquelle des suivis sont effectués plusieurs fois durant une période.

⁹ Bassin de vitesse : espace fluvial qui permet la pratique de sports nautiques de vitesse.



3 Bras de Belle Épine	<p>Une action est à mener à l'aval pour éviter que le bras ne se rebouche. Pour cela, <i>Seine-et-Marne Environnement</i> suggère d'envisager une reconnexion amont. Cependant, la <i>Fédération de Pêche</i> rappelle que si l'on veut maintenir une réserve de pêche on ne peut pas reconnecter à l'amont. La Fédération de pêche n'est pas favorable à la reconnexion mais elle est prête à faire des concessions sur ce bras en échange du maintien de zones de pêche ailleurs. Une idée pourrait être de reconnecter le méandre de façon temporaire pour certains niveaux de crues, via une buse¹⁰ ou un déversoir¹¹ par exemple.</p> <p>Pour tout aménagement envisageable, il faudra bien étudier le foncier dans ce méandre car une partie du terrain est privée. En ce qui concerne le cours d'eau, la partie aval appartient à VNF mais il faut voir si le reste est domanial.</p>
4 Bras de Gravon	<p>Une mise en valeur du cheminement pour accéder au bras, et le long de celui-ci est proposée.</p> <p><i>Seine-et-Marne Environnement</i> suggère d'intégrer les berges de Seine à l'aval du bras à l'étude afin d'améliorer l'aspect paysager des enrochements et de porter une réflexion sur la valorisation paysagère pour avoir une meilleure lecture du méandre. Il est proposé de contacter le CAUE¹² de Seine-et-Marne pour avoir un appui sur l'expertise paysagère.</p>
5 Bras de Balloy	<p>L'<i>ADCGE</i> mentionne la nécessité d'aménager les berges au point d'embarcation prévu pour les canoës, en concertation avec le maire de Gravon.</p>
6 Bras du Wagon	<p>L'<i>ADCGE</i> explique que le bras n'est pas intéressant en l'état et qu'il mériterait d'être revalorisé, en le reconnectant au 5. De plus, cela permettrait de rallonger la longueur du parcours de canoë prévu. La question d'une reconnexion est soulevée. Il est proposé soit une reconnexion à la Seine soit un court-circuit en passant par l'autre côté de l'étang, par la zone des Dix Arpents, afin de s'affranchir également de la problématique du passage des camions.</p> <p>Par ailleurs, <i>Seine-et-Marne Environnement</i> suggère de reconnecter le bras 6 à la Seine indirectement, par le biais d'une connexion avec le port de GSM. Ceci pourrait être intéressant pour le parcours de canoë car le site est déjà aménagé et constituerait un bon endroit pour la mise à l'eau, quand l'activité de GSM aura cessé. Cependant, VNF rappelle que GSM a sur ce site un centre de trituration qui devrait être conservé encore longtemps, et donc incompatible avec une activité canoë. En revanche une reconnexion hydraulique ne constituerait qu'un impact mineur sur l'activité de GSM.</p> <p>Qu'il s'agisse d'une reconnexion à la Seine ou au port de GSM, il faut prendre en compte le passage des camions, ce qui nécessiterait la construction d'une buse (envisageable) ou d'un pont (peu envisageable). Bien que la zone soit assez riche en faune, l'ADGCE n'est pas opposée au développement d'une activité canoë, mais sous réserve qu'elle soit encadrée. La possibilité de lier au canoë l'aspect de découverte et de pédagogie est évoquée, ainsi que la limitation des périodes de pratique du canoë afin de préserver le milieu au maximum.</p> <p>La <i>Communauté de communes de la Bassée</i> précise que des itinéraires pédestres et équestres sur les abords du bras sont en projet.</p>
Secteur 7-8-9	<p>Une discussion a été lancée sur la possibilité de reconnecter ces trois bras ensemble, hors Seine. La <i>Fédération de Pêche</i> y est défavorable car cela entraînera la disparition de la zone refuge du bras 7, et cela apporterait de la pollution non souhaitable. De plus, la connexion entre les bras 8 et 9 va entraîner les fines¹³ vers le bras 8, voire vers le 7 et donc un envasement potentiel ce qui n'est pas souhaitable pour la Fédération de Pêche.</p> <p>Pour <i>Seine-et-Marne Environnement</i>, une reconnexion présenterait un intérêt écologique.</p> <p>Le <i>CG 77</i> insiste sur l'idée qu'il ne faut pas systématiquement reconnecter.</p> <p>Les maîtres d'ouvrage rappellent que dans le cas d'une réouverture complète, il y a un risque de partage des débits et donc une diminution de la ligne d'eau, ce qui pourrait poser des problèmes de navigation. Cependant des solutions techniques peuvent consister à reconnecter les méandres entre eux et prévoir une réalimentation de la Seine plus ou moins importante en fonction des débits par l'intermédiaire de buses ou de seuils.</p>

¹⁰ Buse : Ouvrage circulaire permettant le passage d'un débit donné au travers d'un obstacle (ici les digues ayant déconnecté les anciens méandres).

¹¹ Déversoir : Organe intégré à un obstacle (ici les digues ayant déconnecté les mandres) par lequel l'eau peut se déverser au delà d'une certaine hauteur.

¹² CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Le CAUE est une association qui a pour but de promouvoir une architecture, un urbanisme et un environnement de qualité. Institué par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, il assure sur l'ensemble du département une fonction de service public auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers.

¹³ Fines : particules sédimentaire les plus petites (sables, limons, argiles).



<p>10 – 11 Secteur du Vezoult</p>	<p><i>Seine-et-Marne Environnement</i> soulève la possibilité de reconnecter le bras 10 afin de l'utiliser comme contournement du barrage pour les poissons, à l'instar de ce qui est envisagé à la boucle de la Grande Bosse. Mais VNF explique qu'il est situé trop loin du barrage pour qu'il y ait une reconnexion piscicole.</p> <p>L'EPTB Seine Grands Lacs pose la question de l'intérêt d'une reconnexion piscicole par l'amont. Selon <i>Seine-et-Marne Environnement</i>, cela dépend des endroits : il y a des zones refuges où la connexion uniquement temporaire est importante à maintenir, et des zones où une connexion permanente peut être utile pour le passage des poissons.</p> <p>La RNN souligne qu'elle n'a pas de projet particulier sur ce secteur et reste donc ouverte aux propositions. Cependant, la présence d'espèces particulières telle que la leucorrhine à large queue nécessite d'être prudent sur les reconnexions et d'envisager des simulations sur le devenir des espèces en fonction des débits réinjectés.</p> <p><i>Seine-et-Marne Environnement</i> insiste sur l'intérêt d'une valorisation paysagère de ce secteur. Il y a cependant peu de cheminements et les terrains sont essentiellement privés.</p> <p>La <i>Communauté de communes de la Bassée</i> précise qu'il n'y a pas de projet canoë sur ce secteur.</p>
<p>12 - 13</p>	<p>VNF pose la question de l'intérêt d'adoucir les berges à cet endroit pour inonder l'île. <i>Seine-et-Marne Environnement</i> explique qu'il vaut mieux ne pas trop retravailler la zone. Il y a notamment du saule buissonnant auquel il ne faut pas toucher.</p> <p>La présence du bassin de vitesse peut contraindre les possibilités d'action.</p>

D'une manière générale, *Seine-et-Marne Environnement* insiste sur la nécessité de **valorisation paysagère** de la plupart des méandres. Il est précisé que souvent on ne voit que la Seine canalisée, car il y a très peu de points de vue qui donnent sur les méandres. L'idée avancée est de maintenir certains méandres dans la « confidentialité » (c'est-à-dire à l'abri d'un accès immédiat) et d'en ouvrir d'autres à des activités touristiques, dans une optique de **tourisme « de récompense »**, dans l'idée que seules les personnes fournissant un effort (marche, canoë) pourront accéder aux bras.

Seine-et-Marne Environnement synthétise les attentes des acteurs présents en proposant que des **objectifs et des orientations soient définis en fonction de chaque bras**, en distinguant les méandres à orienter vers une fonction particulière (pêche, chasse, loisir, écologie, ...) et les zones multifonctionnelles. Une première typologie pourrait être proposée avant d'entamer des propositions d'actions plus précises.

3. CONCLUSIONS

L'EPTB Seine Grands Lacs ainsi que VNF remercie les personnes présentes pour leur participation active à cet atelier d'échanges. Les éléments abordés au cours de la réunion, notamment sur les différents usages potentiels des territoires examinés, viennent préciser de manière substantielle le diagnostic en cours de réalisation. Les pistes d'action envisagées durant de l'atelier sont également autant d'éléments qui viendront alimenter la réflexion du bureau d'études.

Cette phase de diagnostic se poursuivra avec la réalisation d'autres entretiens avec des acteurs du tourisme ainsi que des carriers et également avec la réalisation d'inventaires terrain.

L'atelier fera l'objet d'un compte rendu qui sera mis en ligne sur les sites internet des deux projets portés par l'EPTB et VNF.

Les différentes parties-prenantes de cette étude continueront d'être associées en fonction de l'avancement de celle-ci.



Maîtres d'ouvrage : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE ET EPTB SEINE GRANDS LACS
Intitulé de l'affaire : **Projet Bray-Nogent / Étude des anciens méandres de la Seine**
Nom du rédacteur : Camille-Léa PASSERIN / Lisa TESSIER (SAFEGE)
Date de la réunion : **17.05.2013**

ATELIER D'ÉCHANGES SUR LE DEVENIR DES ANCIENS MÉANDRES¹ DE LA SEINE

Présents :

VNF – Hugues LACOURT
EPTB SEINE GRANDS LACS – Claudine JOST, Amélie ASTRUC
EGIS EAU – Daniela CALVAR
ÉVASION BASSÉE MONTOIS – Jean-Claude BENOIST, Marcel LEGET, Alain BURKHARD
OFFICE DU TOURISME DE PROVINS – Jean-François ROBIN
SEINE ET MARNE TOURISME – Julie GIRARD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSÉE – Anne-Cécile BAILLY
MAIRE DE GRAVON – Francis BENOIT
MAIRE DE BALLOY – Rémi ANQUETIN
SAFEGE – Camille-Léa PASSERIN et Lisa TESSIER
ARTELIA – Virgile TOUCHET
AEI – Mathilde VASNIER, Florent RULLIER

Excusés :

Anne-Marie Charle, présidente de la Communauté de Communes de la Bassée
Paul Carriot, Garant de la concertation

¹ Il a été décidé que le terme de « délaissés » initialement utilisé serait définitivement abandonné au profit du terme « anciens méandres ».



COMPTE RENDU :

Le présent compte-rendu retrace les échanges qui ont eu lieu lors de la réunion organisée par Voies Navigables de France (VNF) et l'Établissement public territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs (SGL) le vendredi 17 avril 2013 à Bray-sur-Seine. L'objet de la réunion était de rassembler les acteurs du tourisme afin de définir leur vision des anciens méandres de la Seine et des projets à y développer.

Sont joints en annexe de ce compte-rendu, les différentes cartes situant les méandres étudiés ainsi que la feuille de présence.

ORDRE DU JOUR

- Présentation du contexte de l'étude, des objectifs et de la méthodologie envisagée pour les différentes phases.
- Échanges avec les acteurs sur leur vision des anciens méandres de la Seine : vision actuelle et réflexions sur le potentiel d'aménagements et les objectifs d'actions à y mener.

PRÉSENTATION DU PROJET, DU CONTEXTE ET DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Dans un premier temps, l'EPTB Seine Grand Lac et VNF, qui coprésidaient cet atelier sur les anciens méandres, introduisent la réunion en rappelant le contexte post débat public de l'étude des anciens méandres, ainsi que les objectifs de l'étude : avoir une vision globale et multithématique du devenir des anciens méandres de la Seine. Les objectifs de l'atelier sont rappelés, à savoir partager la connaissance du territoire des différents acteurs, et recueillir leur vision du devenir de ces anciens méandres. Il est rappelé que cet atelier fait suite à un premier atelier avec les acteurs de l'environnement qui s'était tenu le 3 avril 2013.

Hugues Lacourt rappelle le départ de Benjamin Airaud et précise son remplacement par Mathilde Lermينياux à partir de mi-juin.

SAFEGE présente ensuite la méthodologie prévue pour les différentes phases, ainsi que la zone d'étude.

ÉCHANGES SUR LES ANCIENS MÉANDRES

Dans un premier temps, le Maire de Gravon, *Évasion Bassée Montois*, et l'Office du Tourisme de Provins rappellent que le projet de parcours canoë sur deux secteurs concernés par la présente étude est déjà bien amorcé et font part de leur crainte de faire marche arrière avec ce projet plus global. Ils insistent sur leur volonté que ce projet aboutisse rapidement suite aux études et travaux menés pendant six ans sur ce sujet.

L'EPTB SGL précise que le projet de parcours canoë est considéré comme un projet distinct avec des échéances à court terme. Il fait partie de l'état initial de la présente étude qui a des objectifs plus larges et à plus long terme.

Évasion Bassée Montois est rassuré de l'engagement de VNF dans ce projet de développement touristique. Il est précisé que les concertations préalables ont abouti à la décision de proposer des parcours avec et sans encadrement et de préserver la zone entre Gravon et Balloy pour son intérêt écologique. L'association met en avant le fort potentiel des bras 6-7-8-9, décrits comme magnifiques, qu'il est dommage de ne pas rendre accessible également aux particuliers. Il est rappelé que l'ONEMA et les Fédérations de Pêche n'avaient pas été favorables à une intrusion humaine dans ce secteur très riche.



Le projet de Belle Épine ayant été mentionné par l'EPTB, le maire de Gravon a précisé que celui-ci ne serait pas abouti avant 3 ou 4 ans. Le maire de La Tombe doit être consulté pour avoir plus d'informations à ce sujet.

L'Office du tourisme de Provins explique qu'il y a de nombreuses initiatives en lien avec l'itinérance douce (parcours équestres, pédestres, de VTT/VTC,...) qui font l'unanimité. Le projet de parcours canoë est un point de départ pour lequel il y a une grande attente ; une concrétisation rapide est nécessaire.

Seine et Marne Tourisme apporte ensuite des détails concernant les projets des parcours VTT/VTC et équestres. Les études sur les parcours VTT/VTC et équestres ont été menées entre 2009 et 2012. Les coûts des aménagements ont été jugés trop élevés, en particulier à cause des coûts de la signalétique (70% du budget). Afin de réduire les coûts, il a été décidé de faire des aménagements numériques avec un balisage numérique renvoyant à des applications et à des fiches descriptives téléchargeables. 100 boucles ont été identifiées en Seine et Marne. La prochaine étape, entre juillet et octobre, est la sélection de 15 boucles, accompagnée d'un travail de terrain pour valider les boucles (2 ou 3 boucles seraient validées sur le territoire Bassée-Montois). La sélection se fera en fonction des aménagements de sécurité nécessaires, des contraintes foncières et de la motivation des acteurs locaux tels que les loueurs, et les hébergeurs. L'objectif est la mise en route des boucles à la saison prochaine (printemps 2014). Seine et Marne Tourisme précise aussi que le projet pourra bénéficier d'un appui financier du Conseil Général en cas de nécessité d'aménagements de sécurité. Seine et Marne Tourisme ajoute que l'étude VTT prenait déjà en compte les aires de halte existantes et insiste sur l'idée que ces premières boucles ont pour but d'impulser une dynamique sur le territoire, quitte à réaliser des aménagements et à définir d'autres boucles par la suite. Enfin, Seine et Marne Tourisme ajoute la possibilité d'interagir avec le projet de flash codes numériques de la Communauté de Communes de la Bassée.

La Communauté de Communes de la Bassée détaille le projet d'information par des outils numériques. Une borne interactive contenant des informations touristiques est prévue à Bray-sur-Seine. De plus des flashcodes sur les bâtiments sont prévus pour apporter des informations sur l'architecture, le patrimoine, les points de vue. Seine et Marne Tourisme précise que cet outil se basera sur le Système d'Information Touristique départemental ce qui permettra de créer des itinéraires à thèmes (églises, points de vue,...) reliant différents points à flash codes.

L'Office de tourisme de Provins apporte ensuite des éléments de détails sur les parcours équestres : 3 boucles ont été identifiées sur la zone d'étude, dont une boucle enfant et une boucle week-end avec hébergement. Les centres équestres ont été intégrés à l'étude. Ces boucles ont déjà été validées par les élus. Les coûts de ces boucles sont peu élevés.

Ainsi, l'Office du Tourisme de Provins souligne que les projets VTT/VTC et équestres sont avancés. Il est reprécisé que l'attente porte donc notamment aujourd'hui sur l'aboutissement des projets de parcours canoë. Il est ainsi demandé à Seine Grands Lacs et à VNF quelle aide ils peuvent apporter pour la mise en place de ces circuits.

Les aménagements et dispositions nécessaires à la mise en fonctionnement des parcours sont : l'accueil et le parking, la mise à l'eau, la signalisation, la sécurisation au niveau du barrage de Jaulnes, et l'encadrement pédagogique.

Si les aménagements sont difficiles pour VNF au niveau du barrage de Jaulnes, M. Léget suggère de commencer par la mise en place du parcours entre Bray-sur-Seine et Jaulnes. M. Benoist précise que la mise en place de bouées flottantes pour sécuriser le barrage est facile à mettre en œuvre. Évasion Bassée Montois rappelle qu'il y a une demande très forte pour la découverte de la nature et le canoë en particulier.



La *Communauté de Communes de la Bassée* rappelle que la restitution de l'étude JED sur les parcours canoë aura lieu le jeudi 23 mai, apportant ainsi des précisions sur les estimations financières du projet. L'*EPTB SGL* sera présent à cette réunion et évoque la possibilité de s'investir pour appuyer la concrétisation du projet si une demande est adressée. VNF sera également présent à cette restitution.

Concernant les aménagements à prévoir, *M. Burkhard*, souligne les difficultés de mise à l'eau des bateaux. Il précise que la cale de mise à l'eau de la Tombe, très bien positionnée pour un parcours de 2 heures sur les deux méandres, est vétuste et dangereuse en cas de pluie. La cale communale de Bray-sur-Seine est également bien située mais très penchée et donc difficile d'accès pour les bateaux. La cale du camping est également facile d'accès mais mal située car elle nécessite de faire un détour. A titre de comparaison, il précise que la commune de Saint-Mammès, à l'aval de Montereau possède trois cales communales réservées aux habitants de la commune et de la commune avoisinante. Il serait intéressé par la restauration de la cale de la Tombe et la diminution de la pente de la cale de Bray-sur-Seine. Il soulève également la question de l'aménagement d'une cale et de son entretien. VNF explique que l'aménagement d'une cale de mise à l'eau est soumis à convention pour occupation temporaire. La convention est délivrée par VNF et est à renouveler régulièrement. La convention peut être signée entre VNF et un particulier ou une collectivité, qui sont alors responsables de l'entretien de la cale. Ils sont ensuite en droit de privatiser l'accès à la mise à l'eau, dans le cas de la collectivité pour garantir un accès aux habitants par exemple.

M. Burkhard, qui possède un gîte de pêche, organise des promenades en bateau. Il parcourt généralement un circuit de deux heures, à partir de la mise à l'eau de la Tombe, sur les deux bras de Gravon et de Balloy. L'absence de connexion entre les bras de Gravon et Balloy l'oblige à faire l'aller-retour sur ces deux méandres. Une reconnexion entre les deux bras serait intéressante dans le cadre de cette activité. En revanche, une reconnexion entre les bras 5 et 6 ne présente pas d'intérêt pour son activité.

Évasion Bassée Montois précise que s'il s'agit de développer les activités, l'idéal serait de reconnecter tous les méandres pour faire l'aller dans un sens, et revenir par le canal de Bray à la Tombe. Cependant, les acteurs du tourisme ont conscience de la nécessité de respecter les différentes activités et d'équilibrer les usages.

L'association évoque un autre projet en suspens : la mise à disposition de bateaux électriques pour parcourir les méandres ou la Seine, si cela est permis par le débit du fleuve. Selon l'association, cette activité aurait beaucoup de succès. Par contre, il ne serait pas possible de faire évoluer ces bateaux dans la réserve naturelle de la Bassée.

Concernant les autres méandres :

- Méandres 10 et 11 : ils se situent dans la réserve, il n'y a pas de possibilité de développer l'activité canoë.
- Méandres 12 et 13 : un bassin à grande vitesse est déjà présent au niveau du méandre 13, il est donc difficile d'y développer d'autres activités.

Enfin, l'aspect paysager est abordé. Le *Maire de Balloy* explique que lorsque l'on traverse la commune de Balloy, on ne voit rien du paysage fluvial. Des parties du méandre sont accessibles mais cela reste très localisé, et principalement connu des pêcheurs. Le maire insiste sur la fermeture du paysage suite au rescindement des méandres. La nature ayant repris le dessus, elle ferme le paysage. *Seine-et-Marne Tourisme* confirme le problème de lisibilité du paysage pour le tourisme. Elle suggère la mise en place de sentiers de lecture du paysage pour pallier cette problématique. L'*Office du Tourisme de Provins* ajoute le problème du manque de communication sur le territoire de la Bassée, permettant de valoriser les espaces.



D'autres loisirs et projets sont abordés : dans le cadre du devenir du canal de Beaulieu après réalisation du nouveau canal à grand gabarit, le projet de développer l'aviron sur ce canal qui s'y prête bien de par sa forme rectiligne, la présence d'activités aériennes sur le territoire : ULM, aéromodélisme, montgolfière,

Le devenir du canal de Bray à la Tombe est également abordé. Aujourd'hui la nature a repris le dessus et le canal est essentiellement utilisé et entretenu par les pêcheurs. Les acteurs questionnent VNF sur les possibilités des collectivités locales. VNF précise que les réflexions sont en cours et qu'un transfert aux collectivités par une vente symbolique est une possibilité.

L'atelier se conclut par un rappel des échéances du projet par VNF.

Dans le cas de la poursuite du projet à l'issue de l'étape préliminaire en cours (selon la décision du Conseil d'Administration de VNF de fin juin prochain), la mise en service du canal à grand gabarit entre Bray et Nogent est envisagée à l'horizon 2020.

CONCLUSIONS

L'EPTB Seine Grands Lacs et VNF remercient les personnes présentes pour leur participation active à cet atelier d'échanges.

La priorité pour les acteurs de voir concrétiser le projet de canoë a bien été entendue et n'est pas remise en cause dans le cadre de ce projet. Les éléments abordés au cours de la réunion, notamment sur les différents projets de développement touristique, viennent alimenter le diagnostic en cours de réalisation et la réflexion du bureau d'études pour l'étape de propositions d'actions.

L'atelier fera l'objet d'un compte rendu qui sera diffusé aux acteurs.

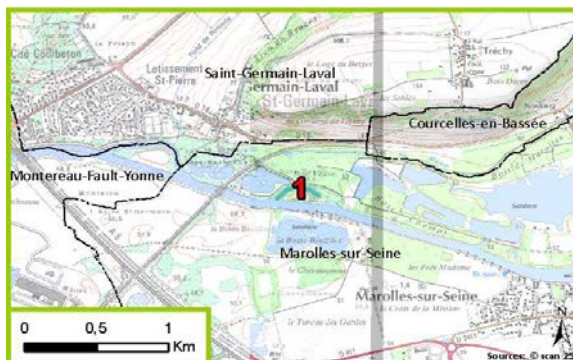
Les différentes parties-prenantes de cette étude continueront d'être associées en fonction de l'avancement de celle-ci.



ANNEXE 2 : FICHES TRONÇONS

LOCALISATION

Cours d'eau d'alimentation: La Seine
 Commune (s) : Marolles-sur-Seine
 Domanialité du bras : Non domanial
 Type de propriétaire : Entreprise / Association
 Coordonnées amont (Lambert 93) : X : 700 481,72 ; Y : 6 810 396,80
 Coordonnées aval (Lambert 93) : X : 700 190,63 ; Y : 6 810 371,79
 Longueur du tronçon (m) : 342
 Emplacement du lit : Naturel
 Date de visite : 23/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	30
Largeur plein bord (m) :	35
Hauteur d'eau (m) :	1,9
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Moyen
Type des berges :	Semi-artificielles
Type d'aménagement principal :	Enrochements libres
Type d'aménagement secondaire :	Tunage bois
Linéaire de berge aménagée (m) :	116
Pente :	Inclinée
Hauteur :	Moyenne
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Fort

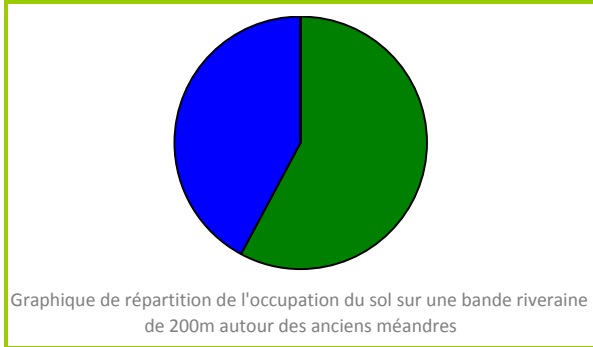
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	252	77	342	-
Largeur (m)	> 5	> 5	> 5	-
Densité :	Continue	Continue	Continue	-
Etat :	Bon	Bon	Bon	-
Ceinture d'hélophytes :	Non	Non	Non	-
Ombrage (%) :	< 20	< 20	< 20	-
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	-
Espèces dominantes herbacée :	Orties	Orties	Lierre	-
Arbustive :	Noisetier	Aulne	Saule	-
Arborée :	Saule	Aulne	Aulne	-
Diamètre des arbres (cm) :	20 - 40	20 - 40	20 - 40	-
Age de la ripisylve :	Vieillissant	Vieillissant	Vieillissant	-
Entretien de la ripisylve :	Aucun	Aucun	Aucun	-
Absence de ripisylve (m) :	14			2
Présence espèces invasives :	Non			Non
Espèce(s) concernée(s) :	-			-
				-
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	< 25		Type de végétation aquatique :	Hélophyte / Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	Iris pseudacorus, Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	58
Plan d'eau :	42
Parcs et jardins :	-
Plantations, peupleraies :	-
Prairies :	-
Cultures :	-
Sablière :	-
Zones urbaines :	-
Respect bandes enherbées (%) :	-



Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes / SIC :La Bassée
Protection réglementaire :	-
Zone d'inventaire :	ZICO :Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 2 :Vallée de la Seine entre Montereau et Melz sur Seine (Bassée)

Usages

Aucun usage n'a été observé lors du terrain ce qui s'explique par la difficulté d'accès au bras (occupation du sol riveraine = zone boisée et plan d'eau). La pêche, et la chasse de gibier d'eau y sont pratiqués, et le bras est fréquenté par les randonneurs.

CONNEXIONS



Connexion amont :	Non	Connexion aval :	Oui
Type de connexion amont :	-	Type de connexion aval :	Naturel

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Oui
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	0
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	0

DIAGNOSTIC HYDROECOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Fort
Au grossissement :	Moyen
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Fort
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Moyen

Attractivités :

Frayères :	Fort	Hydrophytes :	Faible
Caches / Abris :	Fort	Hélophytes :	Moyen
Système racinaire :	Moyen	Ripisylve :	Moyen

SYNTHÈSE

Le bras est petit avec des fonds variés il est en bon état. On ne distingue pas d'érosion au sein de l'annexe. Néanmoins une érosion est visible au niveau de la digue séparant la Seine du bras (amont). 16% des berges sont aménagées avec de petits enrochements libres, l'impact sur la continuité latérale est peu élevé.

Il présente un intérêt fort pour l'ichtyofaune. La présence d'hélophytes et d'hydrophytes ainsi que d'abris/caches (embâcles) permet la reproduction, le grossissement et le repos de la faune piscicole. La queue du bras pourrait présenter un habitat favorable à la reproduction du Brochet en cas de submersion.

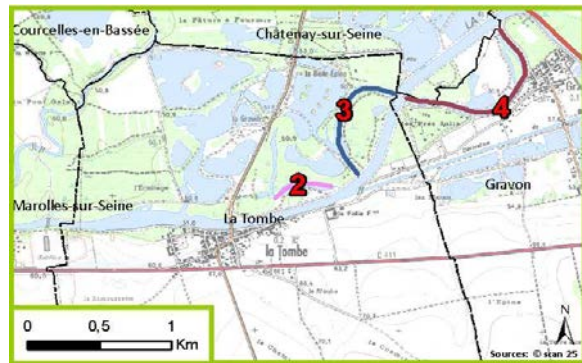
LOCALISATION

Cours d'eau d'alimentation: La Seine
Commune (s) : La Tombe

Domanialité du bras : Domanial
Type de propriétaire : État

Coordonnées amont (Lambert 93) X : 707 377,81
Y : 6 810 202,47
Coordonnées aval (Lambert 93) X : 706 985,80
Y : 6 810 111,73

Longueur du tronçon (m) : 430
Emplacement du lit : Naturel
Date de visite : 22/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	35
Largeur plein bord (m) :	40
Hauteur d'eau (m) :	2,3
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Bon
Type des berges :	Naturelles
Type d'aménagement principal :	-
Type d'aménagement secondaire :	-
Linéaire de berge aménagée (m) :	0
Pente :	Plate
Hauteur :	Basse
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Moyen

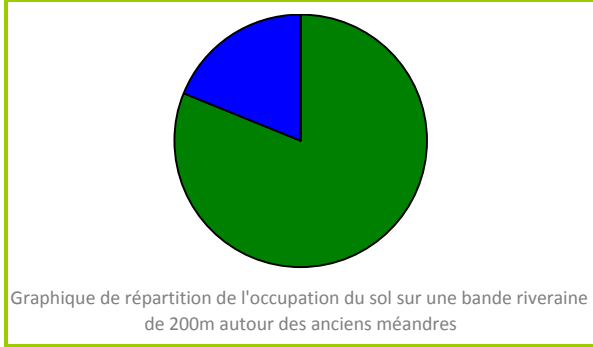
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	430	-	371	60
Largeur (m)	> 5	-	> 5	< 2
Densité :	Continue	-	Continue	Clairsemée
Etat :	Bon	-	Bon	Moyen
Ceinture d'hélophytes :	Oui	-	Oui	Non
Ombrage (%) :	< 20	-	< 20	< 20
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	-	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée
Espèces dominantes herbacée :	Orties	-	Orties	Orties
Arbustive :	Aulne	-	Saule	Saule
Arborée :	Saule	-	Aulne	Aulne
Diamètre des arbres (cm) :	10 - 20	-	20 - 40	20 - 40
Age de la ripisylve :	Intermédiaire	-	Vieillissant	Vieillissant
Entretien de la ripisylve :	Aucun	-	Aucun	Intense
Absence de ripisylve (m) :	0	-	Absence de ripisylve (%) :	0
Présence espèces invasives :	Non	-	Présence espèces indésirables :	Non
Espèce(s) concernée(s) :	-	-	Espèce(s) concernée(s) :	-
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	< 25	-	Type de végétation aquatique :	Hélophyte / Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	Carex elata, Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	81
Plan d'eau :	19
Parcs et jardins :	-
Plantations, peupleraies :	-
Prairies :	-
Cultures :	-
Sablière :	-
Zones urbaines :	-
Respect bandes enherbées (%) :	-



Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes
Protection réglementaire :	-
Zone d'inventaire :	ZICO : Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 1 : Rivière Auxence, de Châtenay-sur-Seine à la confluence / ZNIEFF 2 : Vallée de la Seine entre Montereau et Melz sur Seine (Bassée)

Usages

Lors de l'expertise de terrain il a été observé des embarcations possibles en canoë ainsi que plusieurs amarrages privés pour bateau. Des traces de camping sauvage ont aussi été relevées. La pêche y est pratiquée. Des sentiers de promenades peuvent être développés en rive gauche.

CONNEXIONS



Connexion amont :	Oui	Connexion aval :	Non
Type de connexion amont :	Buse	Type de connexion aval :	-

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
Buse pour la connexion amont	Non	Non	Non connue
-	-	-	-
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Oui
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	0
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	0

DIAGNOSTIC HYDROECOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Fort
Au grossissement :	Moyen
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Fort
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Moyen

Attractivités :

Frayères :	Fort	Hydrophytes :	Faible
Caches / Abris :	Moyen	Hélophytes :	Moyen
Système racinaire :	Moyen	Ripisylve :	Fort

SYNTHÈSE

Le bras est bon état et présente quelques érosions issues de la pression anthropique (station de pêche). Aucun aménagement de berge n'a été observé.

Il a un intérêt très fort pour l'ichtyofaune. La présence de Saule buissonnant sur plusieurs dizaines de mètres crée un habitat favorable à la reproduction des poissons phytophiles. Une partie du bras présente une zone de nourricerie intéressante pour certaines espèces de poissons.

LOCALISATION

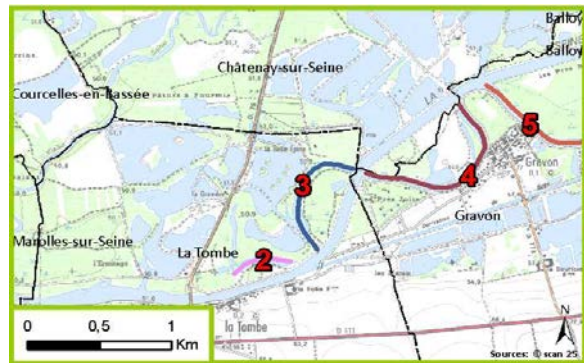
Cours d'eau d'alimentation: La Seine
Commune (s) : La Tombe

Domanialité du bras : Non domanial
Type de propriétaire : Entreprise

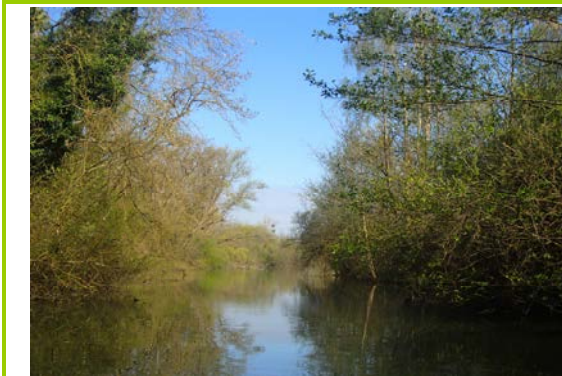
Coordonnées amont (Lambert 93)
X : 707 817,40
Y : 6 810 902,35

Coordonnées aval (Lambert 93)
X : 707 563,40
Y : 6 810 294,87

Longueur du tronçon (m) : 967
Emplacement du lit : Naturel
Date de visite : 23/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	40
Largeur plein bord (m) :	45
Hauteur d'eau (m) :	5,0
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Moyen
Type des berges :	Naturelles
Type d'aménagement principal :	Enrochements libres
Type d'aménagement secondaire :	-
Linéaire de berge aménagée (m) :	37
Pente :	Plate
Hauteur :	Basse
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Moyen

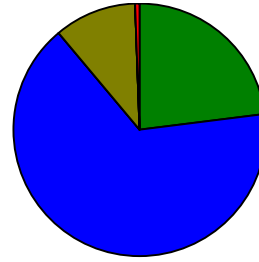
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	814	153	825	101
Largeur (m)	> 5	< 2	> 5	< 2
Densité :	Continue	Continue	Continue	Continue
Etat :	Bon	Bon	Bon	Bon
Ceinture d'hélophytes :	Oui	Non	Oui	Non
Ombrage (%) :	< 20	< 20	< 20	< 20
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée
Espèces dominantes herbacée :	Lierre	Orties	Orties	Orties
Arbustive :	Saule	Saule	Saule	Saule
Arborée :	Aulne	Saule	Aulne	Saule
Diamètre des arbres (cm) :	20 - 40	10 - 20	10 - 20	20 - 40
Age de la ripisylve :	Vieillissant	Intermédiaire	Intermédiaire	Vieillissant
Entretien de la ripisylve :	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Absence de ripisylve (m) :	0			0
Présence espèces invasives :	Non			Oui
Espèce(s) concernée(s) :	-			Peupliers
				-
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	< 25		Type de végétation aquatique :	Hélophyte / Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	Carex paniculata, Iris pseudacorus, Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	23
Plan d'eau :	66
Parcs et jardins :	-
Plantations, peupleraies :	11
Prairies :	-
Cultures :	-
Sablière :	-
Zones urbaines :	0
Respect bandes enherbées (%) :	-



Graphique de répartition de l'occupation du sol sur une bande riveraine de 200m autour des anciens méandres

Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes
Protection réglementaire :	Réserve de pêche de la noue de la Tombe sur tout le bras
Zone d'inventaire :	ZICO : Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 1 : Rivière Auxence, de Châtenay-sur-Seine à la confluence / ZNIEFF 2 : Vallée de la Seine entre Montereau et Melz sur Seine (Bassée)

Usages

Lors de l'expertise de terrain il a été observé des embarcations possibles en canoë ainsi que plusieurs amarrages privés pour bateau. Des traces de camping sauvage ont aussi été relevées. Ce bras fait partie d'une réserve de pêche sur tout son linéaire. Des sentiers de promenades peuvent être développés en rive gauche.

CONNEXIONS

Connexion amont



Connexion aval



Connexion amont :	Non	Connexion aval :	Oui
Type de connexion amont :	-	Type de connexion aval :	Naturel

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
Buse pour la connexion amont	Non	Non	Non connue
Pont pour la connexion aval	Oui	Oui	Pas de chute
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Oui
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	0
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	0

DIAGNOSTIC HYDROECOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Fort
Au grossissement :	Fort
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Fort
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Moyen

Attractivités :

Frayères :	Moyen	Hydrophytes :	Faible
Caches / Abris :	Moyen	Hélophytes :	Moyen
Système racinaire :	Fort	Ripisylve :	Fort

SYNTHÈSE

Le bras est peu profond à l'aval. 2% des berges sont aménagées en enrochements libres, l'impact sur la continuité latérale est très faible.

Il a un intérêt très fort pour l'ichtyofaune. Il présente à la fois des herbiers favorables à la reproduction de la faune piscicole ainsi qu'une zone de faible profondeur propice au grossissement des espèces.

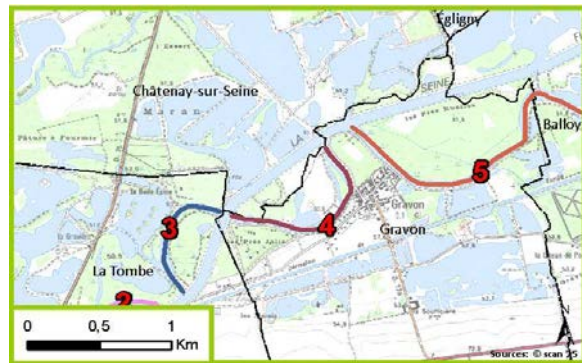
LOCALISATION

Cours d'eau d'alimentation: La Seine
Commune (s) : Chatenay-sur-Seine, Gravon

Domanialité du bras : Non domanial
Type de propriétaire : Commune / Particuliers

Coordonnées amont X : 708 553,95
(Lambert 93) Y : 6 811 384,36
Coordonnées aval X : 707 902,00
(Lambert 93) Y : 6 810 868,00

Longueur du tronçon (m) : 1 371
Emplacement du lit : Naturel
Date de visite : 11/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	25
Largeur plein bord (m) :	30
Hauteur d'eau (m) :	3,0
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Moyen
Type des berges :	Semi-artificielles
Type d'aménagement principal :	Enrochements libres
Type d'aménagement secondaire :	Palplanches métalliques
Linéaire de berge aménagée (m) :	571
Pente :	Verticale
Hauteur :	Moyenne
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Moyen

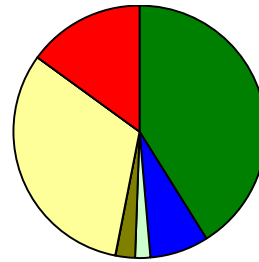
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	793	578	353	338
Largeur (m)	2 à 5	< 2	< 2	2 à 5
Densité :	Continue	Continue	Continue	Continue
Etat :	Bon	Bon	Bon	Bon
Ceinture d'hélophytes :	Non	Non	Non	Non
Ombrage (%) :	< 20	< 20	< 20	< 20
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée
Espèces dominantes herbacée :	Lierre	Lierre	Lierre	Lierre
Arbustive :	Saule	Saule	Saule	Saule
Arborée :	Saule	Aulne	Aulne	Saule
Diamètre des arbres (cm) :	20 - 40	20 - 40	> 40	20 - 40
Age de la ripisylve :	Vieillissant	Vieillissant	Vieux	Vieillissant
Entretien de la ripisylve :	Léger	Léger	Léger	Léger
Absence de ripisylve (m) :	51			2
Présence espèces invasives :	Non			Oui
Espèce(s) concernée(s) :	-			Peupliers
				-
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	< 25		Type de végétation aquatique :	Hélophyte / Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	Carex paniculata, Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	41
Plan d'eau :	7
Parcs et jardins :	2
Plantations, peupleraies :	3
Prairies :	-
Cultures :	32
Sablière :	-
Zones urbaines :	15
Respect bandes enherbées (%) :	100



Graphique de répartition de l'occupation du sol sur une bande riveraine de 200m autour des anciens méandres

Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes
Protection réglementaire :	Réserve de pêche de la noue Gravon en amont du bras
Zone d'inventaire :	ZICO : Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 1 : Rivière Auxence, de Châtenay-sur-Seine à la confluence / ZNIEFF 2 : Vallée de la Seine entre Montereau et Melz sur Seine (Bassée)

Usages

Lors de l'expertise de terrain il a été observé des embarcations possibles en canoë ainsi que plusieurs amarrages privés pour bateau. Ce bras contient une réserve de pêche sur l'amont. Le reste du bras est pêché, mais il n'est pas chassé. La promenade en rive gauche, intégrée à un sentier de petite randonnée, peut être revalorisée sous forme pédagogique.

CONNEXIONS

Connexion amont



Connexion aval



Connexion amont :	Oui	Connexion aval :	Oui
Type de connexion amont :	Buse	Type de connexion aval :	Naturel

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
Buse pour la connexion amont	Non	Non	Non connue
-	-	-	-
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Oui
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	2
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	1

DIAGNOSTIC HYDROÉCOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Fort
Au grossissement :	Fort
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Moyen
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Moyen

Attractivités :

Frayères :	Moyen	Hydrophytes :	Faible
Caches / Abris :	Moyen	Hélophytes :	Moyen
Système racinaire :	Moyen	Ripisylve :	Fort

SYNTHÈSE

Le bras présente des érosions issues de la pression anthropique en rive gauche. 21% des berges sont aménagées avec des enrochements libres et des palplanches métalliques ce qui est très néfaste d'un point de vue écologique. En effet ces aménagements rompent la continuité latérale et diminuent les zones refuges pour la faune provoquant une banalisation des habitats.

Cependant le bras a un intérêt très fort pour l'ichtyofaune. La Noue de Gravon qui fait partie du bras est classée en réserve de pêche et présente une zone de nurserie intéressante pour certaines espèces de poissons. Les habitats favorables à la faune piscicole sont situés principalement en rive droite du fait d'une pression anthropique nulle.

LOCALISATION

Cours d'eau d'alimentation: La Seine
Commune (s) : Gravon, Balloy

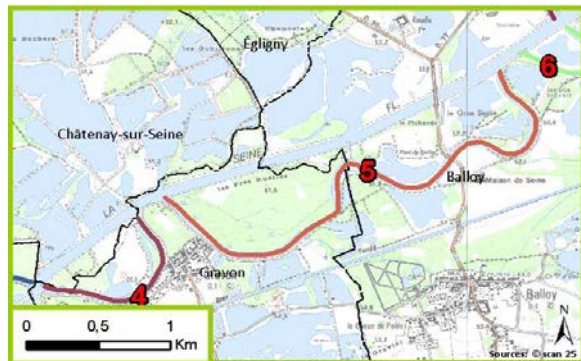
Domanialité du bras : Partiellement domanial
Type de propriétaire : Association / État / Entreprise / Agence de l'eau

Coordonnées amont (Lambert 93)
X : 711 072,01
Y : 6 812 492,14

Coordonnées aval (Lambert 93)
X : 708 736,68
Y : 6 811 536,08

Longueur du tronçon (m) : 4 013

Emplacement du lit : Naturel
Date de visite : 19/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	40
Largeur plein bord (m) :	45
Hauteur d'eau (m) :	3,6
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Moyen
Type des berges :	Semi-artificielles
Type d'aménagement principal :	Enrochements libres
Type d'aménagement secondaire :	Gabions
Linéaire de berge aménagée (m) :	1 223
Pente :	Inclinée
Hauteur :	Moyenne
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Fort

Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	1 132	724	1 684	659
Largeur (m)	> 5	> 5	> 5	< 2
Densité :	Continue	Continue	Continue	Continue
Etat :	Bon	Bon	Bon	Moyen
Ceinture d'hélophytes :	Non	Non	Non	Non
Ombrage (%) :	< 20	< 20	< 20	< 20
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée
Espèces dominantes herbacée :	Lierre	Lierre	Lierre	Orties
Arbustive :	Saule	Aubépine	Noisetier	Noisetier
Arborée :	Aulne	Aulne	Aulne	Saule
Diamètre des arbres (cm) :	20 - 40	> 40	10 - 20	10 - 20
Age de la ripisylve :	Vieillissant	Vieux	Intermédiaire	Intermédiaire
Entretien de la ripisylve :	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Absence de ripisylve (m) :	68			1
Présence espèces invasives :	Non			Oui
Espèce(s) concernée(s) :	Élodée de Nuttall			Peupliers Oui

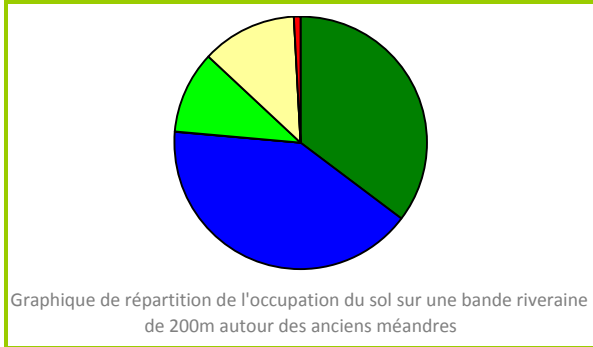
Végétation aquatique

Taux de recouvrement (%) :	< 25	Type de végétation aquatique :	Hélophyte / Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	<i>Potamogeton perfoliatus, Carex paniculata, Carex elata, Carex acuta, Carex acutiformis, Carex riparia, Elodea nuttallii, Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum</i>		

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	35
Plan d'eau :	41
Parcs et jardins :	-
Plantations, peupleraies :	-
Prairies :	10
Cultures :	12
Sablière :	-
Zones urbaines :	1
Respect bandes enherbées (%) :	100



Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes / SIC :La Bassée
Protection réglementaire :	APB : Héronnière de Gravon / Réserve de pêche de Gravon en aval du bras
Zone d'inventaire :	ZICO :Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 1 :Héronnière de Balloy et Héronnière de Gravon / ZNIEFF 2 :Vallée de la Seine entre Montereau et Melz sur Seine (Bassée)

Usages

Lors de l'expertise de terrain il a été observé des embarcations possibles en canoë ainsi que plusieurs amarrages privés pour bateau. Ce bras fait partie d'un parcours de pêche et contient une réserve de pêche en aval. La randonnée est pratiquée, à l'aval notamment, en rive gauche. La chasse est pratiquée à l'intérieur des boucles. Des sentiers de promenades pédagogiques peuvent être aménagés

CONNEXIONS



Connexion amont :	Non	Connexion aval :	Oui
Type de connexion amont :	-	Type de connexion aval :	Naturel

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
Passerelle (Connexion affluent)	Oui	Oui	Pas de chute
Pont traversant le méandre	Oui	Oui	Pas de chute
Pont (connexion affluent)	Oui	Oui	Pas de chute

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Oui
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	0
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	1

DIAGNOSTIC HYDROECOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Fort
Au grossissement :	Fort
Au repos :	Fort

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Fort
Phyto-lithophile :	Fort
Lithophile :	Fort

Attractivités :

Frayères :	Fort	Hydrophytes :	Moyen
Caches / Abris :	Fort	Hélophytes :	Moyen
Système racinaire :	Fort	Ripisylve :	Fort

SYNTHÈSE

La commune de Gravon exerce une pression anthropique sur les berges provoquant des points ponctuels d'érosions. 15% des berges sont aménagées en enrochements libres et gabions, ce qui engendre un impact sur la continuité latérale. Une espèce invasive a été observée sur ce bras : l'Elodée de Nutall, son développement doit être surveillé avec une attention accrue.

Le bras présente un intérêt très fort pour l'ichtyofaune. La présence de nombreux herbiers et d'une ripisylve affleurante composée de branches immergées offre des habitats favorables à la reproduction des espèces phytophiles. De nombreux embâcles (arbres morts dans l'eau) procurent des caches pour de nombreuses espèces. Des secteurs de faibles profondeurs créent des zones de nourricerie et de frayères pour les espèces lithophiles.

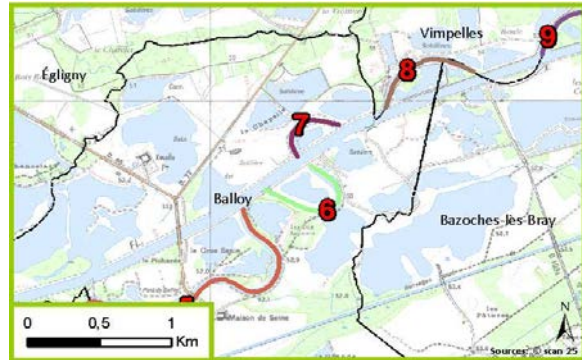
LOCALISATION

Cours d'eau d'alimentation: La Seine
Commune (s) : Balloy

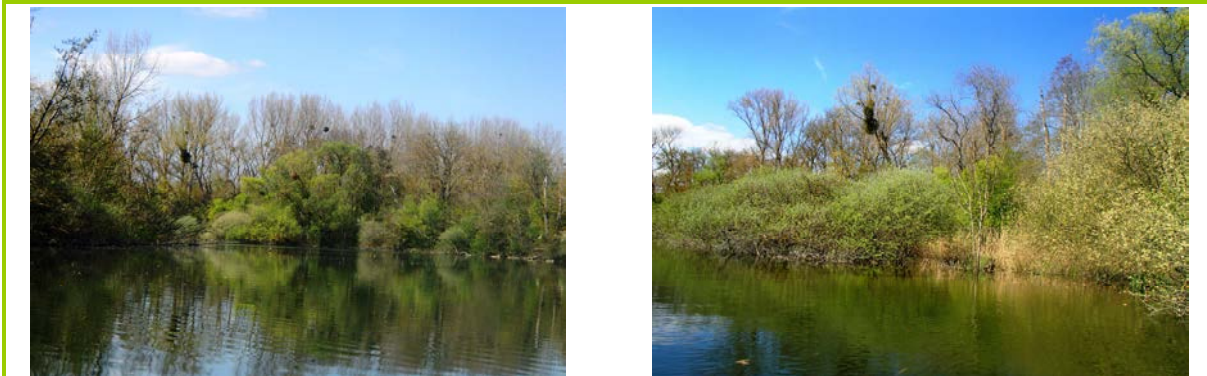
Domanialité du bras : Non domanial
Type de propriétaire : Particuliers

Coordonnées amont (Lambert 93) X : 711 542,57
Y : 6 812 819,11
Coordonnées aval (Lambert 93) X : 711 221,96
Y : 6 812 636,37

Longueur du tronçon (m) : 929
Emplacement du lit : Naturel
Date de visite : 22/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	35
Largeur plein bord (m) :	40
Hauteur d'eau (m) :	2,8
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Moyen
Type des berges :	Semi-artificielles
Type d'aménagement principal :	Enrochements libres
Type d'aménagement secondaire :	-
Linéaire de berge aménagée (m) :	422
Pente :	Inclinée
Hauteur :	Moyenne
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Fort

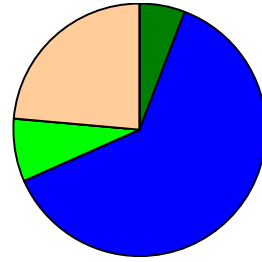
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	375	243	467	461,937
Largeur (m)	> 5	> 5	> 5	2 Ó 5
Densité :	Continue	Continue	Continue	Continue
Etat :	Bon	Bon	Bon	Bon
Ceinture d'hélophytes :	Non	Oui	Non	Oui
Ombrage (%) :	< 20	< 20	< 20	< 20
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée
Espèces dominantes herbacée :	Orties	Orties	Orties	Orties
Arbustive :	Saule	Saule	Aulne	Aulne
Arborée :	Aulne	Saule	Aulne	Saule
Diamètre des arbres (cm) :	10 - 20	10 - 20	20 - 40	> 40
Age de la ripisylve :	Intermédiaire	Intermédiaire	Vieillissant	Vieux
Entretien de la ripisylve :	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Absence de ripisylve (m) :	0			0
Absence de ripisylve (%) :				0
Présence espèces invasives :	Non			Non
Espèce(s) concernée(s) :	-			-
				-
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	< 25		Type de végétation aquatique :	Hélophyte / Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	Carex elata, Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	6
Plan d'eau :	62
Parcs et jardins :	0
Plantations, peupleraies :	0
Prairies :	8
Cultures :	0
Sablère :	24
Zones urbaines :	0
Respect bandes enherbées (%) :	0



Graphique de répartition de l'occupation du sol sur une bande riveraine de 200m autour des anciens méandres

Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes
Protection réglementaire :	-
Zone d'inventaire :	ZICO : Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 2 : Vallée de la Seine entre Montereau et Melz sur Seine (Bassée)

Usages

Lors de l'expertise de terrain il a été observé des embarcations possibles en canoë ainsi que plusieurs amarrages privés pour bateau. Ce bras fait partie d'un parcours de pêche sur tout son linéaire. La chasse de gibier d'eau y est pratiquée. La promenade en rive gauche peut être revalorisée sous forme pédagogique.

CONNEXIONS

Connexion amont



Connexion aval



Connexion amont :	Non	Connexion aval :	Oui
Type de connexion amont :	-	Type de connexion aval :	Naturel

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
Pont (Connexion à la Seine)	Oui	Oui	Pas de chute
-	-	-	-
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Oui
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	0
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	0

DIAGNOSTIC HYDROECOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Fort
Au grossissement :	Moyen
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Fort
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Moyen

Attractivités :

Frayères :	Fort	Hydrophytes :	Moyen
Caches / Abris :	Fort	Hélophytes :	Faible
Système racinaire :	Fort	Ripisylve :	Fort

SYNTHÈSE

Le bras du Wagon est en bon état. Les érosions existantes sont issues de la pression anthropique (station de pêche). Cependant 23% des berges sont aménagées en enrochements libres ce qui est néfaste d'un point de vue écologique. En effet ces aménagements rompent la continuité latérale et diminuent les zones refuges pour la faune provoquant une banalisation des habitats.

Cependant la totalité du bras présente un intérêt très fort pour l'ichtyofaune. Il est composé d'herbiers aquatiques et de zones de faible profondeur (rive droite) favorables à la reproduction des espèces phytophiles et lithophiles. De nombreux secteurs sont intéressants en cas de submersion pour la reproduction du Brochet.

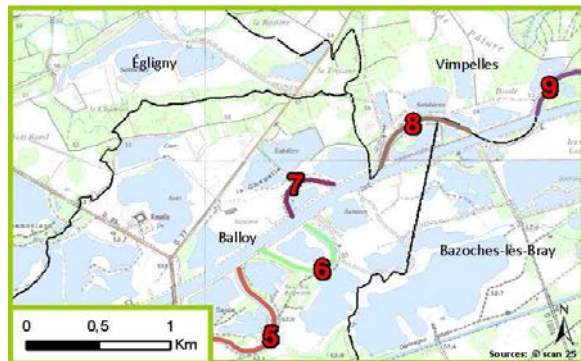
LOCALISATION

Cours d'eau d'alimentation: La Seine
Commune (s) : Balloy

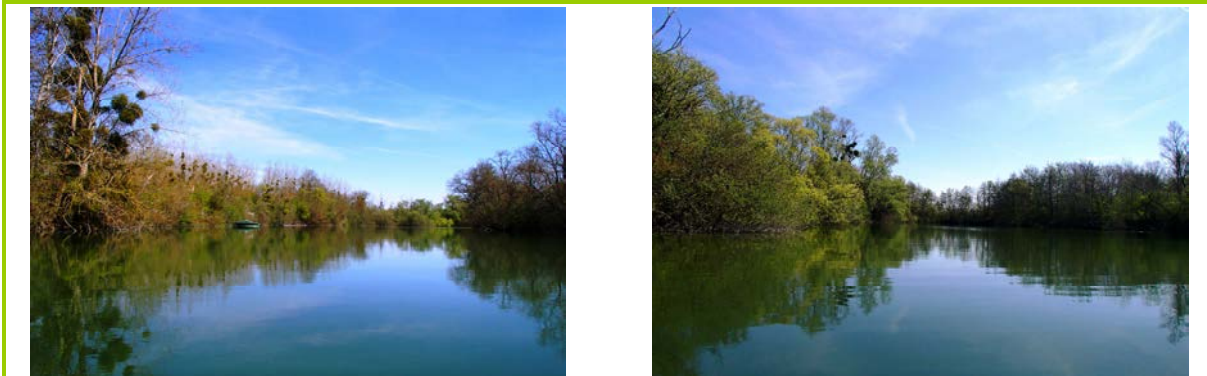
Domanialité du bras : Non domanial
Type de propriétaire : Entreprise / Particuliers

Coordonnées amont (Lambert 93) X : 711 733,59
Y : 6 813 126,48
Coordonnées aval (Lambert 93) X : 711 446,94
Y : 6 812 882,70

Longueur du tronçon (m) : 552
Emplacement du lit : Naturel
Date de visite : 22/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	35
Largeur plein bord (m) :	40
Hauteur d'eau (m) :	2,7
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Moyen
Type des berges :	Semi-artificielles
Type d'aménagement principal :	Enrochements libres
Type d'aménagement secondaire :	-
Linéaire de berge aménagée (m) :	220
Pente :	Inclinée
Hauteur :	Moyenne
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Moyen

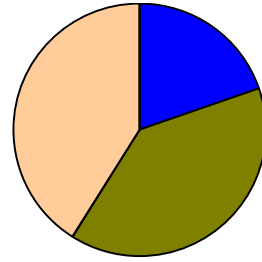
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	314	238	552	-
Largeur (m)	2 à 5	> 5	> 5	-
Densité :	Continue	Continue	Continue	-
Etat :	Bon	Bon	Bon	-
Ceinture d'hélophytes :	Non	Oui	Non	-
Ombrage (%) :	< 20	< 20	< 20	-
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	-
Espèces dominantes herbacée :	Orties	Orties	Orties	-
Arbustive :	Aulne	Aulne	Aulne	-
Arborée :	Aulne	Saule	Aulne	-
Diamètre des arbres (cm) :	10 - 20	20 - 40	10 - 20	-
Age de la ripisylve :	Intermédiaire	Vieillissant	Intermédiaire	-
Entretien de la ripisylve :	Léger	Aucun	Aucun	-
Absence de ripisylve (m) :	0			0
Présence espèces invasives :	Non			Oui
Espèce(s) concernée(s) :	-			Peuplier
				-
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	< 25		Type de végétation aquatique :	Hélophyte / Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	-
Plan d'eau :	20
Parcs et jardins :	-
Plantations, peupleraies :	39
Prairies :	-
Cultures :	-
Sablère :	41
Zones urbaines :	-
Respect bandes enherbées (%) :	-



Graphique de répartition de l'occupation du sol sur une bande riveraine de 200m autour des anciens méandres

Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes
Protection réglementaire :	-
Zone d'inventaire :	ZICO : Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 1 : Vallée de la Seine entre Montereau et Melz sur Seine (Bassée)

Usages

Lors de l'expertise de terrain il a été observé des embarcations possibles en canoë ainsi que plusieurs amarrages privés pour bateau. Ce bras fait partie d'un parcours de pêche sur tout son linéaire et une hutte de chasse se situe au milieu. La promenade semble difficile à aménager sur ce secteur.

CONNEXIONS

Connexion amont



Connexion aval



Connexion amont :	Non	Connexion aval :	Oui
Type de connexion amont :	-	Type de connexion aval :	Naturel

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Oui
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	1
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	0

DIAGNOSTIC HYDROECOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Moyen
Au grossissement :	Moyen
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Moyen
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Moyen

Attractivités :

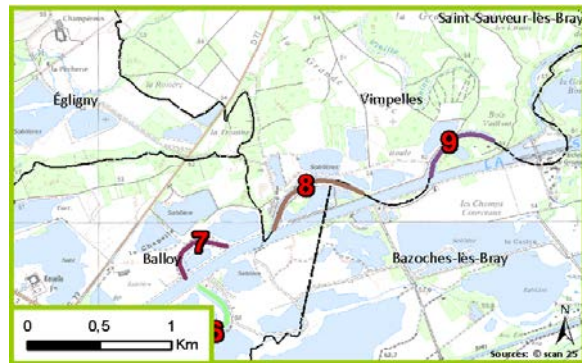
Frayères :	Moyen	Hydrophytes :	Moyen
Caches / Abris :	Fort	Hélophytes :	Faible
Système racinaire :	Moyen	Ripisylve :	Fort

SYNTHÈSE

Le bras présente des érosions issues de la pression anthropique (station de pêche et embarcations). 20% des berges sont aménagées par des petits enrochements libres, ce qui engendre un impact sur la continuité latérale. La totalité du bras présente un intérêt fort pour l'ichtyofaune. Il est composé d'un herbier aquatique assez dense ainsi que de branches immergées favorables à la reproduction d'espèces phytophiles.

LOCALISATION

Cours d'eau d'alimentation: La Seine
Commune (s) : Vimpelles, Balloy, Bazoches-lès-Bray
Domanialité du bras : Non domanial
Type de propriétaire : Particuliers / Commune
Coordonnées amont (Lambert 93) X : 712 676,84 Y : 6 813 525,59
Coordonnées aval (Lambert 93) X : 712 060,50 Y : 6 813 252,71
Longueur du tronçon (m) : 841
Emplacement du lit : Naturel
Date de visite : 18/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	35
Largeur plein bord (m) :	40
Hauteur d'eau (m) :	2,7
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Moyen
Type des berges :	Semi-artificielles
Type d'aménagement principal :	Enrochements libres
Type d'aménagement secondaire :	Palplanche métallique
Linéaire de berge aménagée (m) :	134
Pente :	Inclinée
Hauteur :	Haute
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Faible

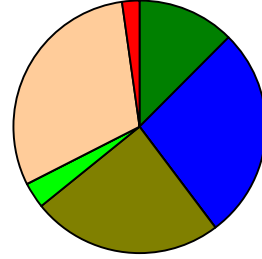
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	313	256	651	190
Largeur (m)	> 5	2 à 5	> 5	> 5
Densité :	Continue	Continue	Continue	Continue
Etat :	Bon	Bon	Bon	Moyen
Ceinture d'hélophytes :	Non	Non	Non	Non
Ombrage (%) :	< 20	< 20	< 20	< 20
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Arborescente
Espèces dominantes herbacée :	Lierre	Lierre	Lierre	-
Arbustive :	Aulne	Aubépine	Saule	-
Arborée :	Aulne	Aulne	Aulne	Aulne
Diamètre des arbres (cm) :	20 - 40	10 - 20	10 - 20	> 40
Age de la ripisylve :	Vieillissant	Intermédiaire	Intermédiaire	Vieux
Entretien de la ripisylve :	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Absence de ripisylve (m) :	52			3
Présence espèces invasives :	Oui			Non
Espèce(s) concernée(s) :	Érable Negundo			-
				-
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	< 25		Type de végétation aquatique :	Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	13
Plan d'eau :	27
Parcs et jardins :	-
Plantations, peupleraies :	24
Prairies :	3
Cultures :	-
Sablière :	30
Zones urbaines :	2
Respect bandes enherbées (%) :	-



Graphique de répartition de l'occupation du sol sur une bande riveraine de 200m autour des anciens méandres

Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes
Protection réglementaire :	-
Zone d'inventaire :	ZICO : Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 2 : Vallée de la Seine entre Montereau et Melz sur Seine (Bassée)

Usages

Lors de l'expertise de terrain il a été observé plusieurs amarrages privés pour bateau ainsi que des maisons et une sablière en rive droite. Ce bras fait partie d'un parcours de pêche sur tout son linéaire et une hutte de chasse se situe au milieu. Une sablière donne sur le méandre. Le caractère privé du bras rend l'aménagement de promenade très difficile à mettre en œuvre.

CONNEXIONS

Connexion amont



Connexion aval



Connexion amont :	Oui	Connexion aval :	Oui
Type de connexion amont :	Naturel	Type de connexion aval :	Naturel

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Oui
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	1
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	1

DIAGNOSTIC HYDROÉCOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Moyen
Au grossissement :	Moyen
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Moyen
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Faible

Attractivités :

Frayères :	Faible	Hydrophytes :	Moyen
Caches / Abris :	Moyen	Hélophytes :	-
Système racinaire :	Faible	Ripisylve :	Faible

SYNTHÈSE

Le bras est soumis à une pression anthropique modérée du fait de plusieurs stations de pêche et d'embarcations. 8% des berges sont aménagées avec des enrochements libres et des palplanches métalliques ce qui est néfaste d'un point de vue écologique. En effet ces aménagements rompent la continuité latérale et diminuent les zones refuges pour la faune provoquant une banalisation des habitats. Une espèce invasive a été observée sur ce bras : l'Érable Negundo, son développement doit être surveillé avec une attention accrue. La totalité du bras présente un intérêt moyen pour l'ichtyofaune. La queue du bras présente des herbiers assez dense favorables à la reproduction d'espèces phytophiles. Le caractère particulièrement lentique permet une eau plus chaude propice au grossissement de certaines espèces piscicoles.

LOCALISATION

Cours d'eau d'alimentation: La Seine
 Commune (s) : Vimpelles, Bazoches-lès-Bray

Domanialité du bras : Non domanial
 Type de propriétaire : Entreprise / Particuliers / Commune

Coordonnées amont (Lambert 93)
 X : 713 589,27
 Y : 6 813 920,72

Coordonnées aval (Lambert 93)
 X : 713 149,98
 Y : 6 813 653,03

Longueur du tronçon (m) : 630
 Emplacement du lit : Naturel
 Date de visite : 22/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	30
Largeur plein bord (m) :	35
Hauteur d'eau (m) :	3,5
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Moyen
Type des berges :	Semi-artificielles
Type d'aménagement principal :	Enrochements libres
Type d'aménagement secondaire :	-
Linéaire de berge aménagée (m) :	54
Pente :	Verticale
Hauteur :	Haute
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Moyen

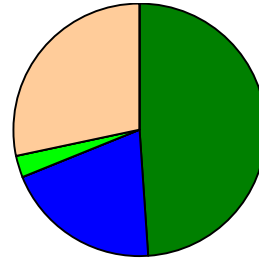
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	425	120	383	246
Largeur (m)	> 5	> 5	> 5	> 5
Densité :	Continue	Continue	Continue	Discontinue
Etat :	Bon	Bon	Moyen	Moyen
Ceinture d'hélophytes :	Non	Non	Non	Non
Ombrage (%) :	< 20	< 20	< 20	< 20
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée
Espèces dominantes herbacée :	Orties	Orties	Orties	Orties
Arbustive :	Aulne	Aulne	Aulne	Aulne
Arborée :	Aulne	Saule	Aulne	Aulne
Diamètre des arbres (cm) :	20 - 40	20 - 40	20 - 40	20 - 40
Age de la ripisylve :	Vieillissant	Vieillissant	Vieillissant	Vieillissant
Entretien de la ripisylve :	Aucun	Aucun	Aucun	Léger
Absence de ripisylve (m) :	0			0
Présence espèces invasives :	Oui			Non
Espèce(s) concernée(s) :	Élodée de Nuttall			-
				-
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	25 - 50		Type de végétation aquatique :	Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	Elodea nuttallii, Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	49
Plan d'eau :	20
Parcs et jardins :	-
Plantations, peupleraies :	-
Prairies :	3
Cultures :	-
Sablière :	28
Zones urbaines :	-
Respect bandes enherbées (%) :	-



Graphique de répartition de l'occupation du sol sur une bande riveraine de 200m autour des anciens méandres

Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes
Protection réglementaire :	-
Zone d'inventaire :	ZICO : Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 2 : Vallée de la Seine entre Montereau et Melz sur Seine (Bassée)

Usages

Lors de l'expertise de terrain il a été observé plusieurs amarrages privés pour bateau ainsi qu'une maison en rive gauche et une sablière en rive droite. Ce bras fait partie d'un parcours de pêche sur tout son linéaire. Une sablière donne sur le méandre. Le caractère privé du bras rend l'aménagement de promenade très difficile à mettre en œuvre.

CONNEXIONS

Connexion amont



Connexion aval



Connexion amont :	Non	Connexion aval :	Oui
Type de connexion amont :	-	Type de connexion aval :	Naturel

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Oui	Présence de déchets :	Oui
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	0
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	0

DIAGNOSTIC HYDROECOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Fort
Au grossissement :	Fort
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Fort
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Moyen

Attractivités :

Frayères :	Fort	Hydrophytes :	Fort
Caches / Abris :	Faible	Hélophytes :	-
Système racinaire :	Moyen	Ripisylve :	Faible

SYNTHÈSE

Le bras est utilisé comme zone de chargement par l'exploitation de gravières à proximité. Des points d'érosion sont observés du fait du batillage provoqué par les bateaux. 4% des berges sont aménagées en enrochements libres, l'impact sur la continuité latérale est peu élevé. Une espèce invasive a été observée sur ce bras : l'Elodée de Nutall, son développement doit être surveillé.

Le bras présente un intérêt fort pour l'ichtyofaune. La queue du bras présente des herbiers denses favorables à la reproduction d'espèces phytophiles. Le caractère particulièrement lentique permet une eau plus chaude propice au grossissement de certaines espèces piscicoles. Le boisement alluvial en amont est intéressant en cas de submersion régulière (zone de reproduction et de nourricerie).

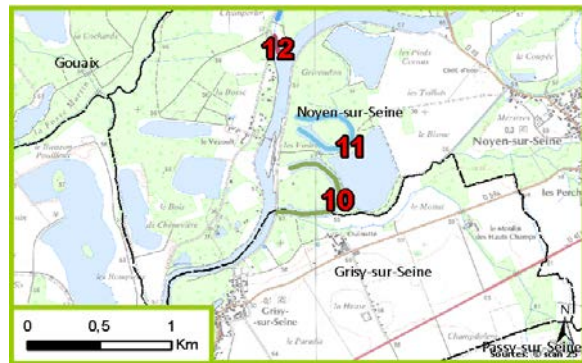
LOCALISATION

Cours d'eau d'alimentation : La Seine
 Commune (s) : Grisy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine

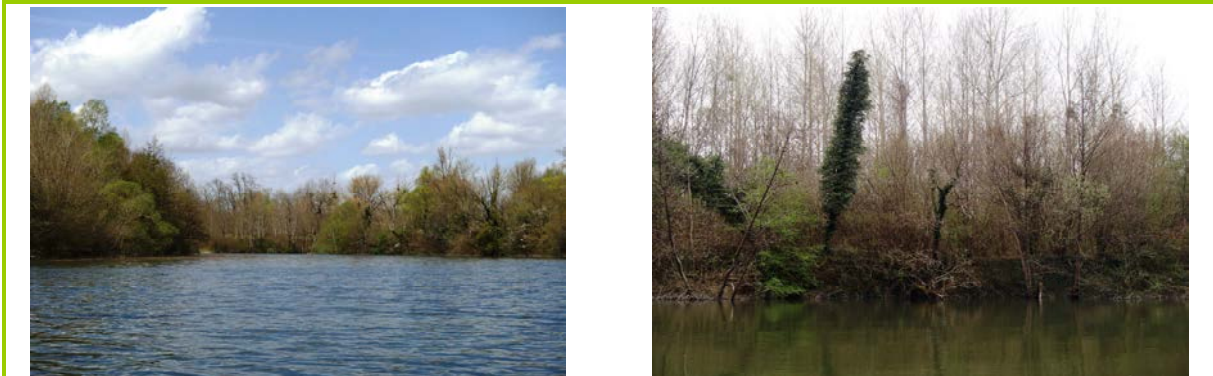
Domanialité du bras : Non connu
 Type de propriétaire : Non connu

Coordonnées amont (Lambert 93) : X : 723 966,74
 Y : 6 816 529,46
 Coordonnées aval (Lambert 93) : X : 723 879,80
 Y : 6 816 198,69

Longueur du tronçon (m) : 1 001
 Emplacement du lit : Naturel
 Date de visite : 18/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	40
Largeur plein bord (m) :	45
Hauteur d'eau (m) :	3,5
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Bon
Type des berges :	Naturelles
Type d'aménagement principal :	-
Type d'aménagement secondaire :	-
Linéaire de berge aménagée (m) :	0
Pente :	Plate
Hauteur :	Basse
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Moyen

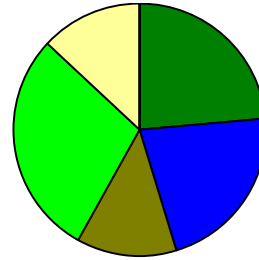
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	565	436	503	498
Largeur (m)	> 5	> 5	> 5	> 5
Densité :	Continue	Continue	Continue	Continue
Etat :	Moyen	Bon	Bon	Bon
Ceinture d'hélophytes :	Non	Non	Non	Non
Ombrage (%) :	< 20	< 20	< 20	< 20
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée
Espèces dominantes herbacée :	Orties	Orties	Lierre	Orties
Arbustive :	Aubépine	Aubépine	Aulne	Aubépine
Arborée :	Aulne	Aulne	Aulne	Aulne
Diamètre des arbres (cm) :	> 40	20 - 40	20 - 40	20 - 40
Age de la ripisylve :	Vieux	Vieillissant	Vieillissant	Vieillissant
Entretien de la ripisylve :	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Absence de ripisylve (m) :	0			0
Présence espèces invasives :	Non			Oui
Espèce(s) concernée(s) :	-			Peupliers
				-
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	< 25	Type de végétation aquatique :	Hydrophyte	
Espèce(s) concernée(s) :	Iris pseudacorus, Utricularia australis, Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	24
Plan d'eau :	21
Parcs et jardins :	-
Plantations, peupleraies :	13
Prairies :	29
Cultures :	13
Sablière :	-
Zones urbaines :	-
Respect bandes enherbées (%) :	100



Graphique de répartition de l'occupation du sol sur une bande riveraine de 200m autour des anciens méandres

Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes / SIC :La Bassée
Protection réglementaire :	Réserve nationale de la Bassée
Zone d'inventaire :	ZICO :Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 1 :Étang de Noyen-sur-Seine /ZNIEFF 2 :La Bassée amont

Usages

Lors de l'expertise de terrain il a été observé plusieurs amarrages privés pour bateau. Ce bras fait partie d'un parcours de pêche sur tout son linéaire. Un sentier de promenade existe entre ce bras et le bras du Vezoult 2, en revanche l'aménagement de promenade en bordure de bras semble difficile à mettre en œuvre.

CONNEXIONS

Connexion amont



Connexion aval



Connexion amont :	Non	Connexion aval :	Oui
Type de connexion amont :	-	Type de connexion aval :	Naturel

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
Pont pour la connexion aval	Oui	Oui	Pas de chute
-	-	-	-
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Oui
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	0
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	0

DIAGNOSTIC HYDROECOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Faible
Au grossissement :	Faible
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Faible
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Faible

Attractivités :

Frayères :	Faible	Hydrophytes :	Moyen
Caches / Abris :	Moyen	Hélophytes :	-
Système racinaire :	Moyen	Ripisylve :	Moyen

SYNTHÈSE

Le bras présente des érosions issues de la pression anthropique (station de pêche et embarcations). Aucun aménagement de berge n'a été observé.

La totalité du bras présente un intérêt moyen pour l'ichtyofaune. Comparé aux autres bras, celui-ci à un intérêt limité pour la faune piscicole. Il présente peu d'habitats favorables à la reproduction des espèces piscicoles, hormis la présence de quelques herbiers. Néanmoins, celui est rattaché hydrauliquement au bras n°11 qui présente un intérêt très fort. Toutefois, la continuité écologique entre les 2 bras reste très limitée.

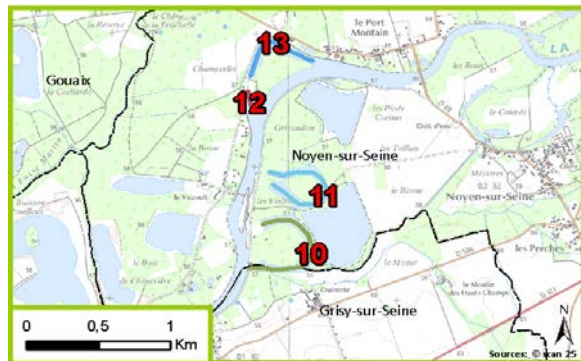
LOCALISATION

Cours d'eau d'alimentation : La Seine
Commune (s) : Noyen-sur-Seine

Domanialité du bras : Non connu
Type de propriétaire : Non connu

Coordonnées amont (Lambert 93) : X : 724 014,47
Y : 6 816 921,45
Coordonnées aval (Lambert 93) : X : 724 033,92
Y : 6 816 824,19

Longueur du tronçon (m) : 962
Emplacement du lit : Naturel
Date de visite : 18/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	35
Largeur plein bord (m) :	40
Hauteur d'eau (m) :	2,8
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Bon
Type des berges :	Naturelles
Type d'aménagement principal :	-
Type d'aménagement secondaire :	-
Linéaire de berge aménagée (m) :	0
Pente :	Inclinée
Hauteur :	Moyenne
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Moyen

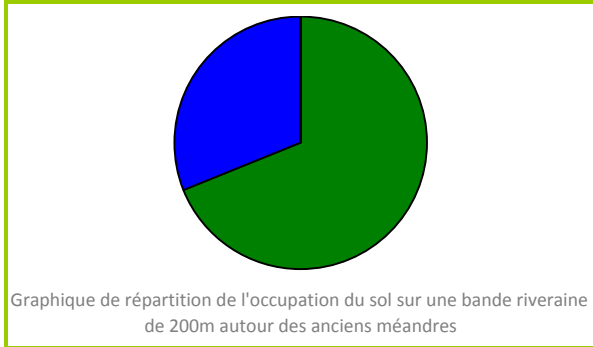
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	962	-	850	112
Largeur (m)	> 5	-	> 5	> 5
Densité :	Continue	-	Continue	Continue
Etat :	Bon	-	Bon	Bon
Ceinture d'hélophytes :	Oui	-	Oui	Non
Ombrage (%) :	< 20	-	< 20	< 20
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	-	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée
Espèces dominantes herbacée :	Lierre	-	Lierre	Lierre
Arbustive :	Aulne	-	Aulne	Aulne
Arborée :	Aulne	-	Aulne	Aulne
Diamètre des arbres (cm) :	20 - 40	-	20 - 40	20 - 40
Age de la ripisylve :	Vieillissant	-	Vieillissant	Vieillissant
Entretien de la ripisylve :	Aucun	-	Aucun	Aucun
Absence de ripisylve (m) :	0	-	Absence de ripisylve (%) :	0
Présence espèces invasives :	Non	-	Présence espèces indésirables :	Oui
Espèce(s) concernée(s) :	-	-	Espèce(s) concernée(s) :	Peupliers Conifères
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	25 - 50	Type de végétation aquatique :		Hélophyte / Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	<i>Carex sp., Myriophyllum spicatum, Utricularia australis, Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum</i>			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	69
Plan d'eau :	31
Parcs et jardins :	-
Plantations, peupleraies :	-
Prairies :	-
Cultures :	-
Sablière :	-
Zones urbaines :	-
Respect bandes enherbées (%) :	-



Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes / SIC :La Bassée
Protection réglementaire :	Réserve nationale de la Bassée
Zone d'inventaire :	ZICO :Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 1 :La Bassée amont / ZNIEFF 2 :Étang de Noyen-sur-Seine

Usages

Aucun usage n'a été observé lors du terrain ce qui s'explique par la difficulté d'accès au bras (occupation du sol riveraine = zone boisée). La chasse de gibier d'eau y est pratiquée. Un sentier de promenade existe entre ce bras et le bras du Vezoult 1, en revanche l'aménagement de promenade en bordure de bras semble très difficile à mettre en œuvre.

CONNEXIONS

Connexion amont



Connexion aval



Connexion amont :	Non	Connexion aval :	Non
Type de connexion amont :	-	Type de connexion aval :	-

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
Grille et buse pour la connexion avec le bras 10	Non	Non	Non connue
-	-	-	-
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Oui
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	0
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	0

DIAGNOSTIC HYDROECOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Fort
Au grossissement :	Fort
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Fort
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Moyen

Attractivités :

Frayères :	Fort	Hydrophytes :	Fort
Caches / Abris :	Fort	Hélophytes :	Moyen
Système racinaire :	Fort	Ripisylve :	Fort

SYNTHÈSE

Le bras subit une pression anthropique très faible n'altérant pas les berges. Aucun aménagement de berge n'a été observé. Le bras étant déconnecté à la Seine, il ne subit aucune altération hydromorphologique. Il présente un intérêt très fort pour l'ichtyofaune. Le bras n'est pas connecté directement à la Seine. Néanmoins il communique hydrauliquement avec le bras n°10 mais la continuité écologique reste très limitée. Le bras présente une richesse d'habitats aquatiques et piscicoles exceptionnelles avec la présence de nombreux herbiers et de nombreuses zones de bas fonds favorables à la reproduction de nombreuses espèces phytophiles et lithophiles.

LOCALISATION

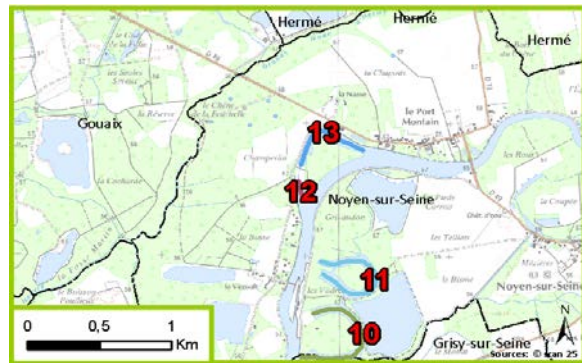
Cours d'eau d'alimentation: La Seine
Commune (s) : Noyen-sur-Seine

Domianialité du bras : Non connu
Type de propriétaire : Non connu

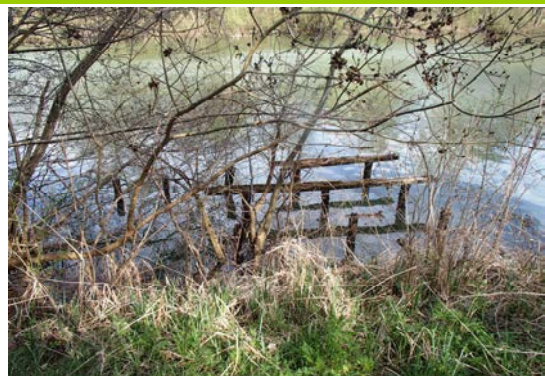
Coordonnées amont (Lambert 93)
X : 723 860,80
Y : 6 817 529,65

Coordonnées aval (Lambert 93)
X : 723 889,69
Y : 6 817 394,39

Longueur du tronçon (m) : 138
Emplacement du lit : Naturel
Date de visite : 18/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	30
Largeur plein bord (m) :	35
Hauteur d'eau (m) :	2,0
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Bon
Type des berges :	Naturelles
Type d'aménagement principal :	-
Type d'aménagement secondaire :	-
Linéaire de berge aménagée (m) :	0
Pente :	Inclinée
Hauteur :	Moyenne
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Faible

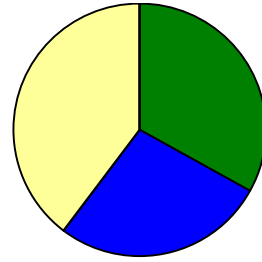
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	138	-	138	-
Largeur (m)	< 2	-	> 5	-
Densité :	Discontinue	-	Continue	-
Etat :	Moyen	-	Bon	-
Ceinture d'hélophytes :	Oui	-	Oui	-
Ombrage (%) :	< 20	-	< 20	-
Strate :	Herbacée Arbustive	-	Herbacée Arbustive	-
	Arborée	-	Arborée	-
Espèces dominantes herbacée :	Orties	-	Orties	-
Arbustive :	Aulne	-	Saule	-
Arborée :	Aulne	-	Frêne	-
Diamètre des arbres (cm) :	10 - 20	-	10 - 20	-
Age de la ripisylve :	Intermédiaire	-	Intermédiaire	-
Entretien de la ripisylve :	Léger	-	Aucun	-
Absence de ripisylve (m) :	0	-	Absence de ripisylve (%) :	0
Présence espèces invasives :	Non	-	Présence espèces indésirables :	Non
Espèce(s) concernée(s) :	-	-	Espèce(s) concernée(s) :	-
				-
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	25 - 50		Type de végétation aquatique :	Hélophyte / Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	Nuphar lutea, Ceratophyllum demersum			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	33
Plan d'eau :	27
Parcs et jardins :	-
Plantations, peupleraies :	-
Prairies :	-
Cultures :	40
Sablière :	-
Zones urbaines :	-
Respect bandes enherbées (%) :	100



Graphique de répartition de l'occupation du sol sur une bande riveraine de 200m autour des anciens méandres

Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes
Protection réglementaire :	-
Zone d'inventaire :	ZICO : Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 2 : La Bassée amont

Usages

Lors de l'expertise de terrain il a été observé plusieurs amarrages privés pour bateau. Ce bras ne fait pas partie d'un parcours de pêche mais des pêcheurs ont été observés. Un sentier de grande randonnée longe le bras en rive droite.

CONNEXIONS

Connexion amont



Connexion aval



Connexion amont :	Non	Connexion aval :	Oui
Type de connexion amont :	-	Type de connexion aval :	Naturel

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Non
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	0
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	0

DIAGNOSTIC HYDROECOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Faible
Au grossissement :	Faible
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Faible
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Faible

Attractivités :

Frayères :	Faible	Hydrophytes :	Faible
Caches / Abris :	Faible	Hélophytes :	Faible
Système racinaire :	Moyen	Ripisylve :	Moyen

SYNTHÈSE

Le bras présente des érosions issues de la pression anthropique (station de pêche et embarcations). Aucun aménagement de berge n'a été observé.

Il présente un intérêt moyen à faible pour l'Ichtyofaune. Il ne présente pas d'herbier aquatique majeur ainsi que de zone de repos.

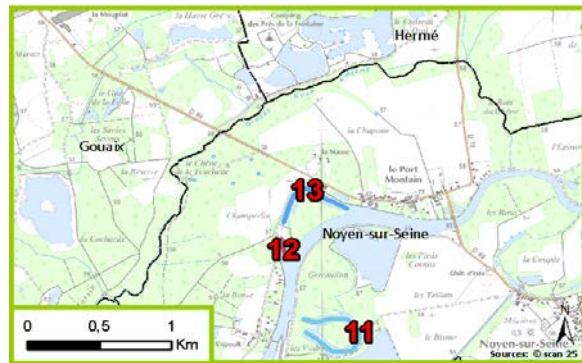
LOCALISATION

Cours d'eau d'alimentation : La Seine
 Commune (s) : Noyen-sur-Seine

Domanialité du bras : Non connu
 Type de propriétaire : Non connu

Coordonnées amont (Lambert 93) : X : 724 316,69
 Y : 6 817 758,86
 Coordonnées aval (Lambert 93) : X : 723 878,22
 Y : 6 817 647,39

Longueur du tronçon (m) : 642
 Emplacement du lit : Naturel
 Date de visite : 18/04/2013



ILLUSTRATIONS



CARACTERISTIQUES

Lit mineur

Largeur du lit mouillé (m) :	40
Largeur plein bord (m) :	45
Hauteur d'eau (m) :	2,8
Facès d'écoulement dominant :	Chenal lentique
Granulométrie dominante :	Sables / Cailloux
Granulométrie accessoire :	Pierres / Blocs
Etendue du colmatage (%) :	> 60
Nature du colmatage :	Vase

Berges

État des berges :	Moyen
Type des berges :	Semi-artificielles
Type d'aménagement principal :	Palplanches métalliques
Type d'aménagement secondaire :	-
Linéaire de berge aménagée (m) :	109
Pente :	Plate
Hauteur :	Basse
Stabilité des berges :	Stables
Existence de sous berges (%) :	Moyen

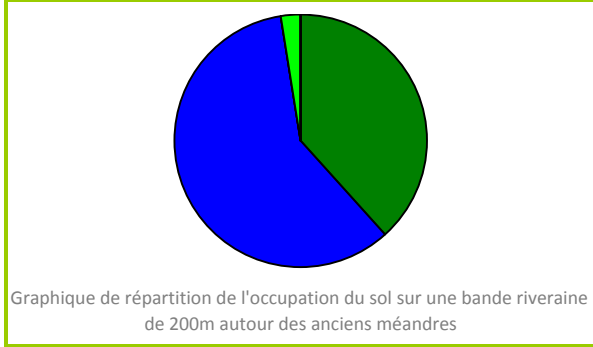
Ripisylve

	Rive droite		Rive gauche	
	Dominante	Accessoire	Dominante	Accessoire
Linéaire concerné (m) :	274	237	328	314
Largeur (m)	< 2	< 2	> 5	> 5
Densité :	Clairsemée	Discontinue	Continue	Continue
Etat :	Moyen	Moyen	Bon	Bon
Ceinture d'hélophytes :	Oui	Oui	Oui	Non
Ombrage (%) :	< 20	< 20	< 20	< 20
Strate :	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée	Herbacée Arbustive Arborée
Espèces dominantes herbacée :	Roseau	Roseau	Lierre	Lierre
Arbustive :	Saule	Saule	Aulne	Noisetier
Arborée :	Aulne	Aulne	Aulne	Frêne
Diamètre des arbres (cm) :	10 - 20	10 - 20	10 - 20	20 - 40
Age de la ripisylve :	Intermédiaire	Intermédiaire	Intermédiaire	Vieillissant
Entretien de la ripisylve :	Léger	Léger	Aucun	Aucun
Absence de ripisylve (m) :	0			0
Présence espèces invasives :	Non			Non
Espèce(s) concernée(s) :	-			-
Végétation aquatique				
Taux de recouvrement (%) :	< 25		Type de végétation aquatique :	Hélophyte / Hydrophyte
Espèce(s) concernée(s) :	<i>Carex paniculata, Filipendula ulmaria, Phragmites australis, Nuphar lutea</i>			

OCCUPATION DU SOL

Occupation des sols (%) cumul rive droite rive gauche

Zone boisée :	38
Plan d'eau :	59
Parcs et jardins :	-
Plantations, peupleraies :	-
Prairies :	3
Cultures :	-
Sablière :	-
Zones urbaines :	-
Respect bandes enherbées (%) :	-



Patrimoine naturel

Protection contractuelle :	ZPS : Bassée et plaines adjacentes
Protection réglementaire :	-
Zone d'inventaire :	ZICO : Bassée et plaines adjacentes / ZNIEFF 2 : La Bassée amont

Usages

Lors de l'expertise de terrain il a été observé plusieurs amarrages privés pour bateau ainsi qu'une maison en rive droite. Une route, incluse dans un sentier de grande randonnée longe le bras en rive droite. Un bassin de vitesse pour la pratique du ski nautique est présent à l'amont du bras.

CONNEXIONS

Connexion amont



Connexion aval



Connexion amont :	Oui	Connexion aval :	Non
Type de connexion amont :	Naturel	Type de connexion aval :	-

FACTEURS D'ALTERATION DU MILIEU

Ouvrages hydrauliques

Type	Continuité piscicole	Continuité sédimentaire	Hauteur de chute
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Autres causes d'altération

Embâcles problématiques :	Non	Présence de déchets :	Non
Érosions problématiques :	Non	Présence de rejet :	0
Linéaire correspondant (m) :	0	Présence de prise d'eau :	0

DIAGNOSTIC HYDROECOLOGIQUE

Espèces protégées / patrimoniales potentielles :

Anguille, Bouvière, Brochet, Loche de rivière

Habitats favorables :

À la reproduction :	Faible
Au grossissement :	Faible
Au repos :	Moyen

Habitats de reproduction :

Phytophile :	Faible
Phyto-lithophile :	Moyen
Lithophile :	Faible

Attractivités :

Frayères :	Faible	Hydrophytes :	Faible
Caches / Abris :	Faible	Hélophytes :	Faible
Système racinaire :	Moyen	Ripisylve :	Moyen

SYNTHÈSE

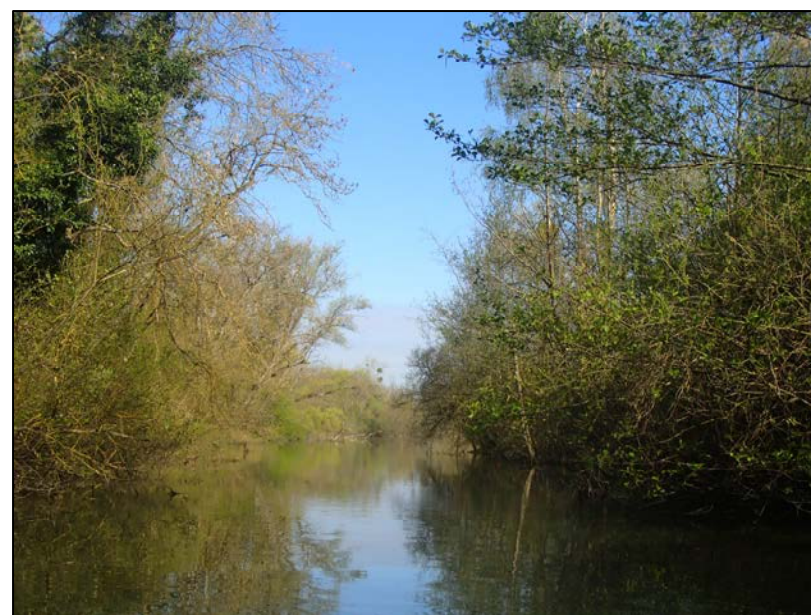
La rive droite du bras présente des érosions issues de la pression anthropique. 8% des berges sont aménagées avec des palplanches métalliques ce qui est néfaste d'un point de vue écologique. En effet ces aménagements rompent la continuité latérale et diminuent les zones refuges pour la faune provoquant une banalisation des habitats.

Le bras présente un intérêt moyen pour l'ichtyofaune. Il est composé de quelques herbiers aquatiques et une ripisylve affleurante avec des branches immergées (rive gauche) permettant la reproduction des espèces phytophiles. Une petite noue pouvant être utilisée comme zone de nourricerie et de repos est présente.

ANNEXE 3 : ATLAS CARTOGRAPHIQUE



13DHF009
VERSION n°1
Juin 2013



Atlas cartographique 1 Impacts et aménagements

*Projet de mise à grand gabarit de la liaison
fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-
Seine*

**Études préliminaires - Lot n°2 : Études
des anciens
méandres de la Seine**



Atlas 1 : Impacts et aménagements

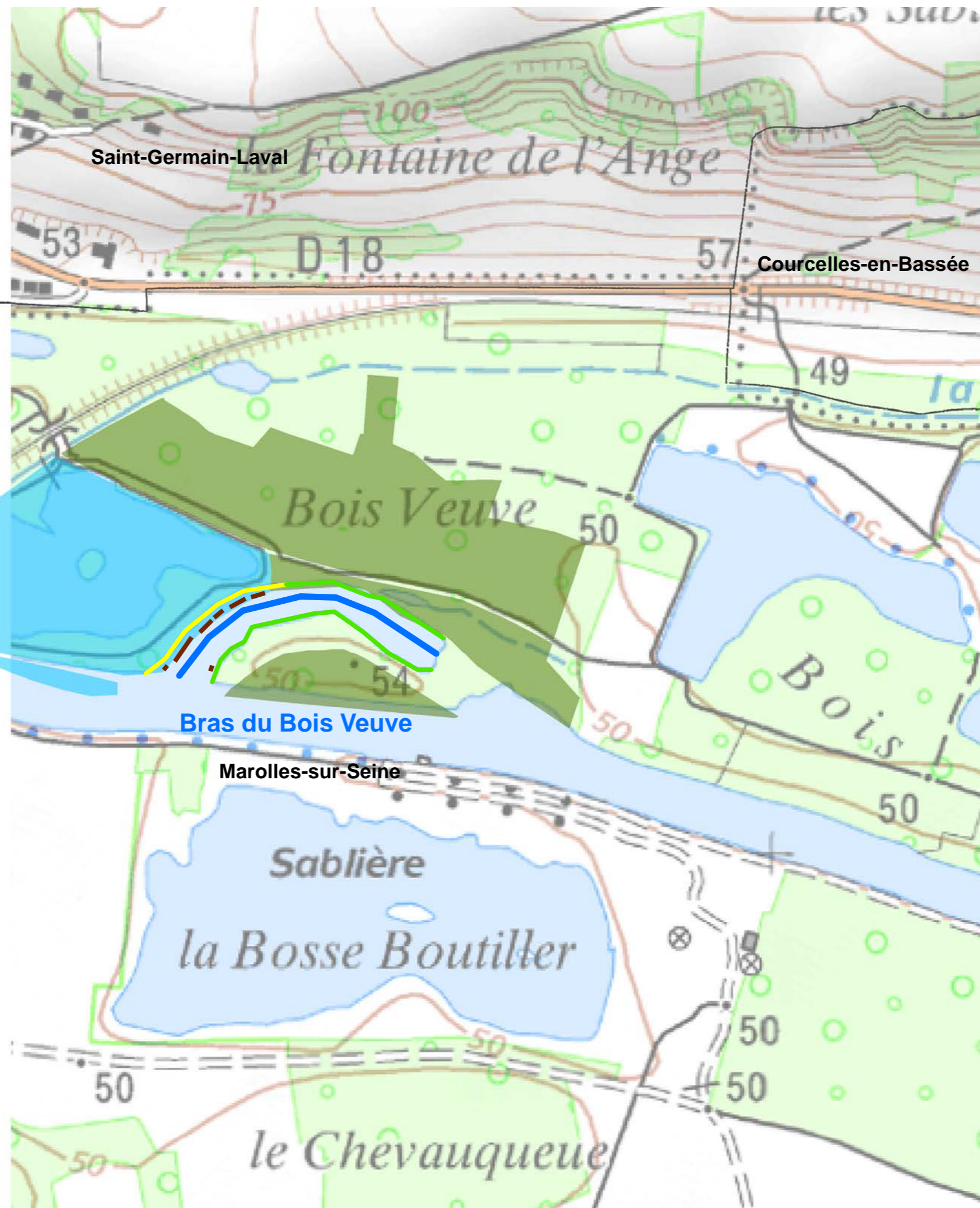
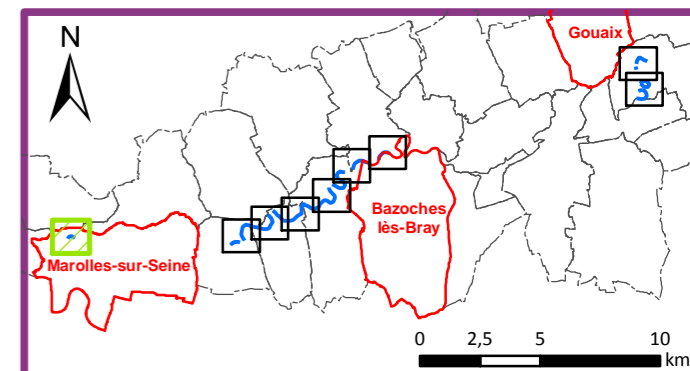
Planche n°1



Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

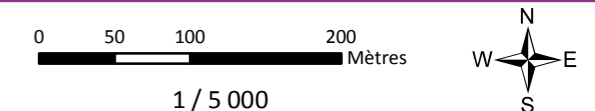
Saint Germain Laval / Marolles sur Seine

Bras du Bois Veuve



Légende

Limites communales	Type de berges
Prelevements d'eau	Naturelle
Rejets	Semi-artificielle
Hydrographie	Artificielle
Chenal lentique	Occupation du sol
Ouvrages hydrauliques	Culture
Buse	Parc et jardin
Pont	Peupleraie
Passerelle	Plan d'eau
Travaux et aménagements	Plantation
Berges reprises en génie civil	Prairie
	Sablière
	Zone boisée
	Zone urbaine



Juin 2013

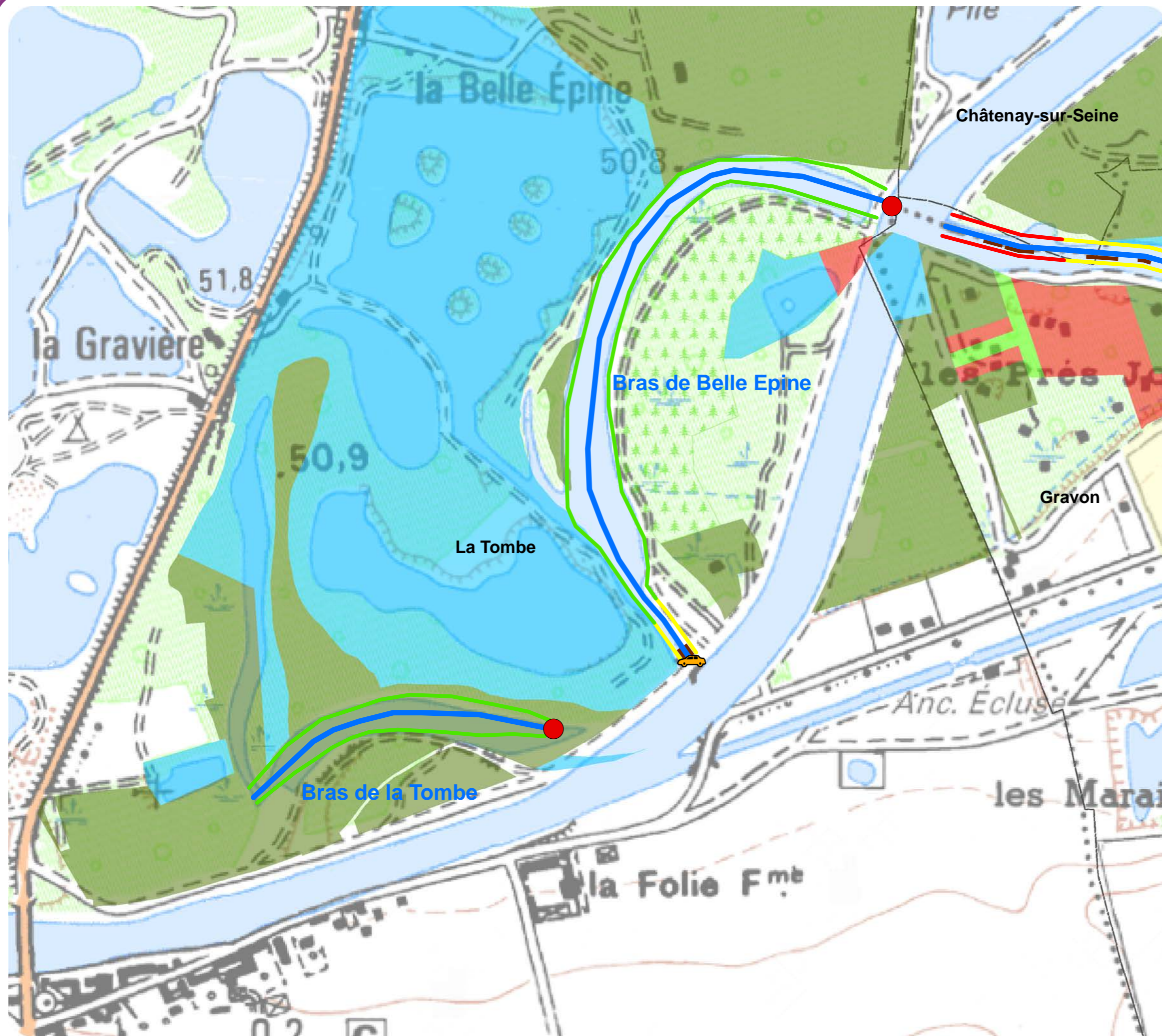
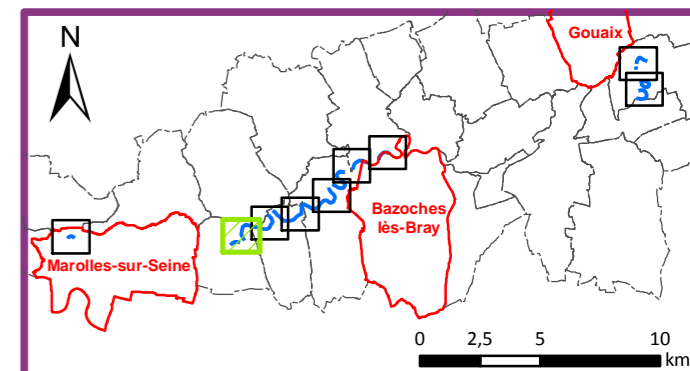




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

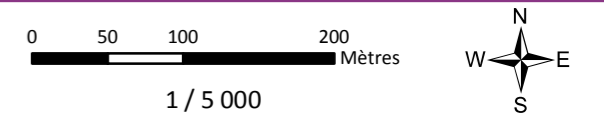
Chatenay sur Seine / Gravon / La Tombe

Bras de la Tombe / Bras de Belle Epine



Légende

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Limites communales | Type de berges |
| Prelevements d'eau | Naturelle |
| Rejets | Semi-artificielle |
| Hydrographie | Artificielle |
| Chenal lentique | Occupation du sol |
| Ouvrages hydrauliques | Culture |
| Buse | Parc et jardin |
| Pont | Peupleraie |
| Passerelle | Plan d'eau |
| Travaux et aménagements | Plantation |
| Berges reprises en génie civil | Prairie |
| | Sablière |
| | Zone boisée |
| | Zone urbaine |

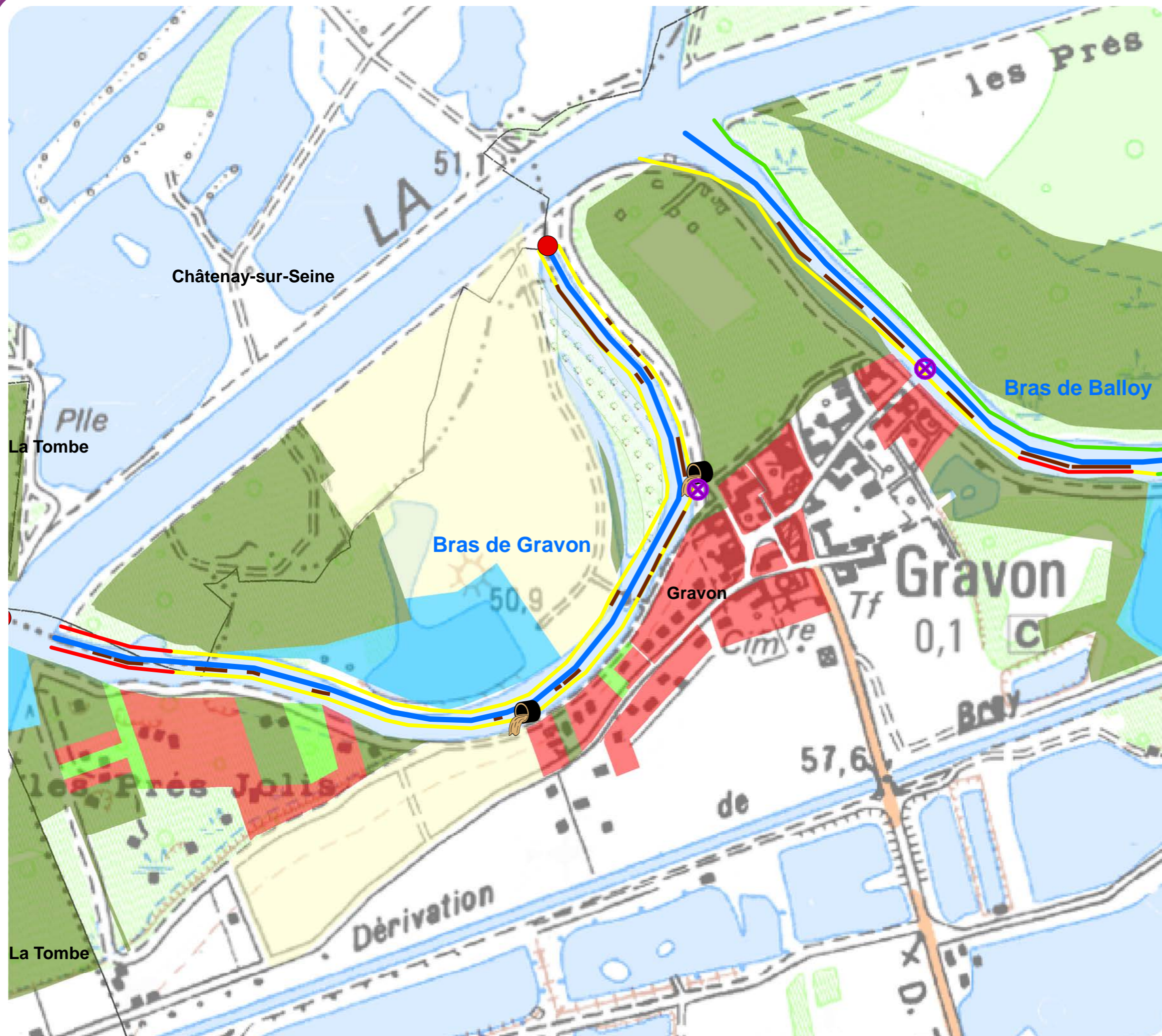
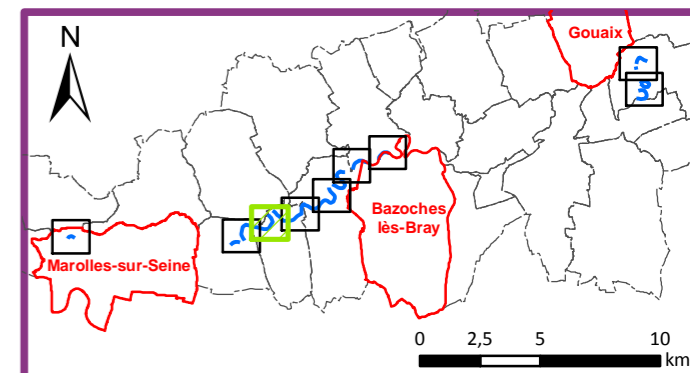




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

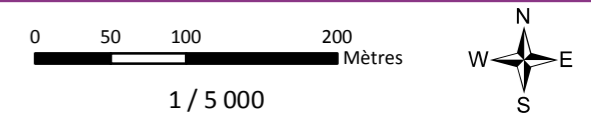
Chatenay sur Seine / Gravon

Bras de Gravon / Bras de Balloy



Légende

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Limites communales | Type de berges |
| Prelevements d'eau | Naturelle |
| Rejets | Semi-artificielle |
| Hydrographie | Artificielle |
| Chenal lentique | Occupation du sol |
| Ouvrages hydrauliques | Culture |
| Buse | Parc et jardin |
| Pont | Plan d'eau |
| Passerelle | Plantation |
| Travaux et aménagements | Prairie |
| Berges reprises en génie civil | Sablière |
| | Zone boisée |
| | Zone urbaine |

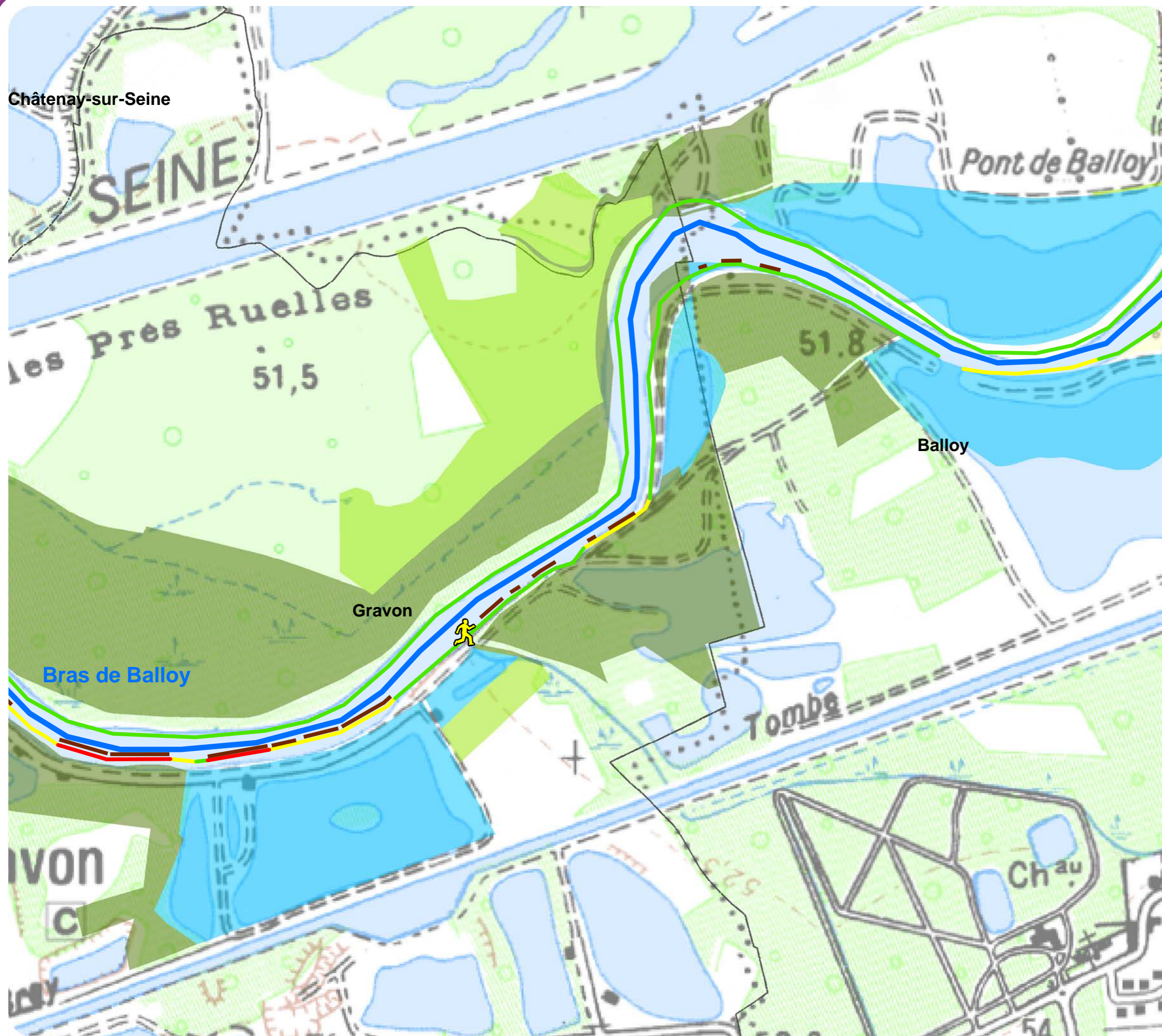
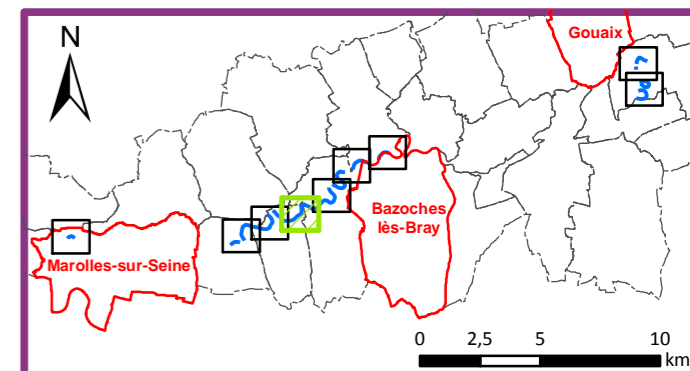




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

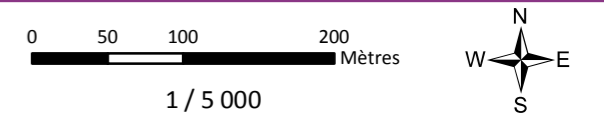
Balloy / Gravon

Bras de Balloy



Légende

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Limites communales | Type de berges |
| Prelevements d'eau | Naturelle |
| Rejets | Semi-artificielle |
| Hydrographie | Artificielle |
| Canal lentique | Occupation du sol |
| Ouvrages hydrauliques | Culture |
| Buse | Parc et jardin |
| Pont | Plan d'eau |
| Passerelle | Plantation |
| Travaux et aménagements | Prairie |
| Berges reprises en génie civil | Sablière |
| | Zone boisée |
| | Zone urbaine |

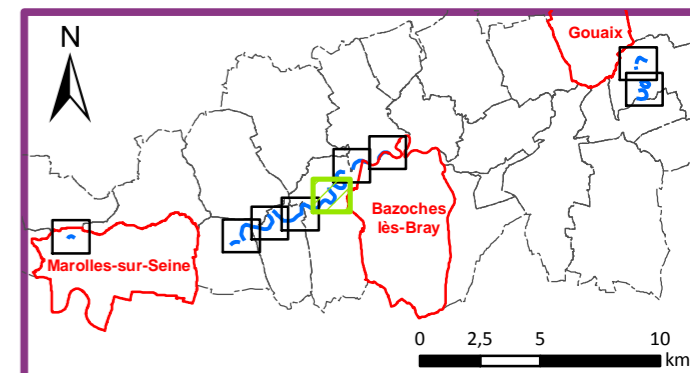




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

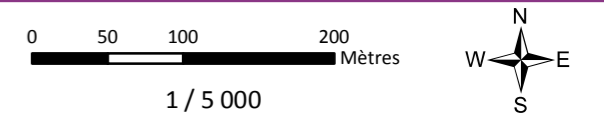
Balloy

Bras de Balloy / Bras du Wagon



Légende

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Limites communales | Type de berges |
| Prelevements d'eau | Naturelle |
| Rejets | Semi-artificielle |
| Hydrographie | Artificielle |
| Chenal lentique | Occupation du sol |
| Ouvrages hydrauliques | Culture |
| Buse | Parc et jardin |
| Pont | Plan d'eau |
| Passerelle | Plantation |
| Travaux et aménagements | Prairie |
| Berges reprises en génie civil | Sablière |
| | Zone boisée |
| | Zone urbaine |

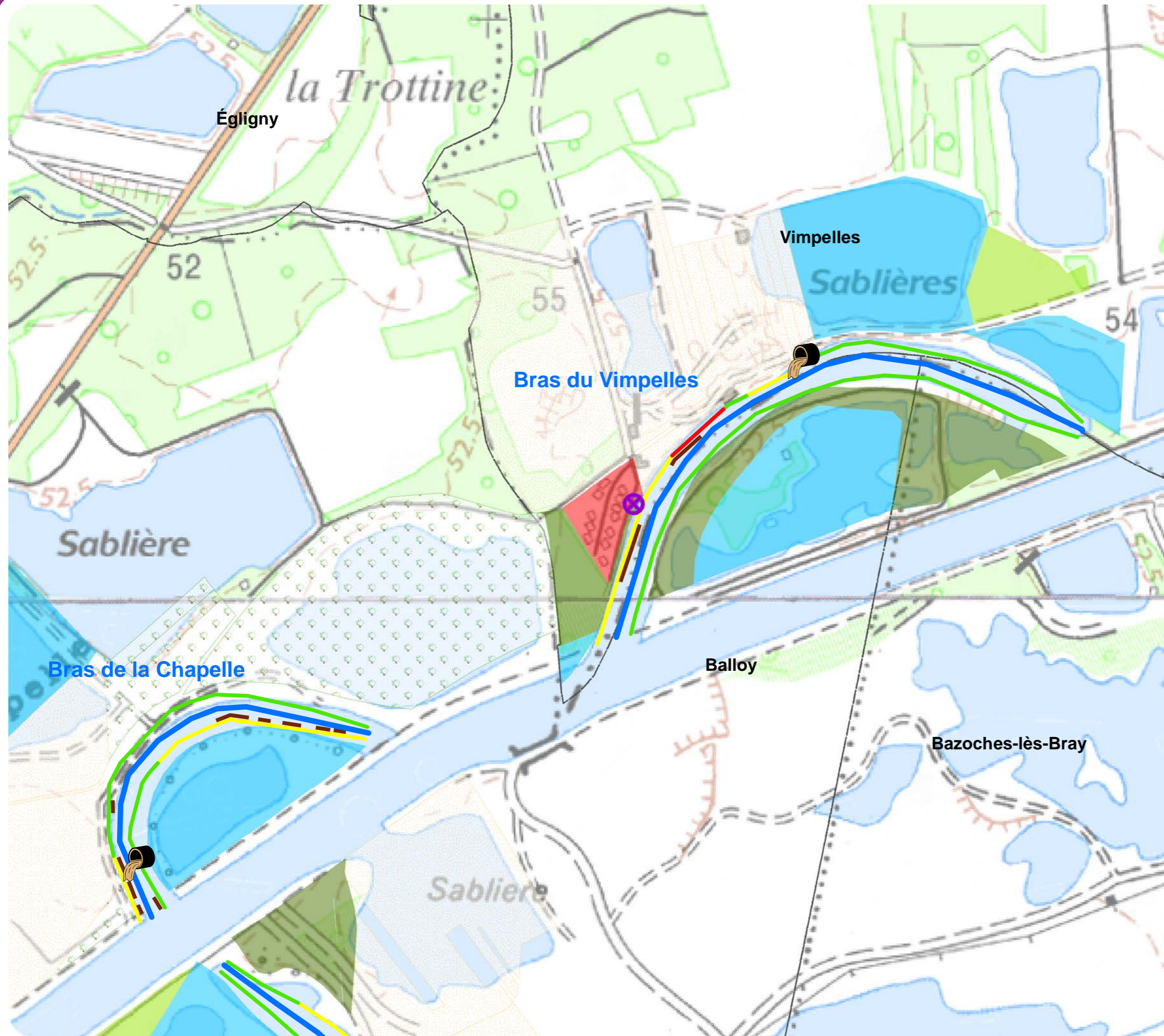
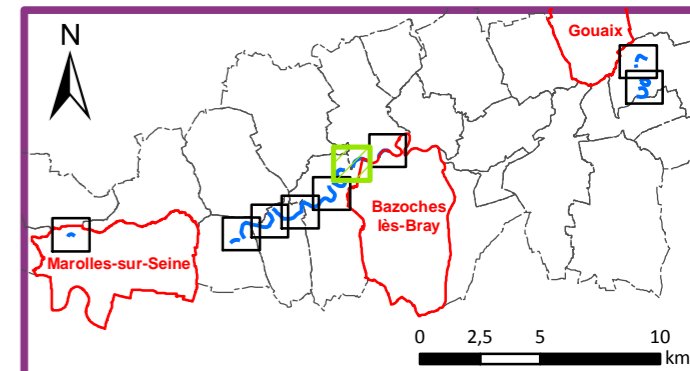




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

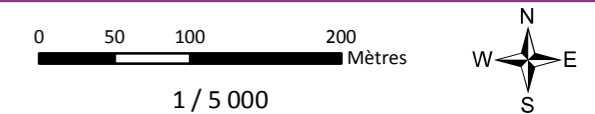
Balloy / Vimpelles / Bazoches les Bray

Bras de la Chapelle / Bras de Vimpelles



Légende

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Limites communales | Type de berges |
| Prelevements d'eau | Naturelle |
| Rejets | Semi-artificielle |
| Hydrographie | Artificielle |
| Chenal lentique | Occupation du sol |
| Ouvrages hydrauliques | Culture |
| Buse | Parc et jardin |
| Pont | Peupleraie |
| Passerelle | Plan d'eau |
| Travaux et aménagements | Plantation |
| Berges reprises en génie civil | Prairie |
| | Sablière |
| | Zone boisée |
| | Zone urbaine |

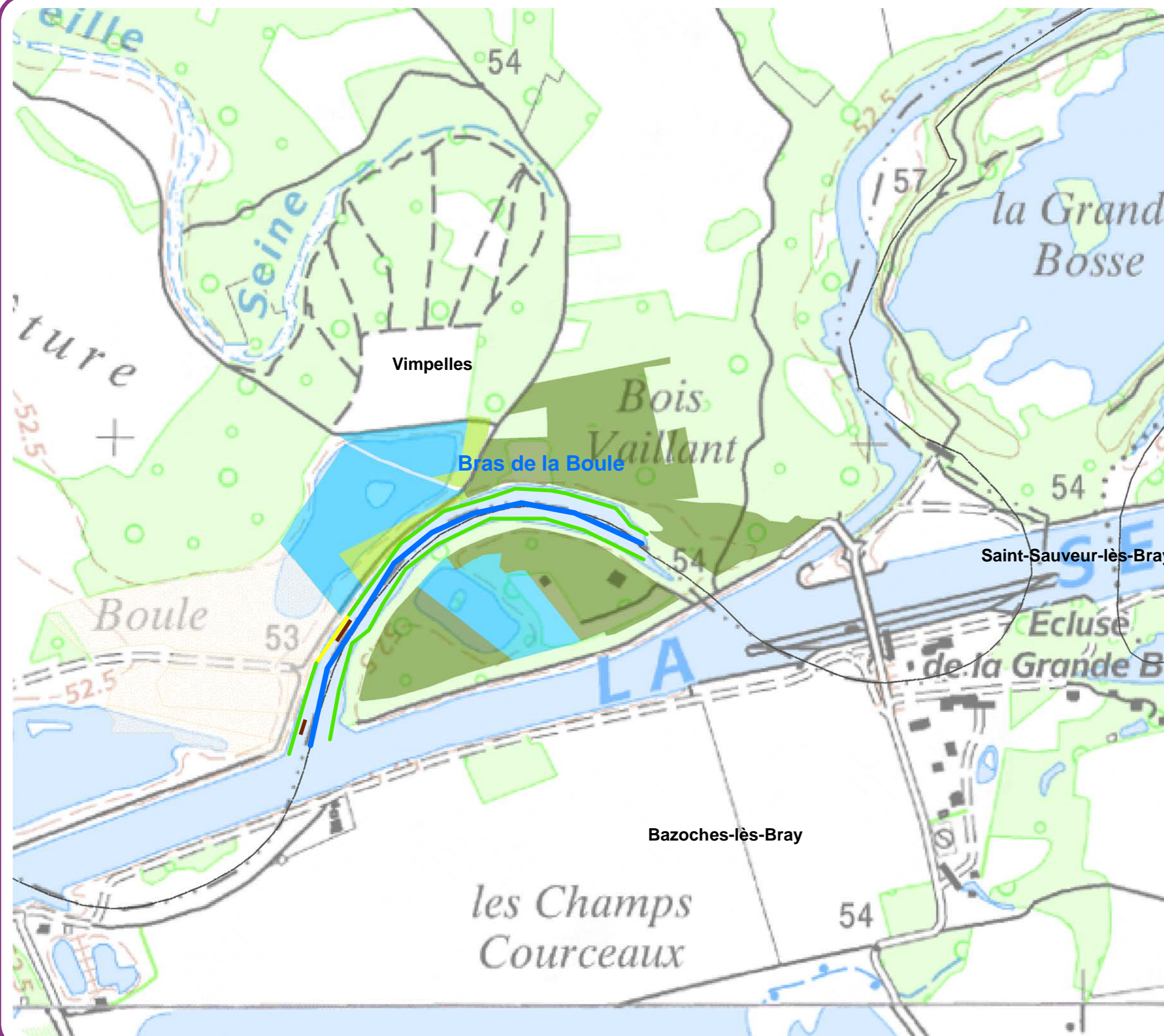
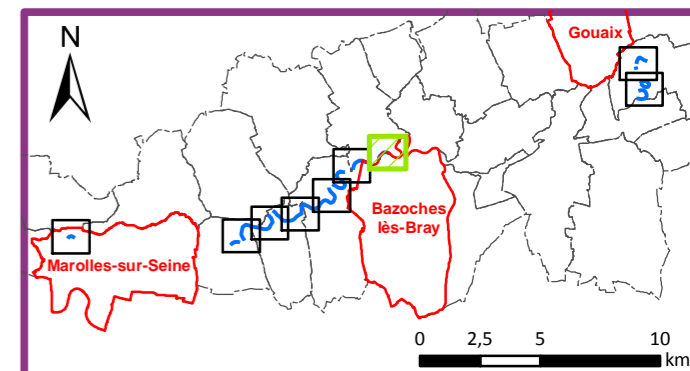




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

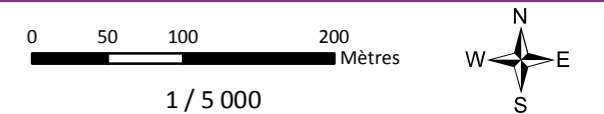
Bazoches les Bray / Vimpelles

Bras de la Boule



Légende

Limites communales	Type de berges
Prelevements d'eau	Naturelle
Rejets	Semi-artificielle
Hydrographie	Artificielle
Chenal lentique	Occupation du sol
Ouvrages hydrauliques	Culture
Buse	Parc et jardin
Pont	Peupleraie
Passerelle	Plan d'eau
Travaux et aménagements	Plantation
Berges reprises en génie civil	Prairie
	Sablière
	Zone boisée
	Zone urbaine

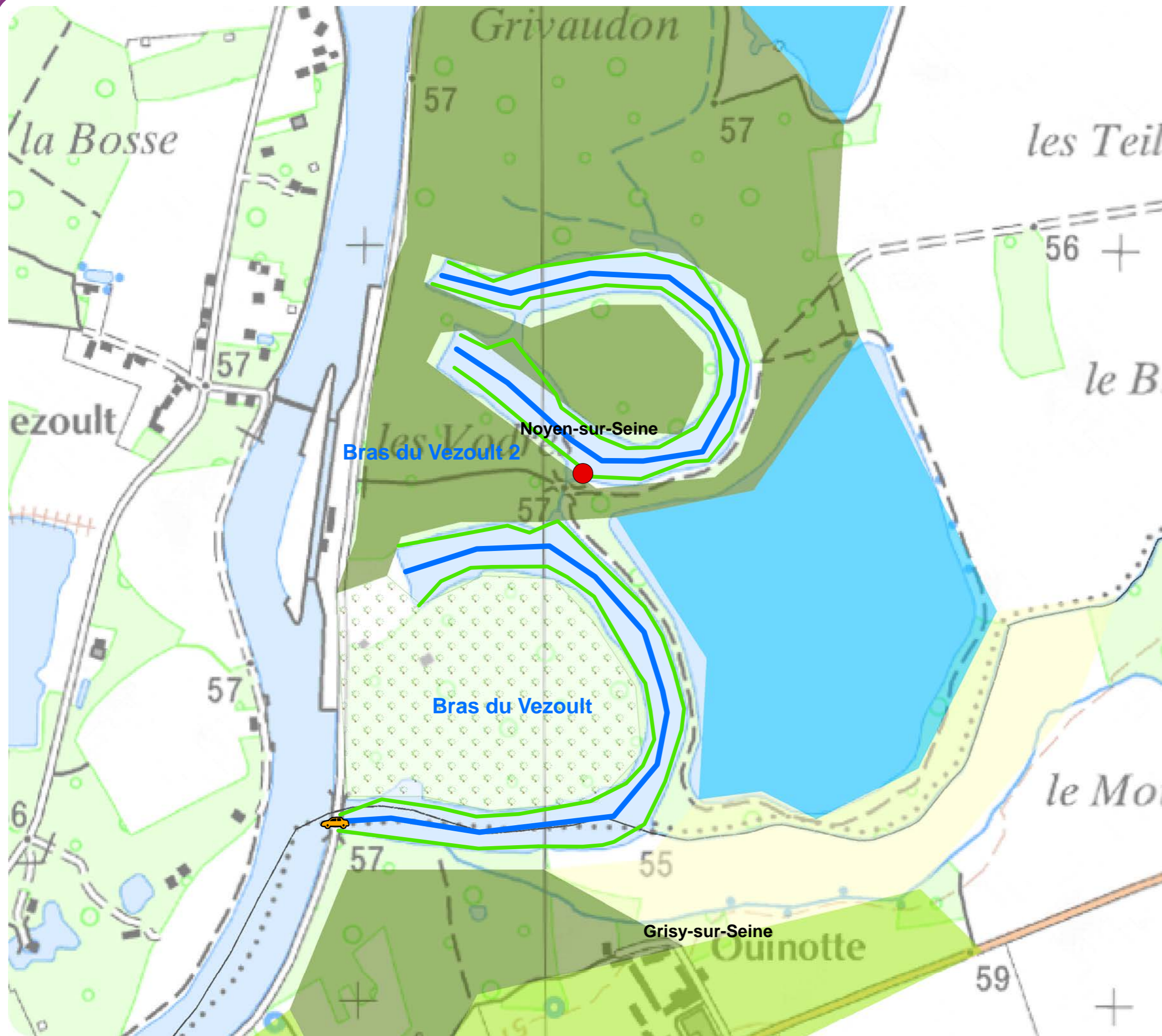
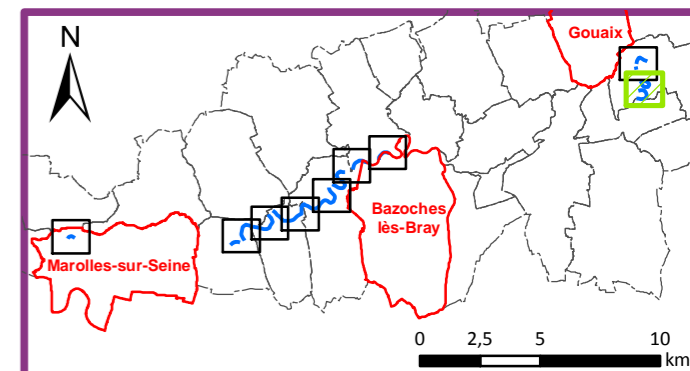




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

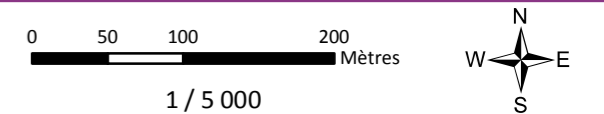
Grisy sur Seine / Noyen sur Seine

Bras du Vezoult / Bras du Vezoult 2



Légende

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Limites communales | Type de berges |
| Prelevements d'eau | Naturelle |
| Rejets | Semi-artificielle |
| Hydrographie | Artificielle |
| Chenal lentique | Occupation du sol |
| Ouvrages hydrauliques | Culture |
| Buse | Parc et jardin |
| Pont | Peupleraie |
| Passerelle | Plan d'eau |
| Travaux et aménagements | Plantation |
| Berges reprises en génie civil | Prairie |
| | Sablière |
| | Zone boisée |
| | Zone urbaine |

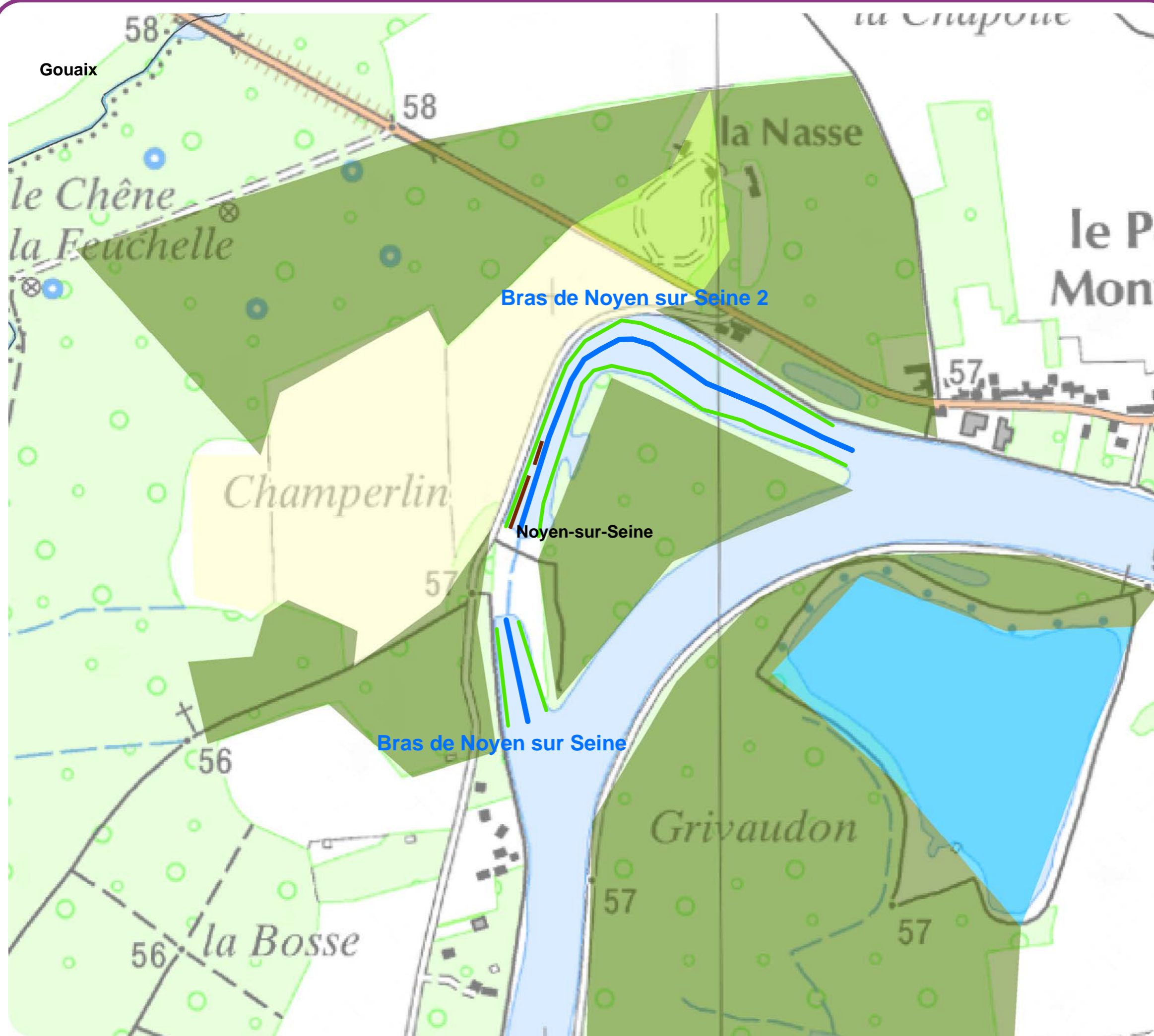
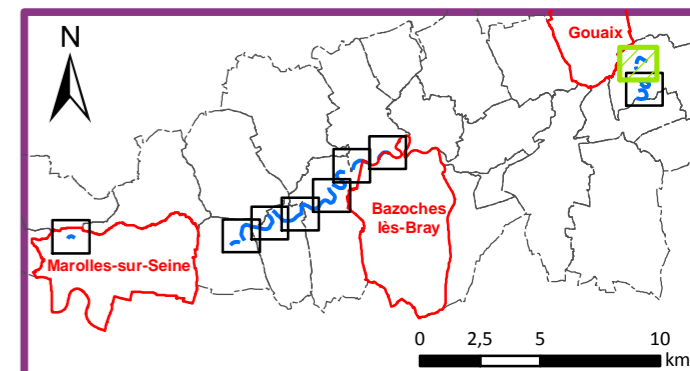




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

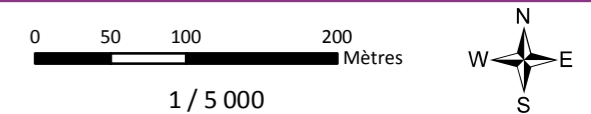
Noyen sur Seine

Bras de Noyen sur Seine / Bras de Noyen sur Seine 2



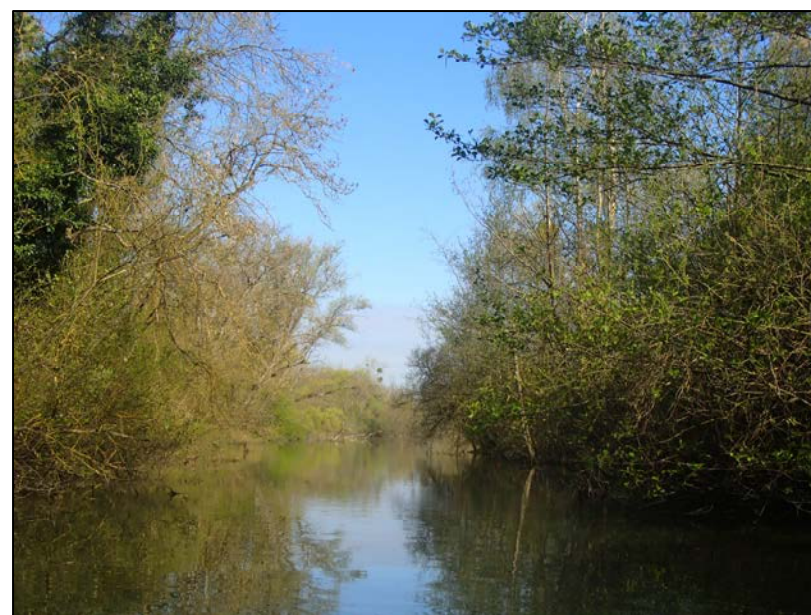
Légende

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Limites communales | Type de berges |
| Prelevements d'eau | Naturelle |
| Rejets | Semi-artificielle |
| Hydrographie | Artificielle |
| Chenal lentique | Occupation du sol |
| Ouvrages hydrauliques | Culture |
| Buse | Parc et jardin |
| Pont | Peupleraie |
| Passerelle | Plan d'eau |
| Travaux et aménagements | Plantation |
| Berges reprises en génie civil | Prairie |
| | Sablière |
| | Zone boisée |
| | Zone urbaine |





13DHF009
VERSION n°1
Juin 2013



Atlas cartographique 2 Végétation

*Projet de mise à grand gabarit de la liaison
fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-
Seine*

**Études préliminaires - Lot n°2 : Études
des anciens
méandres de la Seine**



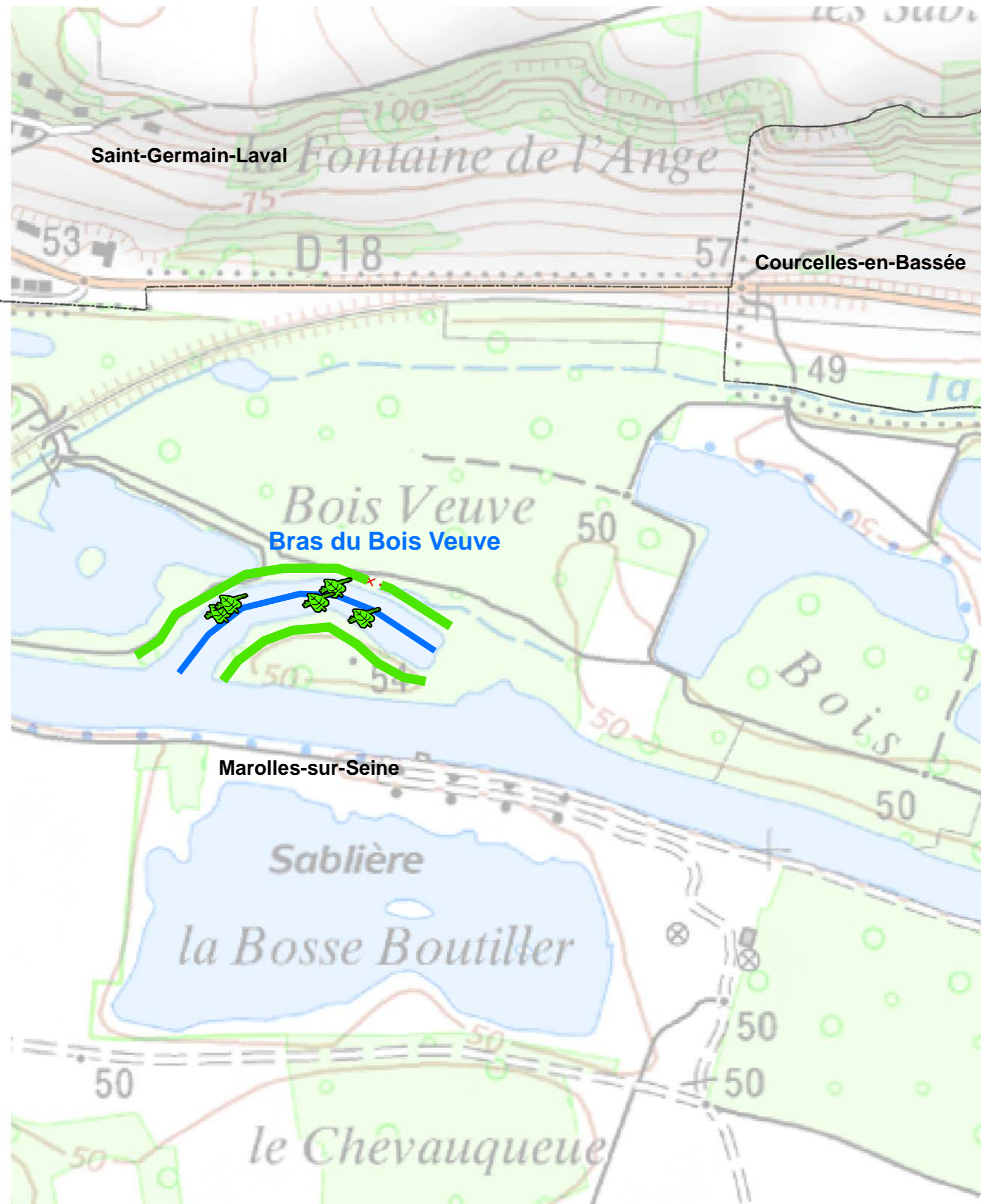
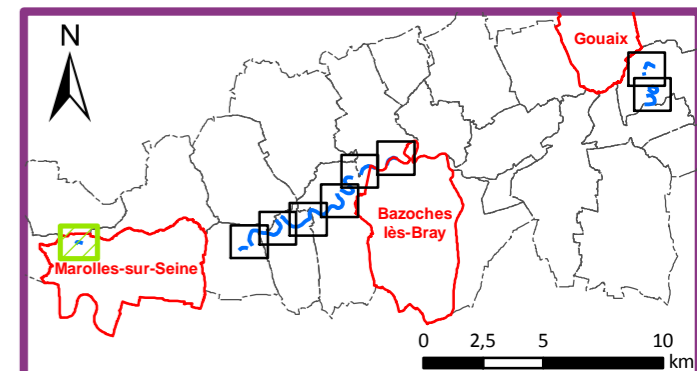
Atlas 2 : Végétation

Planche n°1



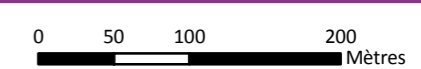
Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine
Saint Germain Laval / Marolles sur Seine

Bras du Bois Veuve



Légende

Hydrographie	Herbier aquatique	État de la ripisylve
Limites communales	Espèces patrimoniales	Bon état
Zone d'érosion	Inule à feuilles de saule	État moyen
Déracinement	Potamogeton perfolié	Mauvais état
Sapement	Utrriculaire citrine	Densité de la ripisylve
Embâcles	Espèces protégées	Absente
Non problématiques	Grande pimprenelle	Clairsemée
Problématiques	Utrriculaire citrine	Discontinue
	Espèces indésirables	Continue
	Conifère	Largeur de la ripisylve
	Peuplier	< 2m
	Espèces invasives	2 à 5m
	Elodée de Nuttall	> 5m
	Erable negundo	



1 / 5 000



Juin 2013



Atlas 2 : Végétation

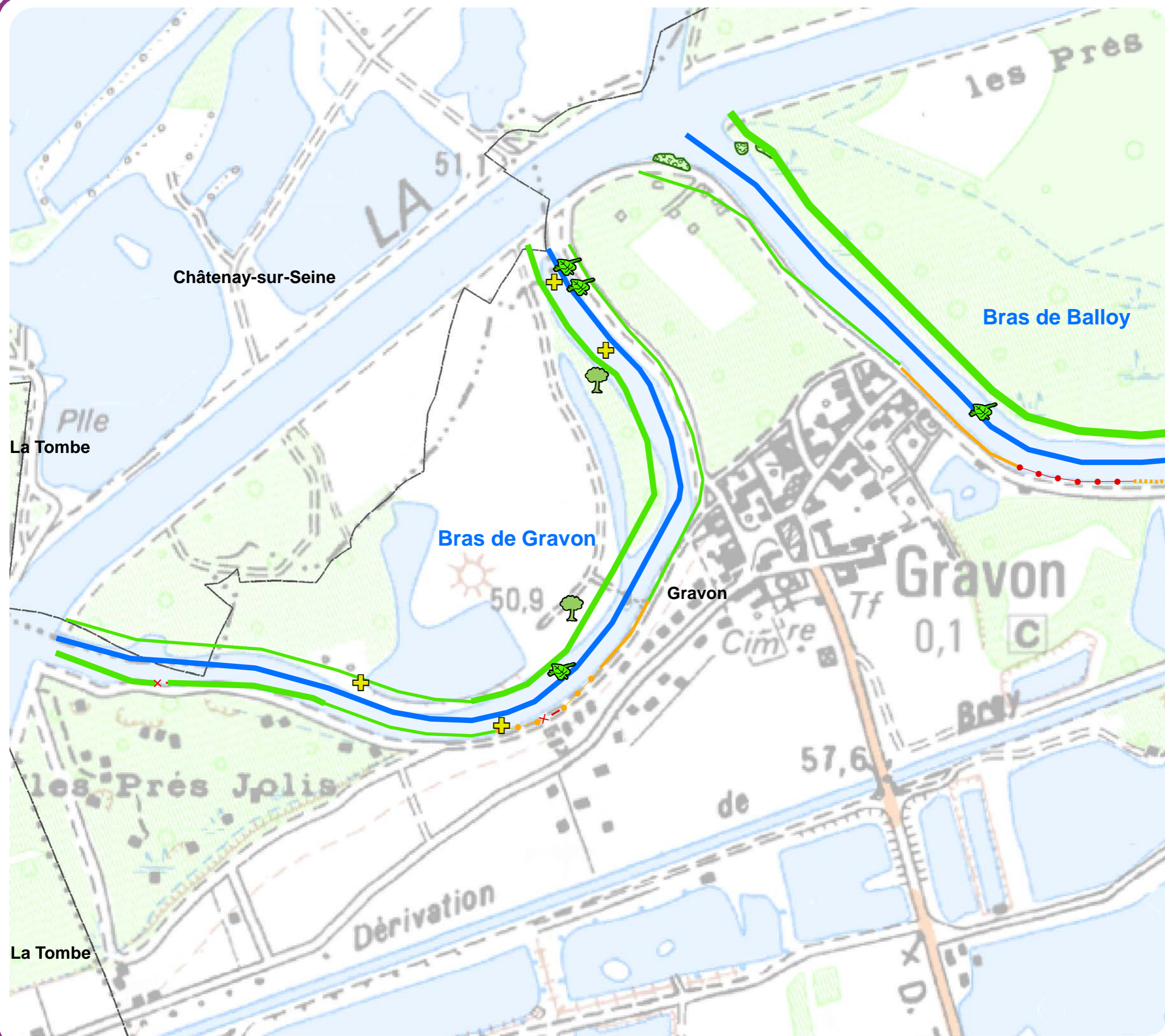
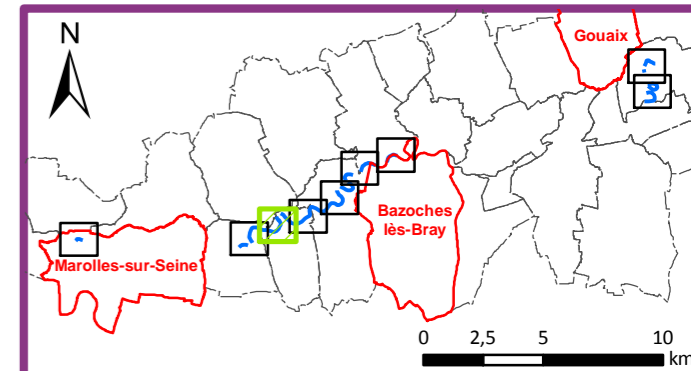
Planche n°3



Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

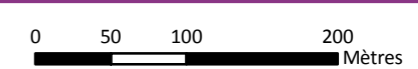
Chatenay sur Seine / Gravon

Bras de Gravon / Bras de Balloy



Légende

Hydrographie	Herbier aquatique	État de la ripisylve
Limites communales	Espèces patrimoniales	Bon état
Zone d'érosion	Inule à feuilles de saule	État moyen
Déracinement	Potamogeton perfolié	Mauvais état
Sapement	Utrriculaire citrine	Densité de la ripisylve
Embâcles	Espèces protégées	Absente
Non problématiques	Grande pimprenelle	Clairsemée
Problématiques	Utrriculaire citrine	Discontinue
	Espèces indésirables	Continue
	Conifère	Largeur de la ripisylve
	Peuplier	< 2m
	Espèces invasives	2 à 5m
	Elodée de Nuttall	> 5m
	Erable negundo	



1 / 5 000



Juin 2013



Atlas 2 : Végétation

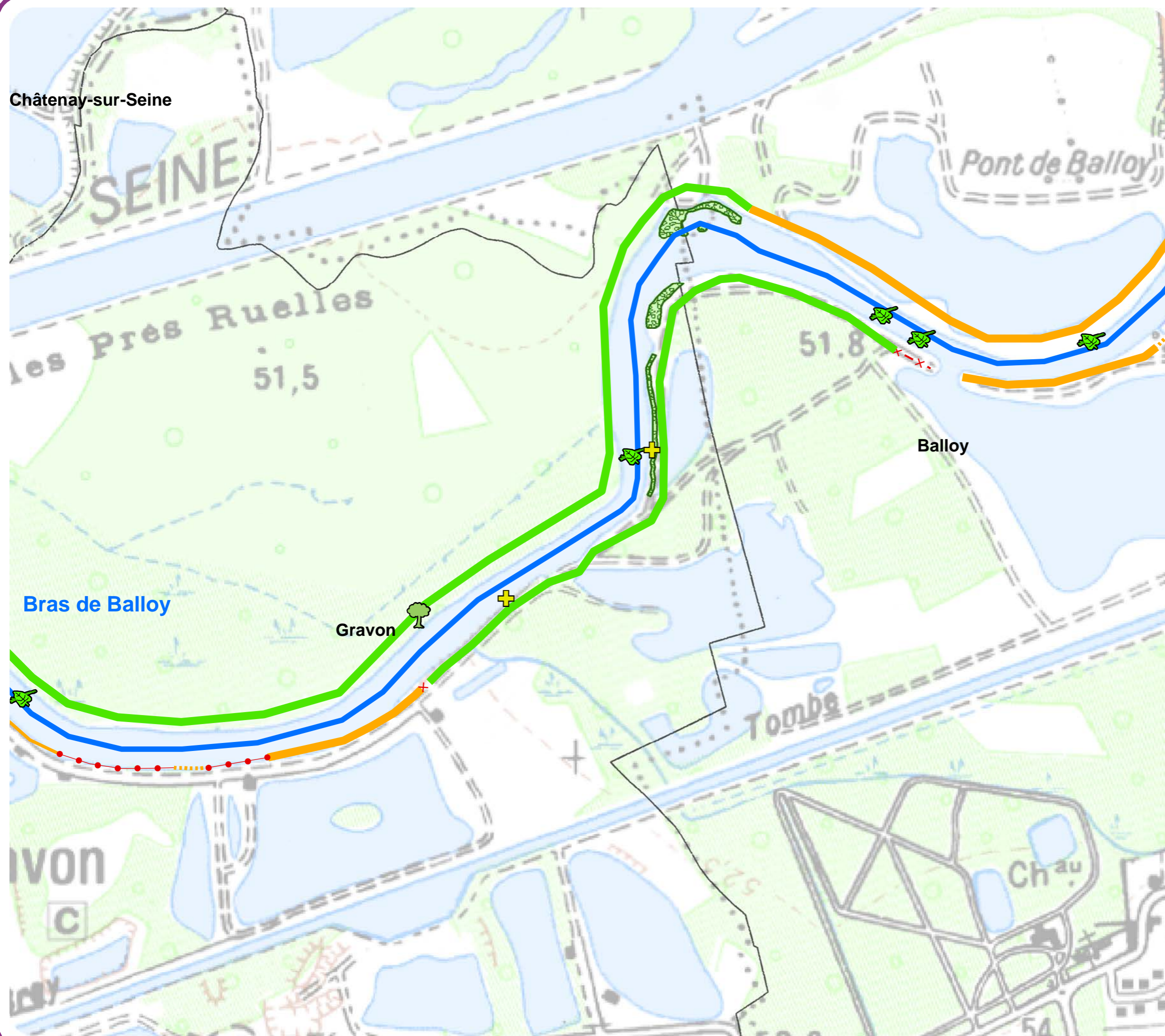
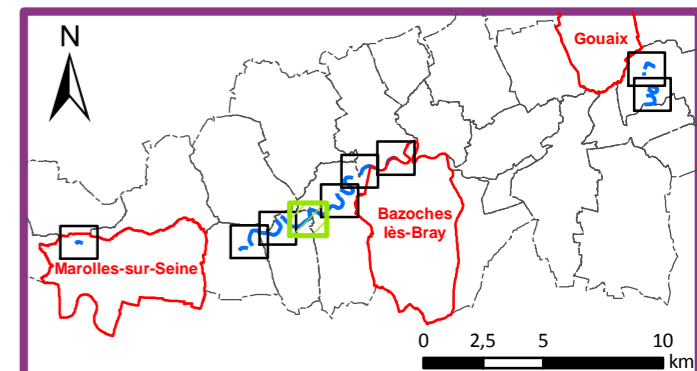
Planche n°4



Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

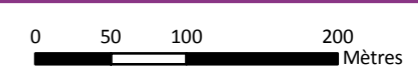
Balloy / Gravon

Bras de Balloy



Légende

Hydrographie	Herbier aquatique	État de la ripisylve
Limites communales	Espèces patrimoniales	Bon état
Zone d'érosion	Inule à feuilles de saule	État moyen
Déracinement	Potamogeton perfolié	Mauvais état
Sapement	Utrriculaire citrine	Densité de la ripisylve
Embâcles	Espèces protégées	Absente
Non problématiques	Grande pimprenelle	Clairsemée
Problématiques	Utrriculaire citrine	Discontinue
	Espèces indésirables	Continue
	Conifère	Largeur de la ripisylve
	Peuplier	< 2m
	Espèces invasives	2 à 5m
	Elodée de Nuttall	> 5m
	Erable negundo	



1 / 5 000



Juin 2013



Atlas 2 : Végétation

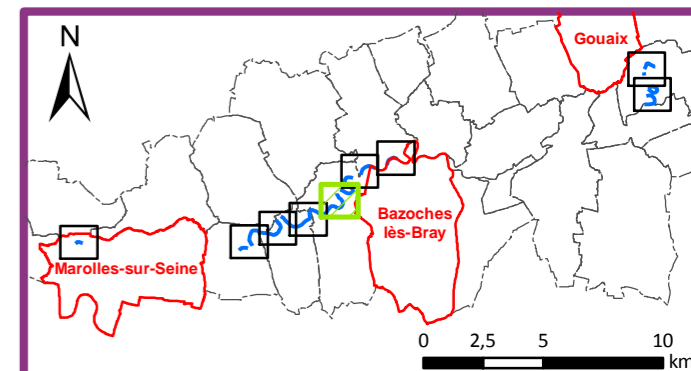
Planche n°5



Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

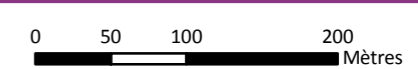
Balloy

Bras de Balloy / Bras du Wagon



Légende

Hydrographie	Herbier aquatique	État de la ripisylve
Limites communales	Espèces patrimoniales	Bon état
Zone d'érosion	Inule à feuilles de saule	État moyen
Déracinement	Potamogeton perfolié	Mauvais état
Sapement	Utrriculaire citrine	Densité de la ripisylve
Embâcles	Espèces protégées	Absente
Non problématiques	Grande pimprenelle	Clairsemée
Problématiques	Utrriculaire citrine	Discontinue
	Espèces indésirables	Continue
	Conifère	Largeur de la ripisylve
	Peuplier	< 2m
	Espèces invasives	2 à 5m
	Elodée de Nuttall	> 5m
	Erable negundo	



1 / 5 000



Juin 2013



Atlas 2 : Végétation

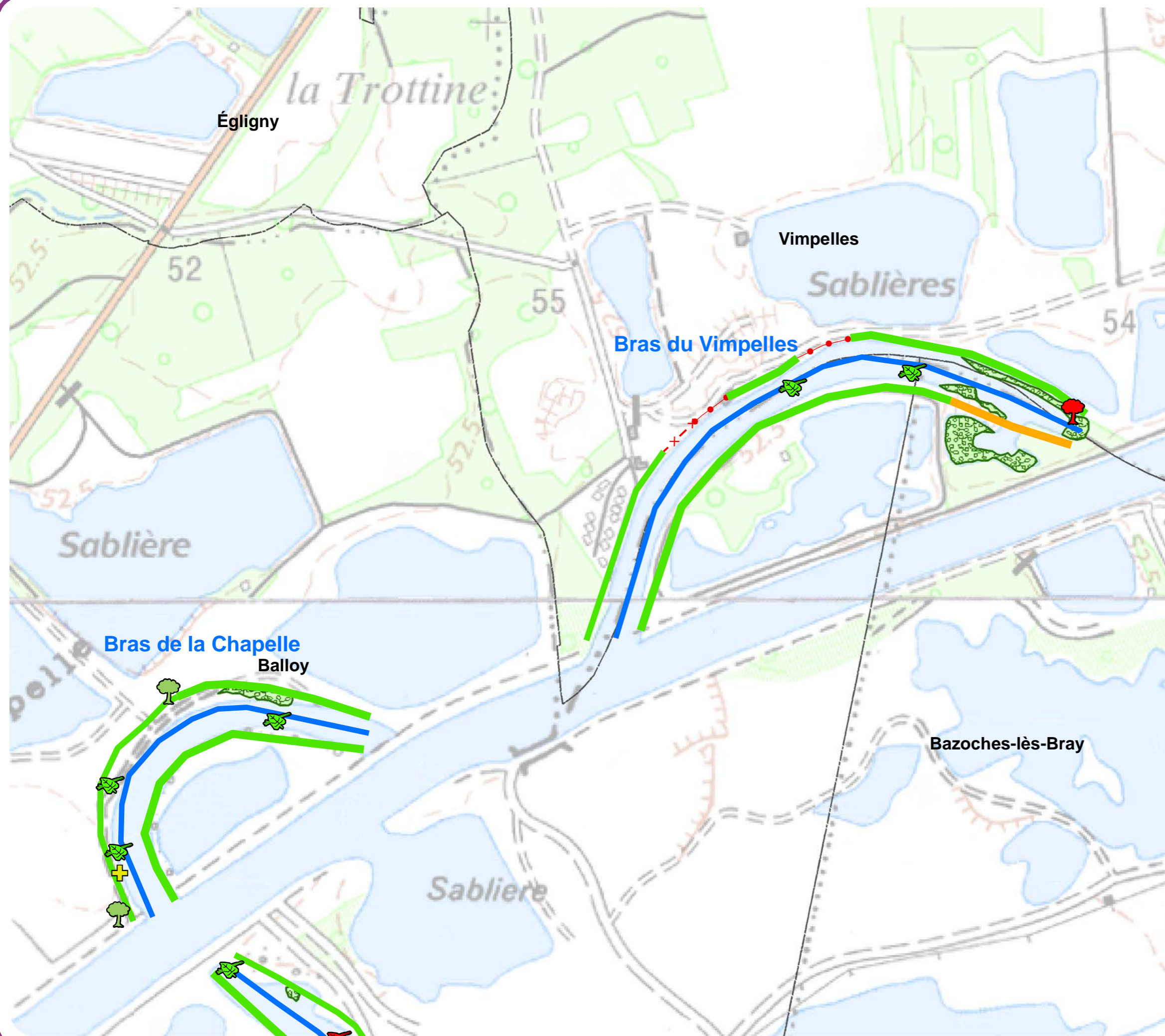
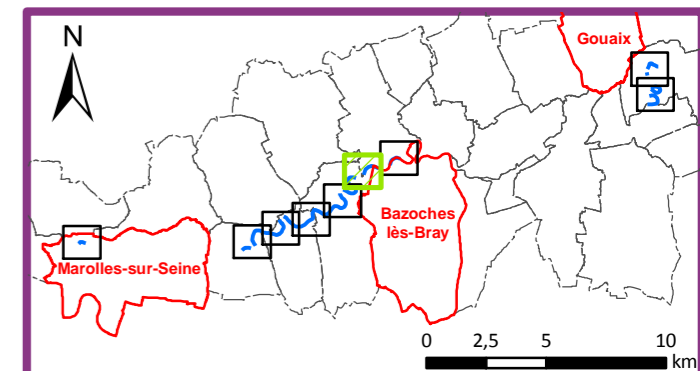
Planche n°6



Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

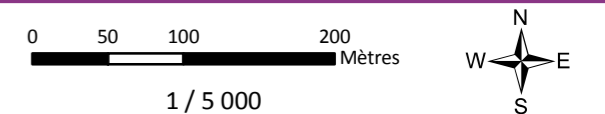
Balloy / Vimpeles / Bazoches les Bray

Bras de la Chapelle / Bras de Vimpeles



Légende

Hydrographie	Herbier aquatique	État de la ripisylve
Limites communales	Espèces patrimoniales	Bon état
Zone d'érosion	Inule à feuilles de saule	État moyen
Déracinement	Potamot perfolié	Mauvais état
Sapement	Utrriculaire citrine	Densité de la ripisylve
Embâcles	Espèces protégées	Absente
Non problématiques	Grande pimprenelle	Clairsemée
Problématiques	Utrriculaire citrine	Discontinue
	Espèces indésirables	Continue
	Conifère	Largeur de la ripisylve
	Peuplier	< 2m
	Espèces invasives	2 à 5m
	Elodée de Nuttall	> 5m
	Erable negundo	



1 / 5 000

Juin 2013



Atlas 2 : Végétation

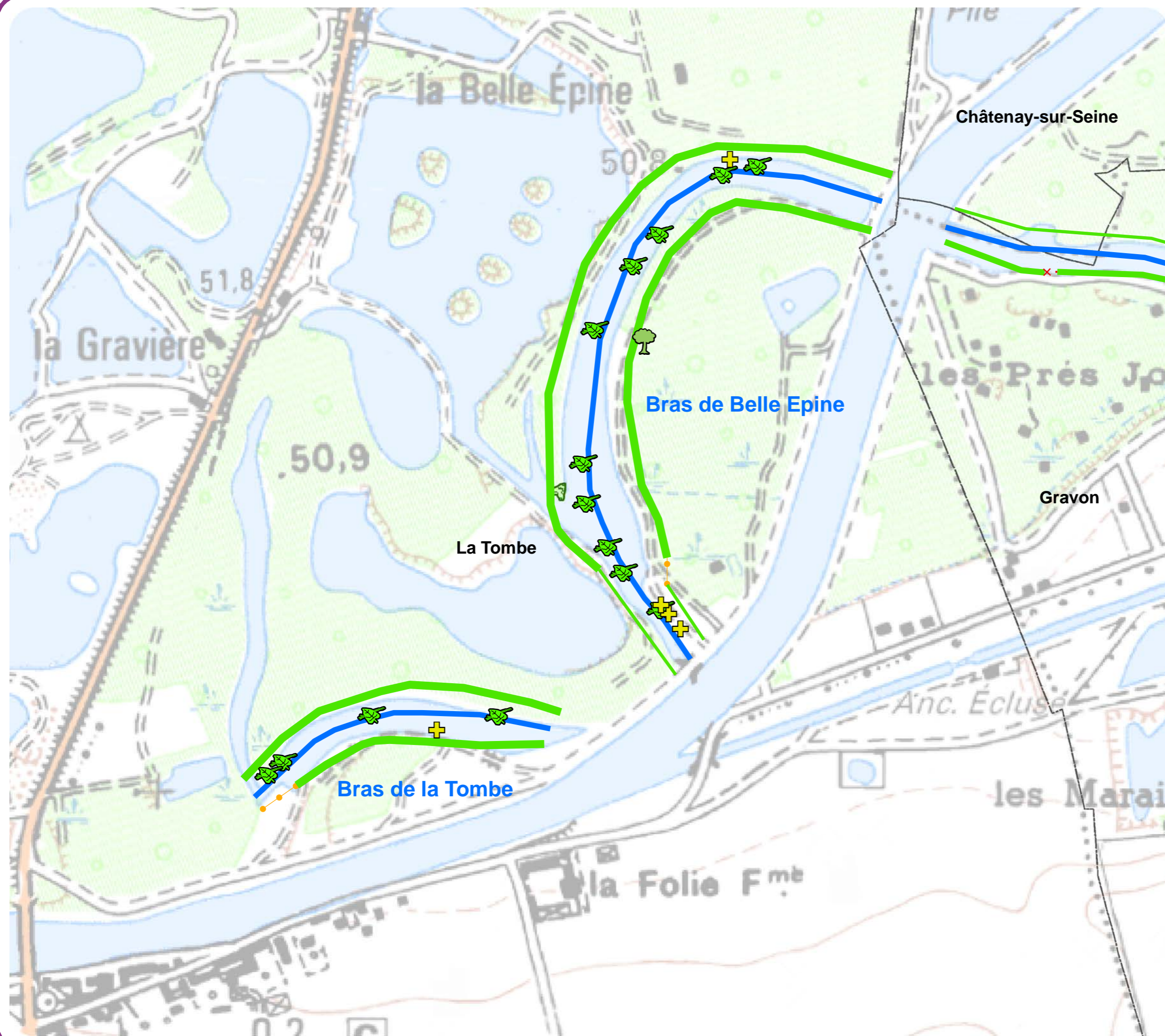
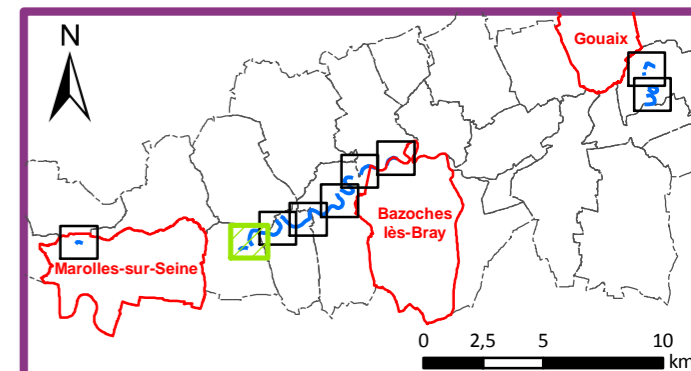
Planche n°2



Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

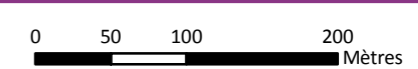
Chatenay sur Seine / Gravon / La Tombe

Bras de la Tombe / Bras de Belle Epine



Légende

Hydrographie	Herbier aquatique	État de la ripisylve
Limites communales	Espèces patrimoniales	Bon état
Zone d'érosion	Inule à feuilles de saule	État moyen
Déracinement	Potamogeton perfolié	Mauvais état
Sapement	Utrriculaire citrine	Densité de la ripisylve
Embâcles	Espèces protégées	Absente
Non problématiques	Grande pimprenelle	Clairsemée
Problématiques	Utrriculaire citrine	Discontinue
	Espèces indésirables	Continue
	Conifère	Largeur de la ripisylve
	Peuplier	< 2m
	Espèces invasives	2 à 5m
	Elodée de Nuttall	> 5m
	Erable negundo	



1 / 5 000



Juin 2013



Atlas 2 : Végétation

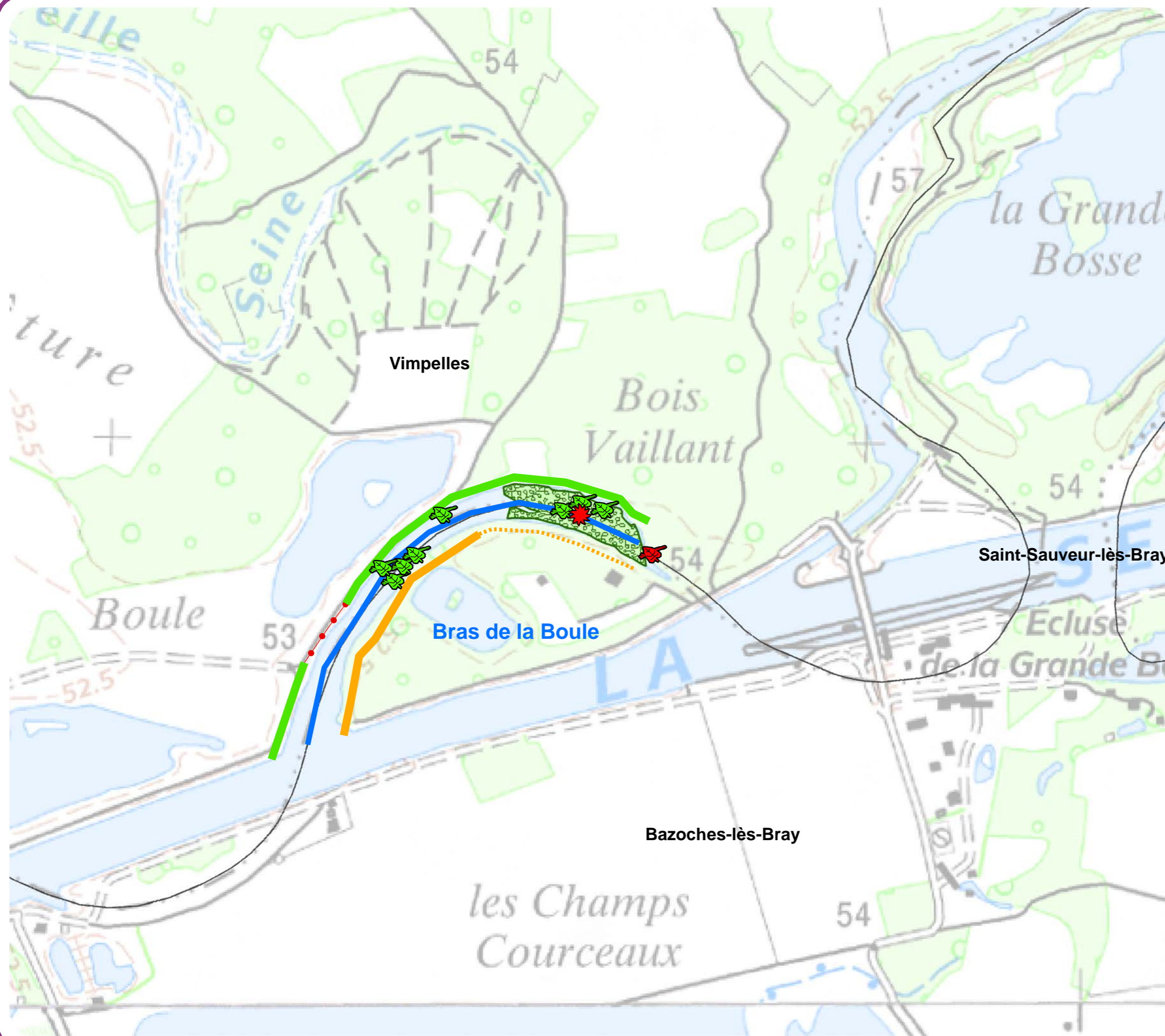
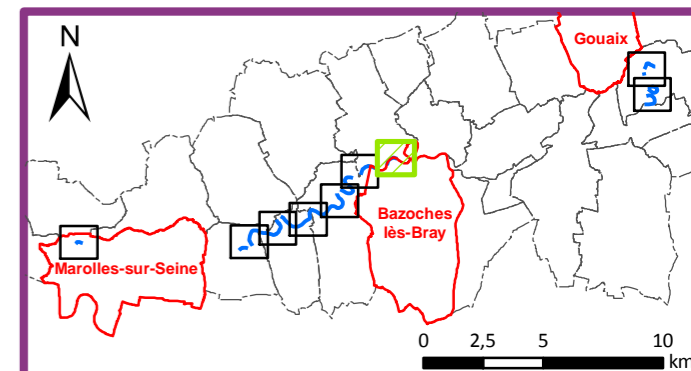
Planche n°7



Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

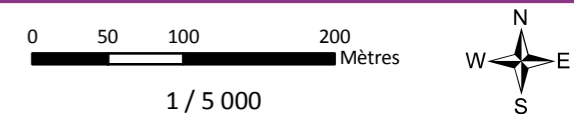
Bazoches les Bray / Vimpelles

Bras de la Boule



Légende

Hydrographie	Herbier aquatique	État de la ripisylve
Limites communales	Espèces patrimoniales	Bon état
Zone d'érosion	Inule à feuilles de saule	État moyen
Déracinement	Potamogeton perfolié	Mauvais état
Sapement	Utrriculaire citrine	Densité de la ripisylve
Embâcles	Espèces protégées	Absente
Non problématiques	Grande pimprenelle	Clairsemée
Problématiques	Utrriculaire citrine	Discontinue
	Espèces indésirables	Continue
	Conifère	Largeur de la ripisylve
	Peuplier	< 2m
	Espèces invasives	2 à 5m
	Elodée de Nuttall	> 5m
	Erable negundo	



Juin 2013



Atlas 2 : Végétation

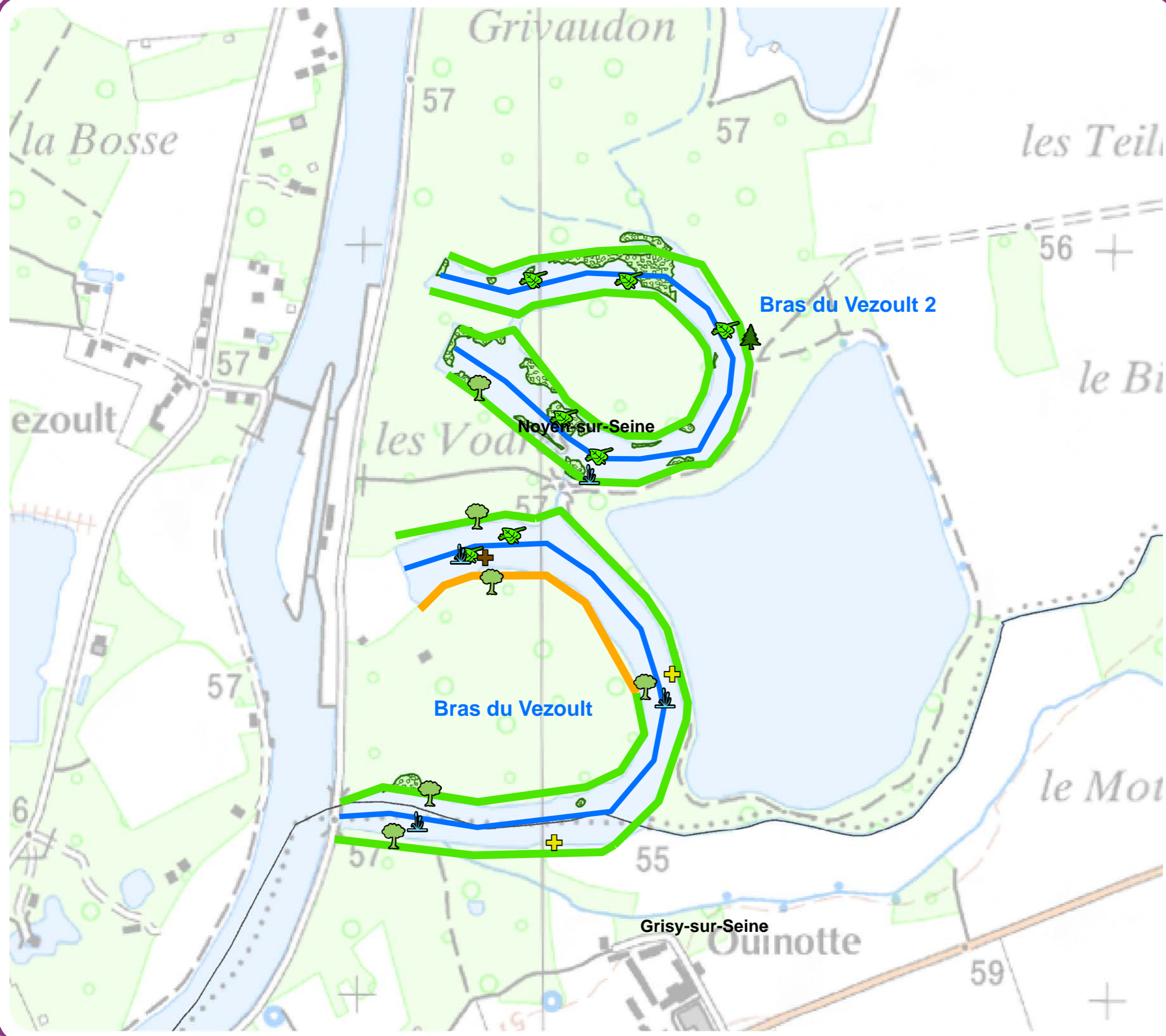
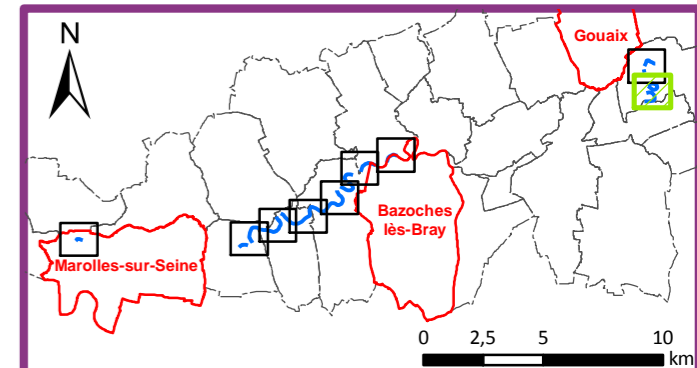
Planche n°8



Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

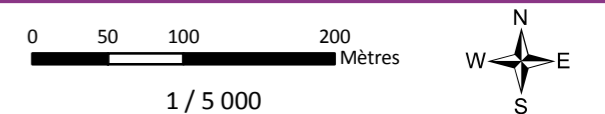
Grisy sur Seine / Noyen sur Seine

Bras du Vezoult / Bras du Vezoult 2



Légende

Hydrographie	Herbier aquatique	État de la ripisylve
Limites communales	Espèces patrimoniales	Bon état
Zone d'érosion	Inule à feuilles de saule	État moyen
Déracinement	Potamot perfolié	Mauvais état
Sapement	Utrriculaire citrine	Densité de la ripisylve
Embâcles	Espèces protégées	Absente
Non problématiques	Grande pimprenelle	Clairsemée
Problématiques	Utrriculaire citrine	Discontinue
	Espèces indésirables	Continue
	Conifère	Largeur de la ripisylve
	Peuplier	< 2m
	Espèces invasives	2 à 5m
	Elodée de Nuttall	> 5m
	Erable negundo	



1 / 5 000

Juin 2013

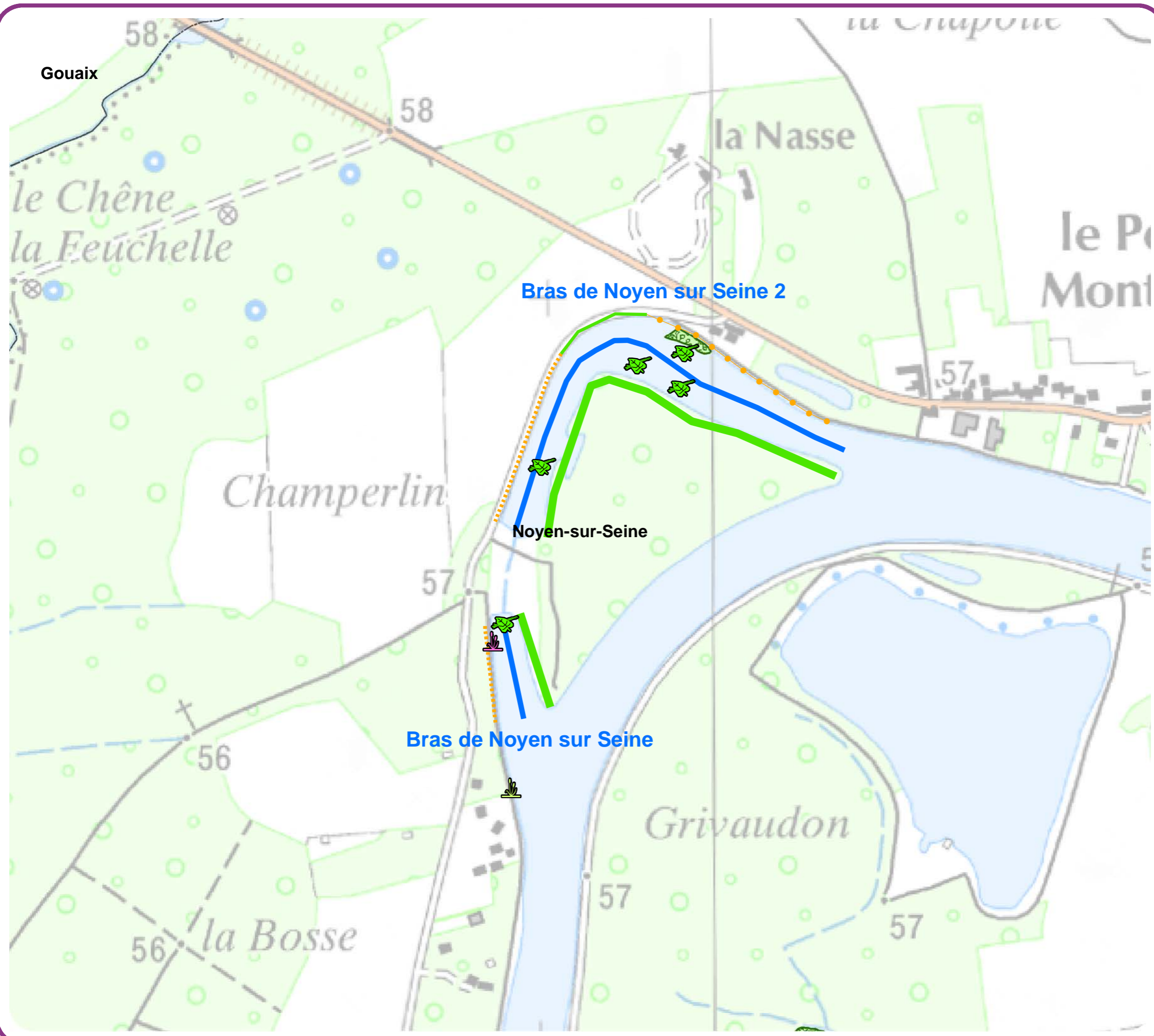
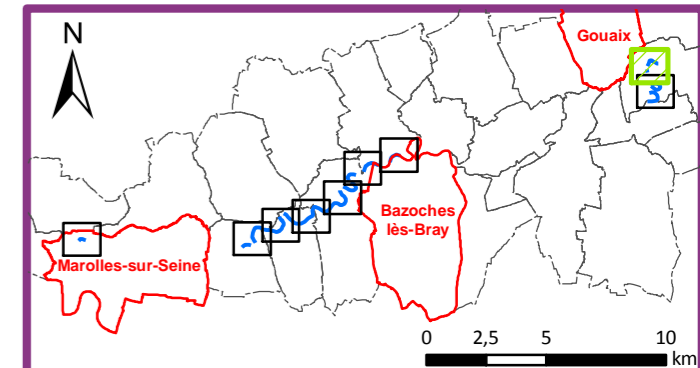




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

Noyen sur Seine

Bras de Noyen sur Seine / Bras de Noyen sur Seine 2



Légende

Hydrographie	Herbier aquatique	État de la ripisylve
Limites communales	Espèces patrimoniales	Bon état
Zone d'érosion	Inule à feuilles de saule	État moyen
Déracinement	Potamogeton perfolié	Mauvais état
Sapement	Utrriculaire citrine	Densité de la ripisylve
Embâcles	Espèces protégées	Absente
Non problématiques	Grande pimprenelle	Clairsemée
Problématiques	Utrriculaire citrine	Discontinue
	Espèces indésirables	Continue
	Conifère	Largeur de la ripisylve
	Peuplier	< 2m
	Espèces invasives	2 à 5m
	Elodée de Nuttall	> 5m
	Erable negundo	

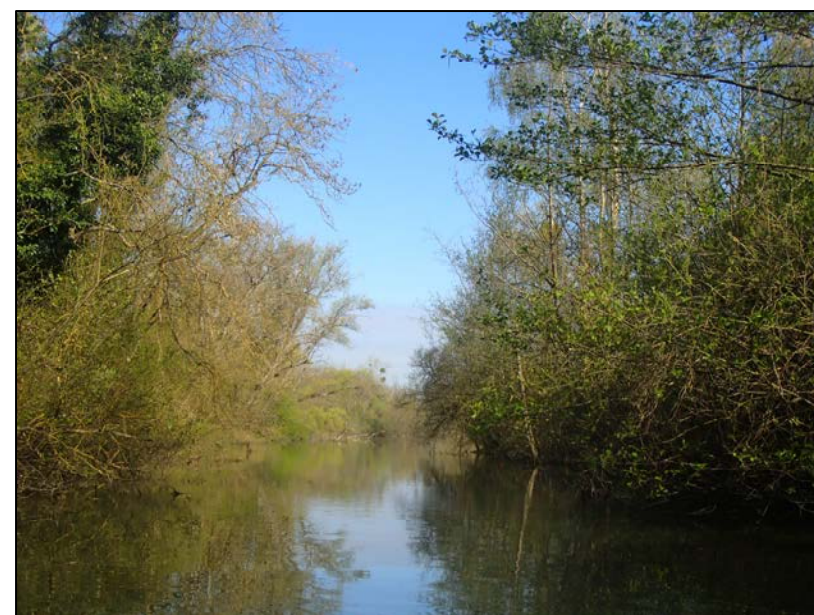


1 / 5 000





13DHF009
VERSION n°1
Juin 2013



Atlas cartographique 3 Lit mineur

*Projet de mise à grand gabarit de la liaison
fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-
Seine*

**Études préliminaires - Lot n°2 : Études
des anciens
méandres de la Seine**



Atlas 3 : Lit mineur

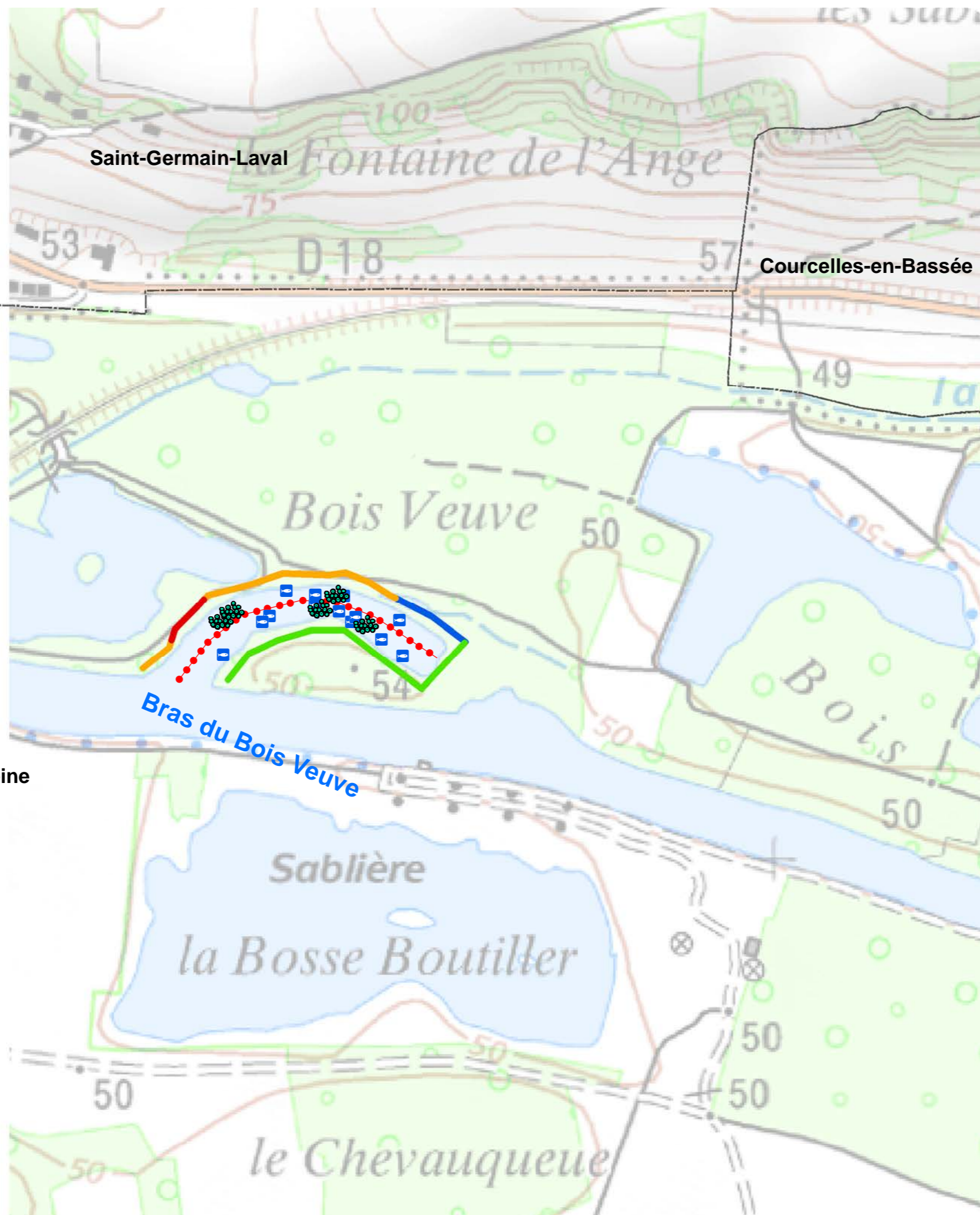
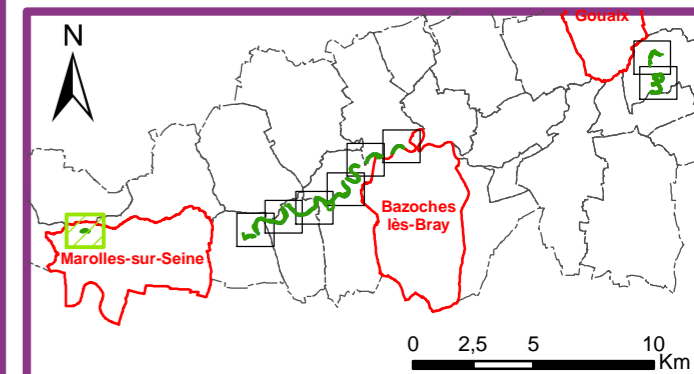
Planche n°1



Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

Saint Germain Laval / Marolles sur Seine

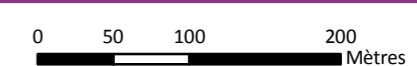
Bras du Bois Veuve



Marolles-sur-Seine

Légende

Limites communales	Lit mineur
Habitat piscicole	Granulométrie dominante
Frayères remarquables	Sables
Frayères de substitution	Gravier
Zones de refuge	Cailloux
Attrait des berges pour la vie piscicole	Pierres / Blocs
Faible	Étendue du colmatage (Particules fines)
Moyen	Nul
Moyen à fort	Faible
Fort	Moyen
Très fort	Fort



1 / 5 000



Juin 2013

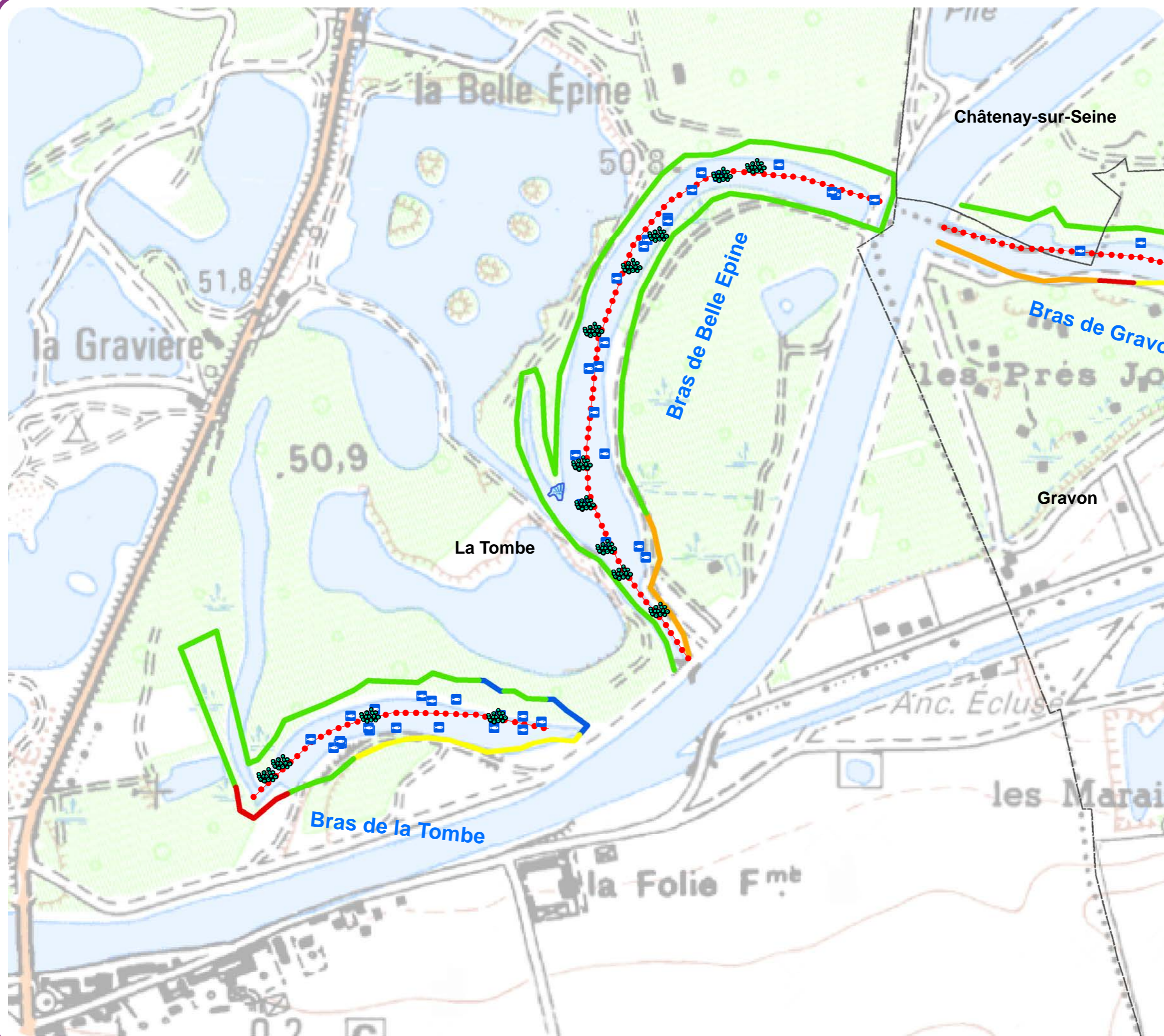
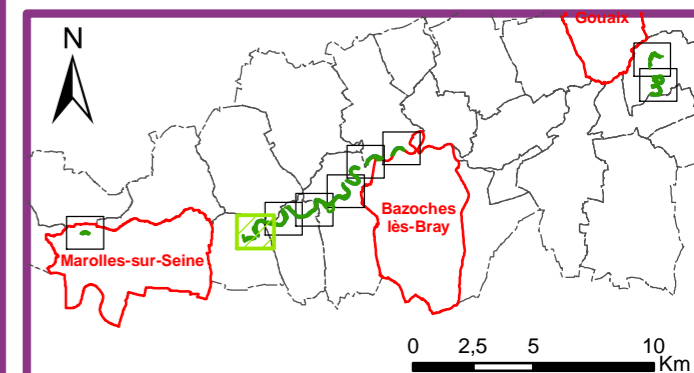




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

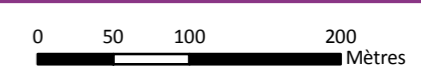
Chatenay sur Seine / Gravon / La Tombe

Bras de la Tombe / Bras de Belle Epine



Légende

- | | |
|---|--|
| Limites communales | Lit mineur |
| Habitat piscicole | Granulométrie dominante |
| Frayères remarquables | Sables |
| Frayères de substitution | Gravier |
| Zones de refuge | Cailloux |
| Attrait des berges pour la vie piscicole | Pierres / Blocs |
| Faible | Étendue du colmatage (Particules fines) |
| Moyen | Nul |
| Moyen à fort | Faible |
| Fort | Moyen |
| Très fort | Fort |



1 / 5 000

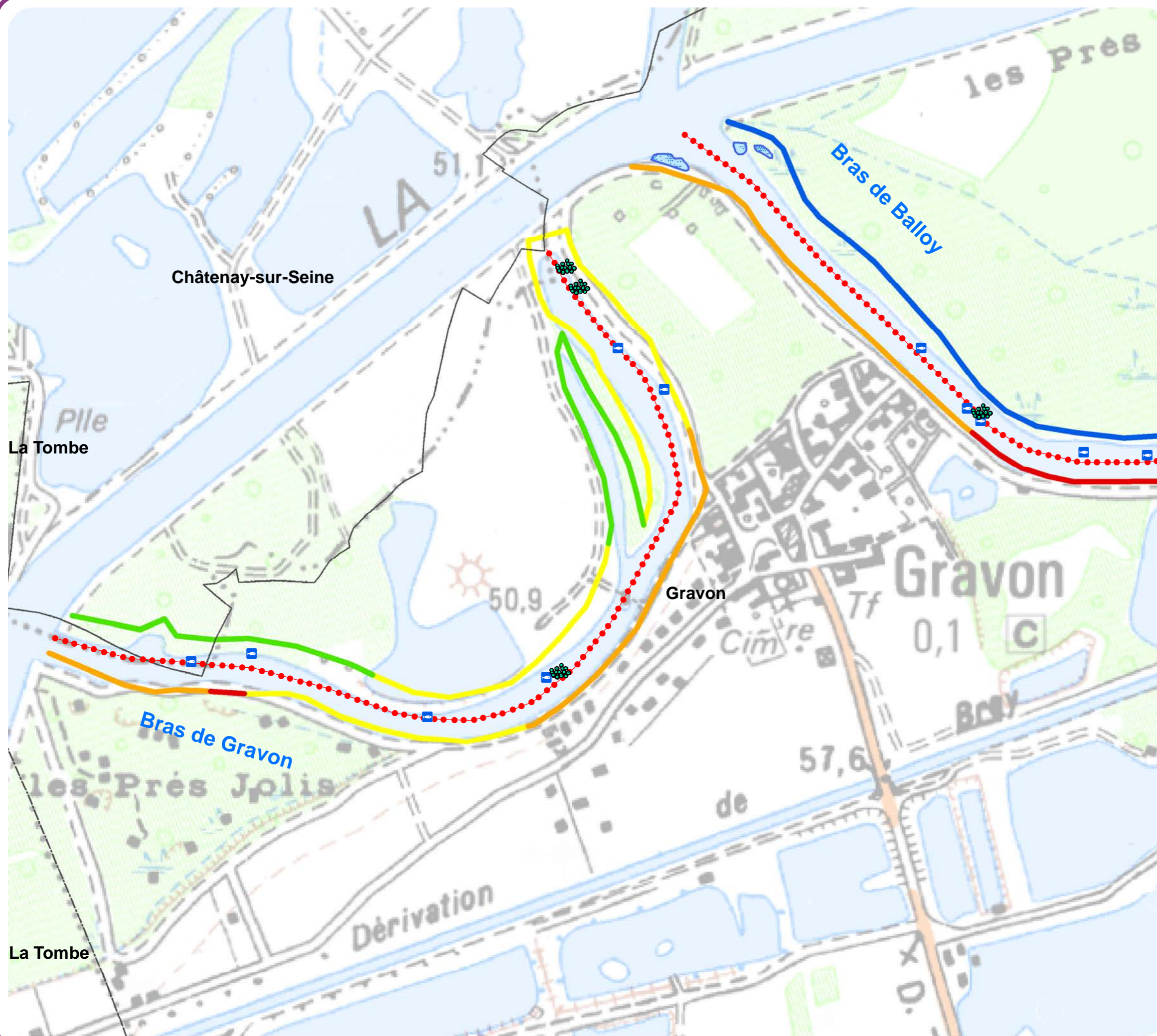
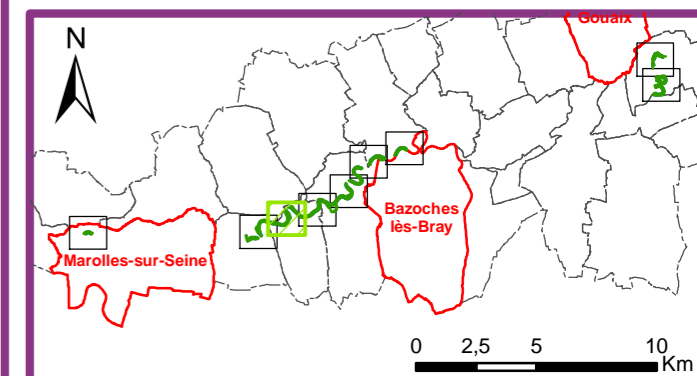




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

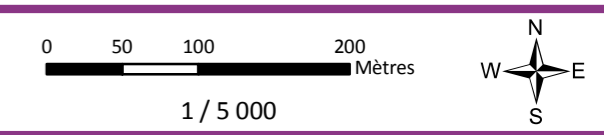
Chatenay sur Seine / Gravon

Bras de Gravon / Bras de Balloy



Légende

- | | |
|---|--|
| Limites communales | Lit mineur |
| Habitat piscicole | Granulométrie dominante |
| Frayères remarquables | Sables |
| Frayères de substitution | Gravier |
| Zones de refuge | Cailloux |
| Attrait des berges pour la vie piscicole | Pierres / Blocs |
| Faible | Étendue du colmatage (Particules fines) |
| Moyen | Nul |
| Moyen à fort | Faible |
| Fort | Moyen |
| Très fort | Fort |



Atlas 3 : Lit mineur

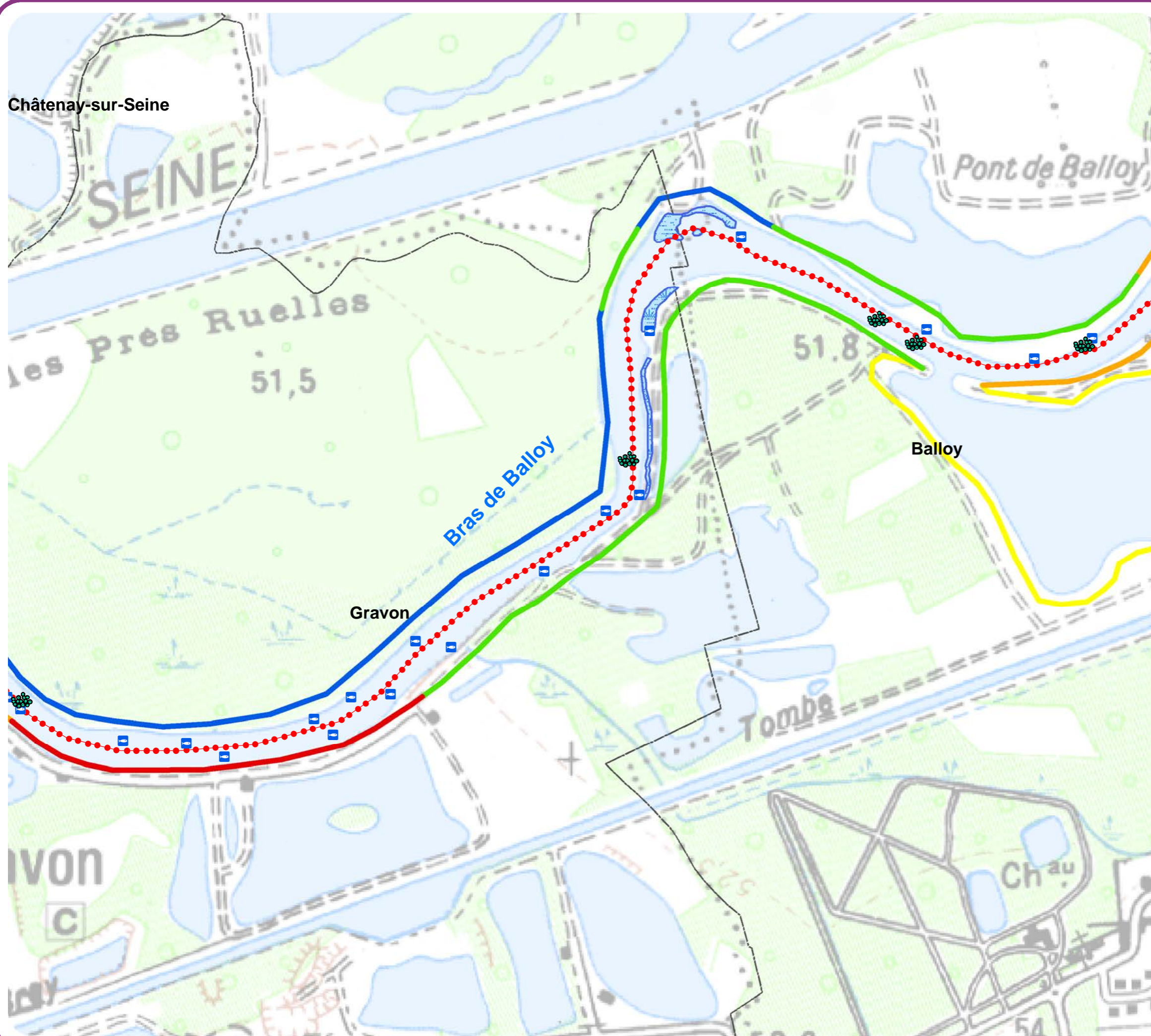
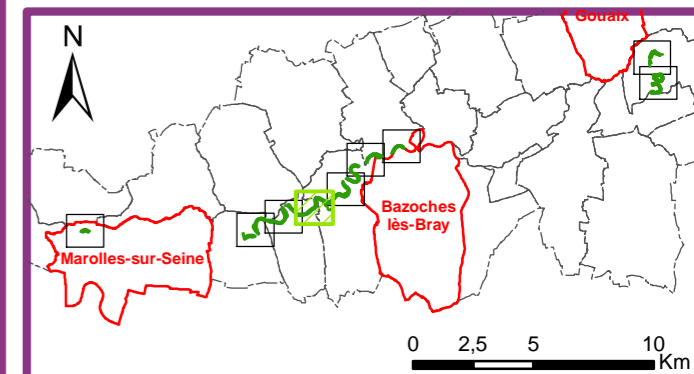
Planche n°4



Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

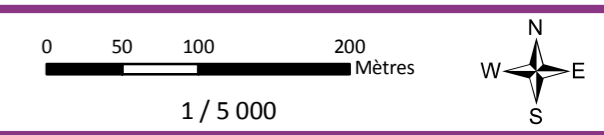
Balloy / Gravon

Bras de Balloy



Légende

- | | |
|---|--|
| Limites communales | Lit mineur |
| Habitat piscicole | Granulométrie dominante |
| Frayères remarquables | Sables |
| Frayères de substitution | Gravier |
| Zones de refuge | Cailloux |
| Attrait des berges pour la vie piscicole | Pierres / Blocs |
| Faible | Étendue du colmatage (Particules fines) |
| Moyen | Nul |
| Moyen à fort | Faible |
| Fort | Moyen |
| Très fort | Fort |



Juin 2013

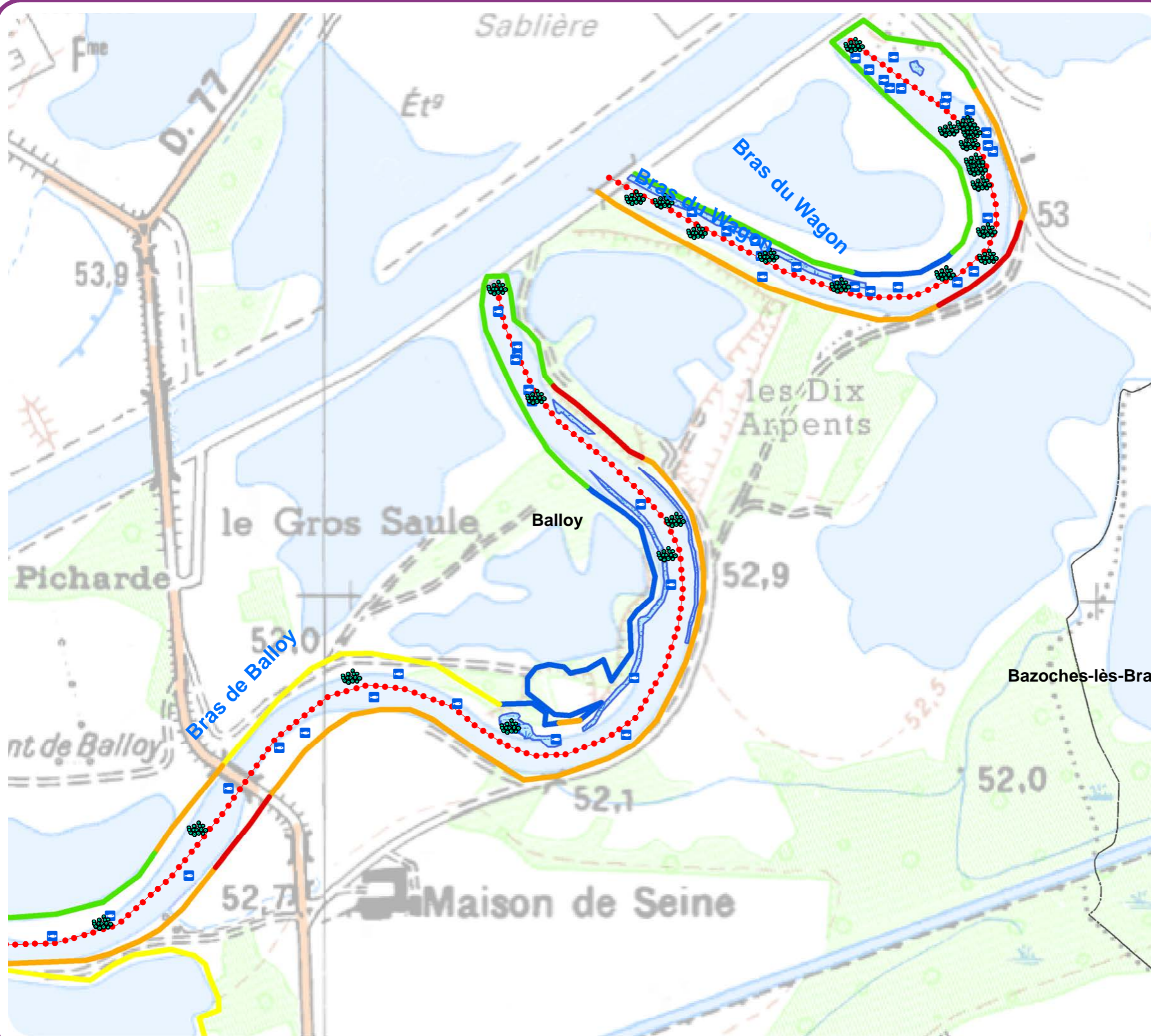
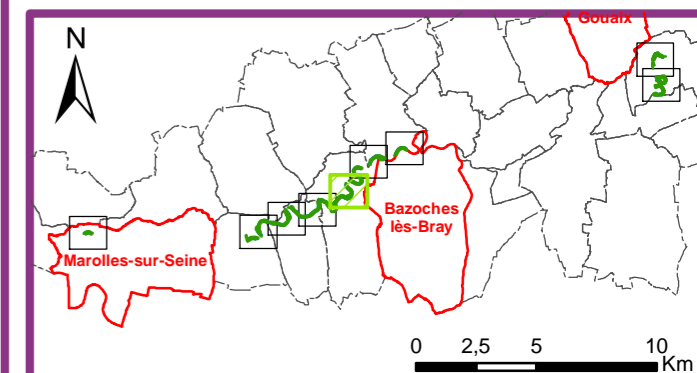




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

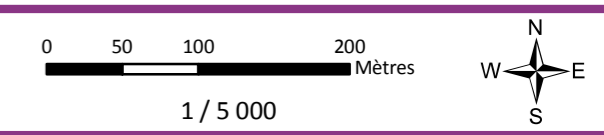
Balloy

Bras de Balloy / Bras du Wagon



Légende

- | | |
|---|--|
| Limites communales | Lit mineur |
| Habitat piscicole | Granulométrie dominante |
| Frayères remarquables | Sables |
| Frayères de substitution | Graviers |
| Zones de refuge | Cailloux |
| Attrait des berges pour la vie piscicole | Pierres / Blocs |
| Faible | Étendue du colmatage (Particules fines) |
| Moyen | Nul |
| Moyen à fort | Faible |
| Fort | Moyen |
| Très fort | Fort |



Juin 2013

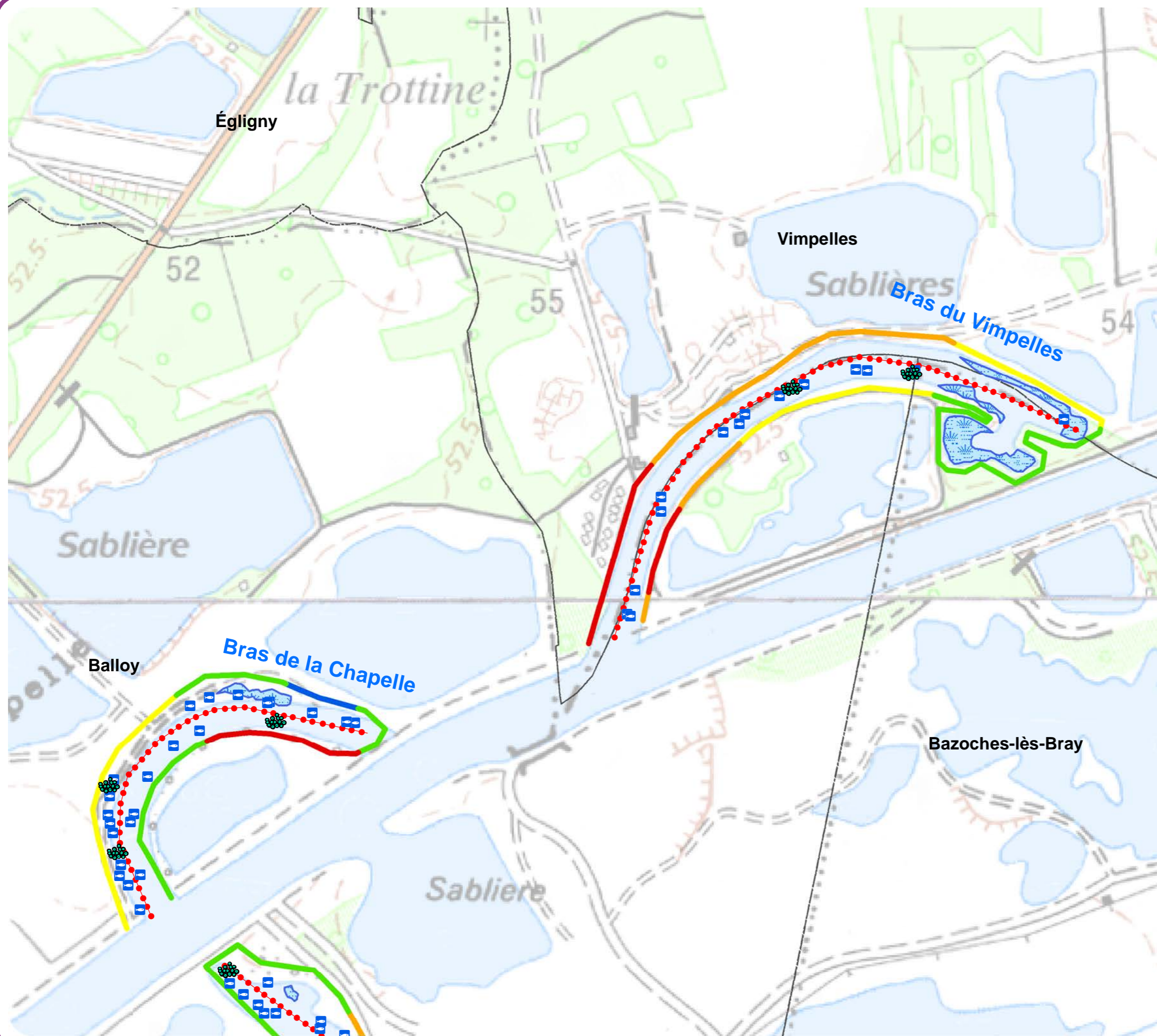
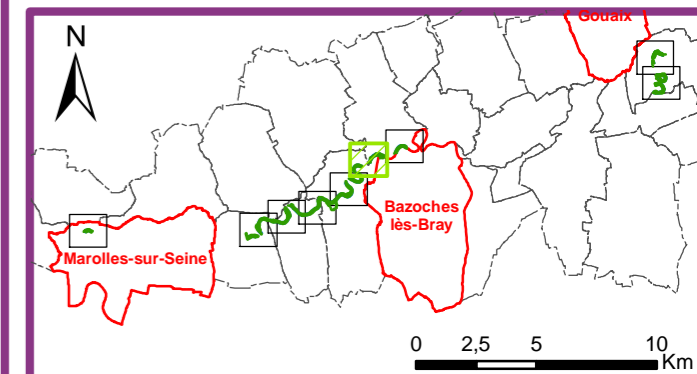




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

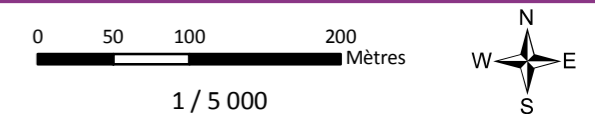
Balloy / Vimpelles / Bazoches les Bray

Bras de la Chapelle / Bras de Vimpelles



Légende

- | | |
|---|--|
| Limites communales | Lit mineur |
| Frayères remarquables | Granulométrie dominante |
| Frayères de substitution | — Sables |
| Zones de refuge | •••• Gravier |
| Attrait des berges pour la vie piscicole | ••• Cailloux |
| — Faible | ■ Pierres / Blocs |
| — Moyen | Étendue du colmatage (Particules fines) |
| — Moyen à fort | — Nul |
| — Fort | — Faible |
| — Très fort | — Moyen |
| | — Fort |

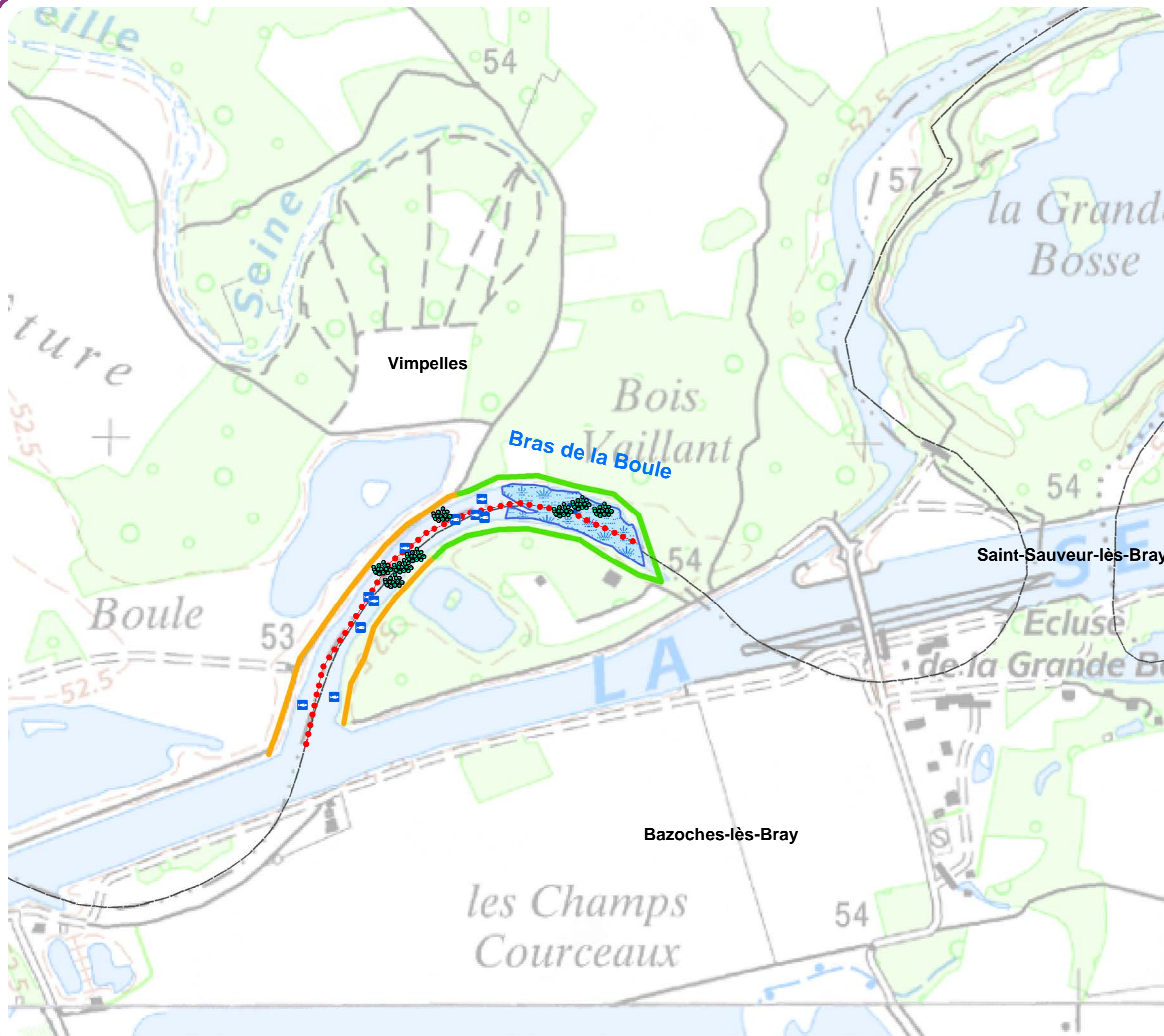
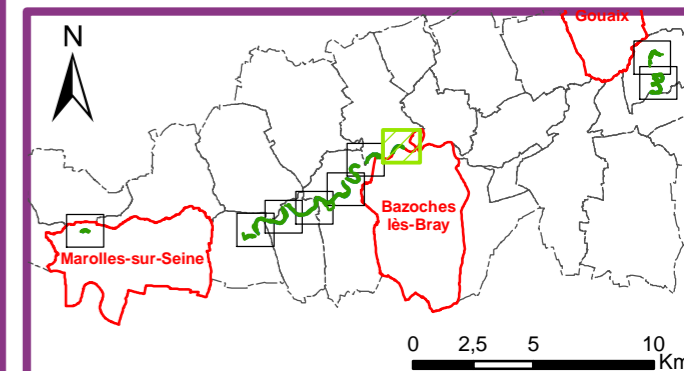




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

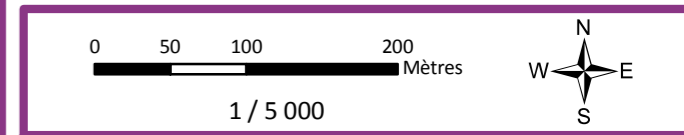
Bazoches les Bray / Vimpelles

Bras de la Boule



Légende

Limites communales	Lit mineur
Habitat piscicole	Granulométrie dominante
Frayères remarquables	Sables
Frayères de substitution	Gravier
Zones de refuge	Cailloux
Attrait des berges pour la vie piscicole	Pierres / Blocs
Faible	Étendue du colmatage (Particules fines)
Moyen	Nul
Moyen à fort	Faible
Fort	Moyen
Très fort	Fort

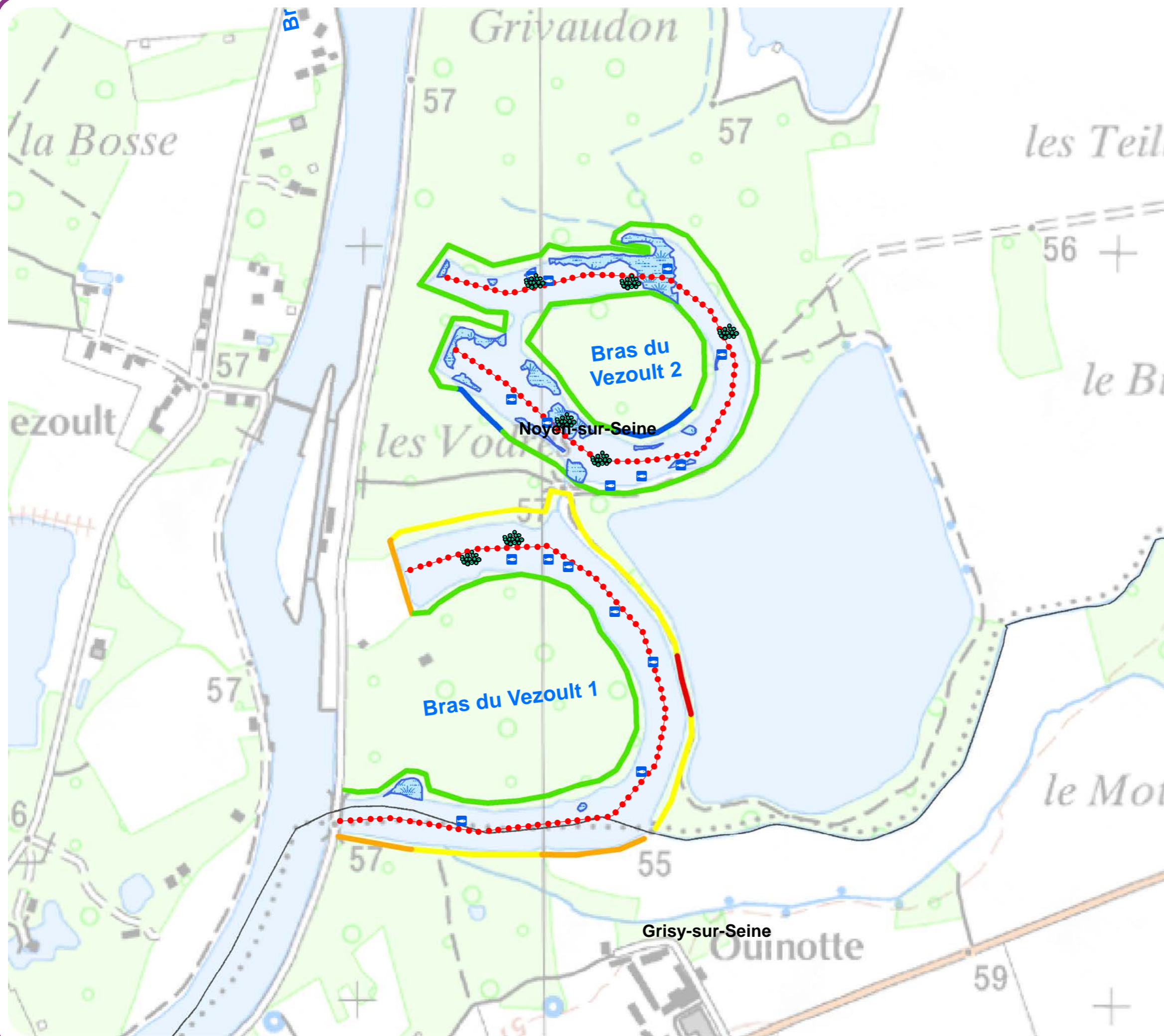
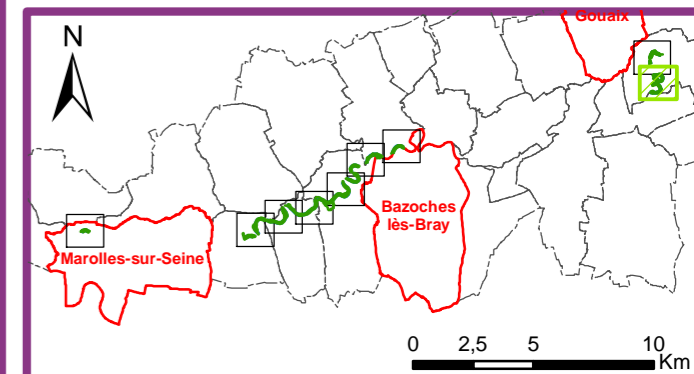




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

Grisy sur Seine / Noyen sur Seine

Bras du Vezoult / Bras du Vezoult 2



Légende

- | | |
|---|--|
| Limites communales | Lit mineur |
| Habitat piscicole | Granulométrie dominante |
| Frayères remarquables | Sables |
| Frayères de substitution | Gravier |
| Zones de refuge | Cailloux |
| Attrait des berges pour la vie piscicole | Pierres / Blocs |
| Faible | Étendue du colmatage (Particules fines) |
| Moyen | Nul |
| Moyen à fort | Faible |
| Fort | Moyen |
| Très fort | Fort |

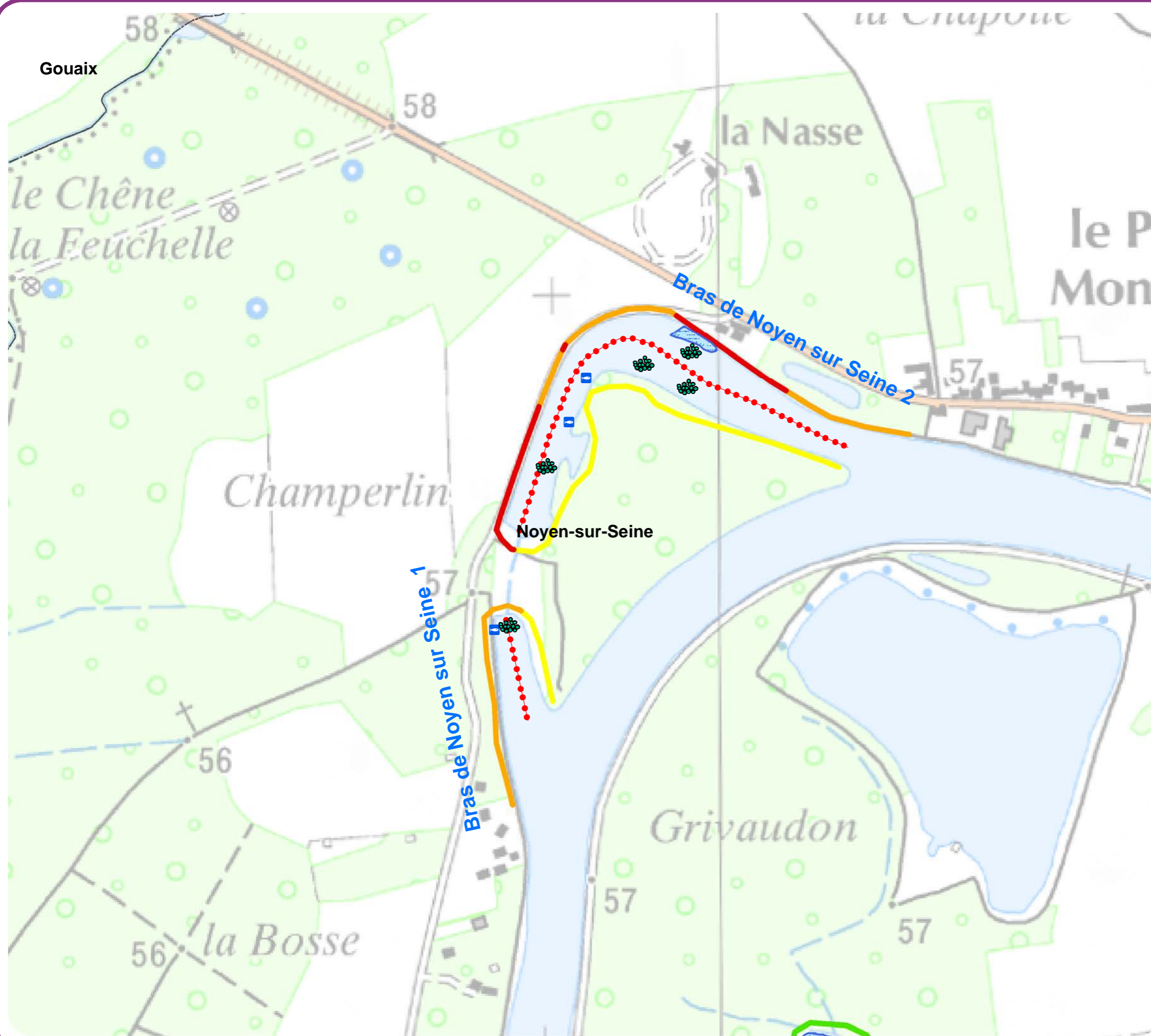
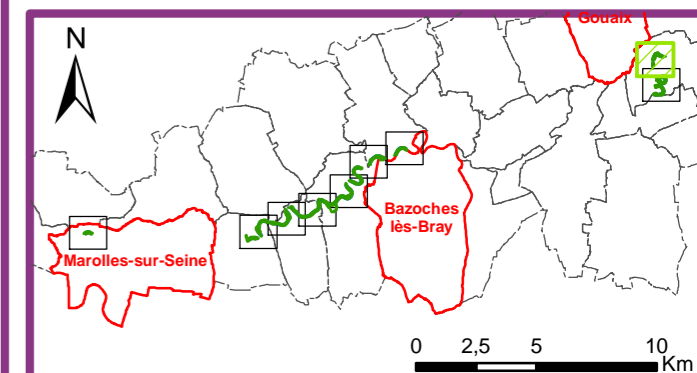




Études préliminaires - Lot 2 :
Étude des anciens méandres de la Seine

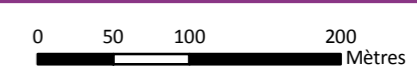
Noyen sur Seine

Bras de Noyen sur Seine / Bras de Noyen sur Seine 2



Légende

Limites communales	Lit mineur
Habitat piscicole	Granulométrie dominante
Frayères remarquables	Sables
Frayères de substitution	Gravier
Zones de refuge	Cailloux
Attrait des berges pour la vie piscicole	Pierres / Blocs
Faible	Étendue du colmatage (Particules fines)
Moyen	Nul
Moyen à fort	Faible
Fort	Moyen
Très fort	Fort



1 / 5 000



ANNEXE 4 : GLOSSAIRE



Anthropique : une action anthropique qualifie un événement provoqué directement ou indirectement par l'action de l'homme.

Colmatage : sédimentation de fines particules (argiles, limons, sables ou vase) dans les zones à faible énergie pouvant recouvrir en partie ou tout le fond du cours d'eau et réduire les habitats.

Embâcle : accumulation hétérogène de bois morts entravant plus ou moins le lit, et contre lesquels peuvent venir s'accumuler divers déchets. Ils participent à la diversification des écoulements et des habitats. Toutefois certains sont problématiques, notamment s'ils bloquent les écoulements.

Érosion : ensemble des sites soumis à une érosion avérée des berges. Elles peuvent être d'origines naturelles (sapements, affouillements, déracinement) ou d'origines agricoles (piétinement du bétail).

Espèces indésirables : espèces végétales néfastes pour l'environnement. Les peupliers sur les berges par exemple ne sont pas favorables au maintien des berges et leur instabilité peut conduire à des chutes dans le lit avec un arrachement de la berge.

Espèces invasives : espèces végétales ou animales introduites par erreur ou volontairement et qui engendre des nuisances environnementales, économiques et / ou de santé (Élodée de Nutall, Érable Negundo...).

Espèces limnophiles : les poissons limnophiles regroupent les espèces qui vivent préférentiellement dans les eaux à fort courant.

Espèces lithophile : les poissons lithophiles regroupent les espèces qui enfouissent leurs œufs dans un substrat minéral.

Espèces phyto-lithophile : les poissons phyto-lithophiles regroupent les espèces opportunistes, c'est-à-dire les poissons qui pondent indifféremment sur des substrats minéraux ou des végétaux.

Espèces phytophile : les poissons phytophiles regroupent les espèces qui pondent préférentiellement leurs œufs sur de la végétation aquatique.

Espèces rhéophiles : les poissons rhéophiles regroupent les espèces qui vivent préférentiellement dans les eaux à fort courant.

État des berges : traduit l'état général de la berge. Plus la berge sera artificialisée et verticale, plus son état sera médiocre. Nous avons défini 3 classes : **Mauvais – Moyen – Bon**.

Facès d'écoulement : portion de cours d'eau avec une certaine uniformité structurelle et fonctionnelle générale sur le plan des vitesses, des hauteurs d'eau, de la granulométrie du substrat, de la pente du lit et des profils en travers qui entraîne un écoulement particulier. On distingue **les facès d'écoulements lenticues** (vitesse du courant faible à nul) des **facès d'écoulements lotiques** (vitesse du courant importante).



Granulométrie accessoire : taille des alluvions (dépôts sédimentaires transportés par l'eau courante) rencontrée sur un tronçon de manière hétérogène.

Granulométrie dominante : taille des alluvions (dépôts sédimentaires transportés par l'eau courante) la plus couramment rencontrée de manière homogène sur un tronçon.

Hélophyte : les hélophytes sont des plantes semi-aquatiques avec une partie souterraine qui se développent dans la vase (les rhizomes) et une partie aérienne qui se développent à l'air libre (les appareils reproducteurs). Ils servent de zones de refuges, zones de nourriture ou encore de zones de pontes pour la faune et sont source d'une grande biodiversité.

Hydrophytes : les hydrophytes sont des plantes semi-aquatiques avec une partie souterraine qui se développent dans les terrains gorgées d'eau (les rhizomes) et une partie aérienne qui se développent à l'air libre (les appareils reproducteurs). Ils servent de zones de refuges, zones de nourriture ou encore de zones de pontes pour la faune et sont source d'une grande biodiversité.

Ichtyologie : l'ichtyologie correspond à la branche naturelle qui étudie les poissons.

Largeur de pleins bords : représente la largeur au niveau du haut des berges, c'est-à-dire la limite au delà de laquelle l'eau se répand dans la plaine d'inondation.

Lit majeur : le lit majeur d'un cours d'eau représente la zone d'expansion de ses crues. Il s'agit d'une zone ponctuellement inondable.

Lit mineur : le lit mineur d'un cours d'eau est la zone où les eaux s'écoulent en temps normal. Lors des épisodes de crue, le cours d'eau sort de son lit mineur pour envahir son lit majeur, provoquant des inondations.

Lithologie : la lithologie correspond à la branche de la géologie qui étudie la composition des sédiments ou des roches, comprenant les caractéristiques physiques et chimiques, telles que la composition minéralogique, la dureté ou la taille des grains.

Méandre = bras : un méandre est une ancienne sinuosité du cours d'eau, déconnecté naturellement ou par action de l'homme de manière partielle (amont ou aval) ou totalement (amont et aval) et évoluant de façon indépendante au cours d'eau.

Ripsisylve = végétation rivulaire : la ripisylve correspond aux formations végétales qui se développent aux abords des cours d'eau sur les berges. Elles représentent une frontière entre le milieu aquatique et le milieu terrestre (un écotone).

Sous berge : une sous berge est souvent créée par le batillage et engendre une cavité en pied de berge peu profonde qui sert de refuges pour la faune (alimentation, repos, reproduction). Toutes ces fonctions se retrouvent amplifiées par la présence de racines.

Type de berge : détermine le degré d'artificialisation des berges.

- **Une berge naturelle** est composée d'un talus de nature alluvionnaire ;



- Une **berge semi-artificielle** est composée de protection de berges sur une partie de celle-ci ;
- Une **berge artificielle** est entièrement aménagée.

Zone humide : les zones humides représentent des espaces de transition entre la terre et l'eau. Ce sont des terrains exploités ou non, habituellement gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire.